



EL JARIDA

organe du Parti de la Révolution Socialiste

EMIGRATION : **une seule perspective le changement en algérie**



DOSSIER:
les étudiants
en lutte

PAGES 16 à 30

SOMMAIRE page 2

**la grève
des dockers
d'Alger**

PAGES 14 et 15



Juillet-août 1977

numér 20

SOMMAIRE

Editorial : p.2

Emigration :

- la responsabilité du pouvoir : p.4-5-6-8-9
- les jeunes émigrés : p.7
- la réinsertion mythe et désillusion : p.10

La valise + le cercueil



Nos lecteurs nous écrivent : p.11

Oui à la montée des luttes : p.12-13

La grève des dockers d'Alger : p.14-15

Dossier : les étudiants en lutte :

- introduction : p.16
- la grève de psychologie : p.17-18-19
- halte à la répression : p.20-21
- documents - tract «la Phalène» : p.20
 - tract des étudiants volontaires : p.21
- grève au CERI : p.22
- lettre des assistants en droit de Constantine : p.23
- luttes à l'université de Constantine : p.24-25-26
- où va l'université d'Oran : p.27
- la lutte des arabisants : p.28
- grève dans un centre de FPA : p.29
- le mouvement des cités universitaires : p.30

La répression en Algérie :

- introduction : p.31
- ordonnance sur les réunions publiques : p.32
- témoignage sur le service national : p.32
- ordonnance sur le service national : p.33
- la liberté syndicale : p.33
- la gestion socialiste des entreprises : p.34

Pages en langue arabe

- remarques critiques sur la charte nationale : p.35 à 40
- tract du 20 juillet 1977 : p.40

UNE SEULE PERSPECTIVE

La situation des travailleurs algériens émigrés s'est brutalement aggravée ces derniers temps. La crise qui frappe l'économie de certains pays européens fait peser une grave menace sur le sort de l'émigration algérienne : racisme, chômage, surexploitation... Les récentes décisions des autorités françaises concernant «l'incitation au retour» troublent légitimement nombre de nos compatriotes qui craignent d'être obligés de retourner au pays alors qu'ils n'ont aucune chance d'y trouver un emploi et un logement. Contrairement à ce qu'affirme la propagande du pouvoir d'Alger, si beaucoup d'entre eux sont attachés au triste «privilège» d'être émigrés, c'est parce qu'ils savent, souvent par expérience personnelle, qu'une fois rentrés au pays c'est la misère qui les attend.

C'est qu'en effet la grande majorité des émigrés est composée de paysans ruinés, d'ouvriers réduits au chômage, de jeunes jetés à la rue qui ont été contraints de s'expatrier pour gagner leur pain et celui de leurs enfants. **CE QUE LE RÉGIME DE BOUMEDIENNE A ÉTÉ INCAPABLE DE LEUR ASSURER.**

Bien plus les menaces qui pèsent sur les émigrés ne sont pour lui qu'une occasion supplémentaire de redorer son blason en présentant les mesures françaises comme une réponse à ses «orientations anti-impérialistes» et à ses «positions intransigeantes». Une telle attitude peut-elle aider les émigrés ? Surtout si l'on note que la presse algérienne tend à présenter les émigrés comme des victimes du colonialisme («tout le monde sait, et même les suppôts du colonialisme, que l'émigration est la résultante du passé colonial de notre pays») passant ainsi sous silence **LA RESPONSABILITÉ HISTORIQUE DU POUVOIR D'ALGER DANS LE MAINTIEN ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉMIGRATION.**

L'émigration actuelle n'a rien à voir avec le passé. Notre article montre, chiffres à l'appui, que c'est une émigration récente, jeune, familiale, trois fois plus nombreuse qu'à la période coloniale et dont la cause est à chercher dans les choix politiques, économiques et sociaux faits en Algérie depuis l'indépendance. Bien plus l'exportation de main-d'œuvre est une activité lucrative, organisée consciemment par un État négrier qui en use comme de la vente du pétrole ou du gaz.

Et si l'émigration rapporte moins de devises que le pétrole, elle a sur ce dernier des avantages appréciables. Grâce à elle ce sont près de 500.000 chômeurs en moins à faire patienter 250.000 enfants en moins à scolariser, des centaines de milliers de personnes des zones les plus déshéritées qui ne réclameront

LE CHANGEMENT EN ALGERIE

rien au pouvoir tant qu'elles seront prises en charge par les mandats des émigrés*. Ces apports amènent de nombreux travailleurs en Algérie à accepter des salaires de misère insuffisant à assurer la reproduction de leur force de travail, le complément étant apporté par les émigrés qui financent ainsi indirectement les capitalistes algériens.

On comprend dans ces conditions la crainte du pouvoir de voir disparaître tous ces avantages et pourquoi «l'Algérien en Europe» proteste énergiquement se faisant soudain le défenseur des émigrés. On comprend aussi le caractère démagogique de la campagne de presse en faveur de la réinsertion des émigrés. La radio algérienne n'a-t-elle pas poussé le cynisme jusqu'à diffuser une pièce sur le thème des malheurs des émigrés. Le «héros» n'est pourtant pas un ouvrier, mais un commerçant bien établi, qui, pris sans ménagement dans une rafle, est accusé de vol et expulsé en Algérie sans avoir pu emporter quoi que ce soit. La morale est édifiante : il aurait dû écouter «l'amicale» et rapatrier ses économies pour se préparer une situation en Algérie !

Le gouvernement algérien est-il prêt à rapatrier tous ses ressortissants ? Comment expliquer alors que le nombre des candidats au départ ne cesse de s'accroître, tandis que l'émigration clandestine est devenue un véritable fléau. Comment expliquer l'accueil hostile réservé par les autorités (douanes, police des frontières, etc...) aux émigrés en vacances et les calomnies les présentant comme d'«étranges Algériens» attirés par le mode de vie européen et le gain facile ?

C'est qu'en fait LE POUVOIR ALGÉRIEN CRAINT PAR-DESSUS TOUT UN RETOUR MASSIF DES ÉMIGRÉS. Il en a peur parce qu'il n'a pas réussi à les soumettre totalement. Parce que dans l'émigration ces Algériens se transforment en VÉRITABLES PROLÉTAIRES, connaissant la dure réalité de l'exploitation dans les usines, conscients de leurs droits et ayant acquis l'expérience et le goût de la lutte.

Revendicatifs, combatifs, les émigrés sont de plus attachés à l'exercice des libertés fondamentales et profondément hostiles au caractère totalitaire du régime. C'est pourquoi ils refusent l'encadrement politico-policier de l'«amicale», protest-

* Par des promesses mensongères, le pouvoir essaie de s'approprier les économies des émigrés en leur faisant miroiter mille et un avantages (épargne logement, etc...). Cela est d'autant plus scandaleux qu'au même moment les dignitaires du régime et les privilégiés enrichis sur le dos du peuple n'ont d'autre souci que d'expatrier leurs capitaux utilisant souvent le concours d'émigrés allant jusqu'à proposer 2 DA en Algérie pour 1 F en France. (Ce trafic inquiète particulièrement les autorités algériennes car il constitue une menace de dévaluation de la monnaie par la relance de l'inflation que constitue la mise en circulation d'énormes sommes théâtralisées jusqu'à là.)

tent contre les méthodes bureaucratiques des services consu-
laires, réclament le respect de leurs droits.

On comprend mieux dès lors pourquoi le pouvoir se méfie des émigrés qu'il accuse souvent de vouloir importer des conceptions «étrangères» (démocratie et liberté syndicale par exemple).

Le PRS dénonce la duplicité du pouvoir algérien et la propagande discriminatoire dont est victime l'émigration. Le PRS intègre dans son action la question de l'émigration en fondant ses positions sur les principes suivants :

- **DROIT IMPREScriptible AU RETOUR POUR TOUS LES ÉMIGRÉS.** Le PRS condamne la politique d'émigration pratiquée depuis 15 ans par le pouvoir, PREMIER RESPONSABLE de la situation actuelle des émigrés.

- **LES TRAVAILLEURS ÉMIGRÉS SONT PARTIE INTÉGRANTE DE LA CLASSE OUVRIERE ALGÉRIENNE** qu'ils doivent faire bénéficier de leur expérience et de leur détermination. Les tâches politiques de l'émigration ne sont pas de faire la révolution en Europe mais de participer pleinement à la construction d'un mouvement révolutionnaire œuvrant pour le changement, la démocratie et le socialisme en Algérie. C'est là le seul moyen d'en finir une fois pour toutes avec les racines mêmes de la situation actuelle.

- Mais le PRS ne sous-estime pas les difficultés que rencontrent les émigrés et les luttes nécessaires pour améliorer leurs conditions d'existence. A cet effet le PRS a toujours appelé les émigrés à se regrouper dans des ASSOCIATIONS AUTONOMES DIRIGÉES PAR EUX-SEULS susceptibles de défendre leurs intérêts légitimes. Il soutiendra toute initiative allant dans ce sens. Par contre il se refuse à apporter quelque caution que ce soit aux tentatives d'utilisation de l'émigration par des groupes qui chercheraient à la détourner de ses objectifs véritables.

- Le PRS est un mouvement politique algérien, et à ce titre il est ouvert aux émigrés ; mais ce n'est pas une organisation d'émigrés. Il s'est toujours abstenu de toute ingérence dans les affaires intérieures des peuples des pays d'accueil de l'émigration. Cette attitude lui a valu souvent incompréhension et parfois hostilité (notamment de la part de ceux qui considèrent l'émigration comme une masse de manœuvre), mais il s'y tiendra car c'est la seule qui soit conforme à son objectif : LE DÉVELOPPEMENT D'UN MOUVEMENT RÉVOLUTIONNAIRE EN ALGÉRIE.

EMIGRATION

la responsabilité du pouvoir



La politique coloniale d'émigration se prolonge et s'accentue au lendemain de l'indépendance. C'est ainsi qu'elle connaît un rythme accéléré en direction de la France où le nombre des émigrés est passé de 350 084 personnes à 884 320 personnes en 1976, soit 21,5 % de la population étrangère dans ce pays. A cela, il faut ajouter les milliers d'Algériens qui résident dans d'autres pays d'Europe (RFA, Belgique, RDA, etc...). Aujourd'hui, le pouvoir cherche à intensifier ce mouvement. C'est pourquoi, il prospecte les marchés internationaux de main-d'œuvre à la recherche de nouveaux débouchés migratoires.

Évolution du nombre global d'Algériens en France

1962	350 484	1/1/69	562 287
1/1/63	425 000	1/1/70	608 463
1/1/64	480 000	1/1/71	697 316
1/1/65	510 000	1/1/72	754 462
1/1/66	512 000	1/1/73	798 690
1/1/67	515 000	1/1/74	845 694
1/1/68	530 000	1/1/75	871 223
		1/1/76	884 320

Sources : Les chiffres jusqu'en 1975 proviennent du Ministère français de l'Intérieur.

Le chiffre de 1976 est donné par le Ministère français du Travail et le Secrétariat d'État aux travailleurs immigrés.

Ces chiffres sont en fait en dessous de la réa-

lité : les statistiques officielles ne tiennent pas compte en effet de l'émigration clandestine, celle des «faux touristes».

La justification de l'émigration en termes de «séquelles du colonialisme», fournie par le pouvoir et son antenne l'Amicale pour masquer leur responsabilité, ne résiste donc pas aux statistiques. Le solde migratoire (différence entre les entrées et les sorties de travailleurs) est sans cesse positif depuis 15 ans. De plus, en 50 ans de politique coloniale d'émigration le nombre d'Algériens en France n'a jamais dépassé le seuil de 350 000 personnes. En fait, la majorité des

émigrés ont quitté le pays après 1962. Par ailleurs, le courant migratoire qui s'est développé depuis l'indépendance présente des différences qualitatives importantes par rapport à celui de la période coloniale.

QUI A QUITTÉ LE PAYS ?

L'émigration entretenue par le pouvoir après 1962 est d'un type nouveau. Elle est marquée par cinq traits caractéristiques :

1^o Un élargissement des zones de départ

Pendant la colonisation, la Kabylie constituait le principal foyer d'émigration. Au lendemain de l'indépendance, le panorama se diversifie : le courant migratoire affecte toutes les régions d'Algérie et paradoxalement celles que le pouvoir «industrialise» (Alger, Oran, Annaba, etc...). Ce phénomène, pour l'année 1972, est mis en évidence par le tableau suivant :

Département d'origine des Algériens titulaires de la carte de l'ONAMO qui ont émigré en 1972.

Constantine.....	3 112
Sétif.....	2 738
Alger.....	2 697
Tizi-Ouzou.....	2 111
Oran.....	1 792
Annaba.....	1 679
El Asnam.....	1 491
Mostaganem.....	1 476
Batna.....	1 350
Médéa.....	1 348
Tlemcen.....	1 147
Tiaret.....	536
Saïda.....	442
Oasis.....	280
Saoura.....	110
TOTAL.....	22 314

Source : ONAMO

2^o Une diminution de l'âge des Algériens qui émigrent

Les Algériens sélectionnés et autorisés à émigrer sont généralement des jeunes qui arrivent sur le marché du travail. Faute d'emplois, sans perspectives d'avenir, ils sont contraints de s'expatrier.

3^o Une augmentation du niveau de qualification

Nombre d'Algériens qui prennent le chemin de l'exil sont avant leur départ professionnellement formés. Ainsi en 1968, sur 23 647 partants, 2 092 sont des ouvriers qualifiés, 802 sont

diplômés FPA. Dans l'accord de main-d'œuvre de 1968 la bourgeoisie algérienne se réservait la possibilité d'envoyer en plus du quota fixé, des travailleurs titulaires d'un CAP-FPA. Ceci en vue de faire face à une concurrence sévère de la part d'autres pays exportateurs et de mieux exporter les émigrés algériens.

4^o Un accroissement de l'émigration familiale

C'est le fait marquant de ces dernières années. De plus en plus de familles rejoignent le ou les parents émigrés. L'évolution du nombre de familles émigrées est ainsi la suivante : 7 000 à l'étranger en 1954 ; 67 000 en 1973 ; 75 000 en 1974. Le chiffre global d'Algériennes de plus de 16 ans vivant en France est de

95 000 en 1976 dont 15 000 actives.

5^o Un allongement de la durée de séjour à l'étranger

Traditionnellement, les émigrés viennent seuls et pour une courte période. On assiste, depuis 1962, à un prolongement de la durée d'expatriation. C'est ainsi que la durée de séjour en France passe d'une moyenne de 3 à 4 ans en 1954 à plus de 10 ans à l'heure actuelle.

L'amplification de l'émigration familiale, l'augmentation de la durée d'exil montrent que les travailleurs, face à la dégradation des conditions de vie en Algérie, perdent de plus en plus l'espoir de retourner dans leur pays pour y vivre et travailler.

Évolution de l'âge des Algériens autorisés à émigrer (1965-1968)

Tranches d'âge	1965		1966		1967		1968	
	effectifs	%	effectifs	%	effectifs	%	effectifs	%
moins de 25 ans	7 601	39,6	7 489	38,8	11 679	43,7	11 963	50,5
26 à 45 ans	9 948	51,9	10 007	51,8	13 777	51,6	11 624	49,2
plus de 45 ans	1 628	8,4	1 810	9,4	1 259	4,7	60	0,3
Total	19 177	100,0	19 306	100,0	26 715	100,0	23 647	100,0

Source : Ministère français de l'Intérieur – Avril 1970.

QUELLES SONT LES CAUSES DE L'ÉMIGRATION DEPUIS L'INDÉPENDANCE ?

La responsabilité du pouvoir est écrasante. L'expatriation d'un nombre croissant d'Algériens est le résultat direct de sa politique économique et sociale. Celle-ci enfonce de plus en plus profondément notre pays dans une crise dont la conséquence est le développement du chômage qui frappe des millions de personnes. Ce nombre de chômeurs ne peut que s'accentuer, compte tenu :

de l'irruption chaque année sur le marché de l'emploi de plus de 200 000 jeunes en âge de travailler, - de l'appauvrissement constant de couches sociales toujours plus nombreuses. Ainsi, la destruction de l'agriculture - sacrifiée au profit des activités de pillage de nos matières premières (gaz et pétrole) - chasse de plus en plus les paysans des campagnes ; nombre d'artisans et de petits commerçants soumis à la férule des monopoles étatiques, aux injustices fiscales et aux contraintes administratives

se retrouvent virtuellement condamnés à un avenir de misère, - de l'accroissement des victimes des licenciements dans le secteur auto-géré et dans les usines industrielles étatiques.

Dès lors, face à la détérioration continue des conditions de vie et à l'incertitude de l'avenir, l'une des perspectives immédiatement perçues par les masses populaires reste l'émigration. Contrairement à la démagogie du pouvoir, les Algériens qui émigrent ne le font pas pour «porter la cravate». L'expatriation pour eux est une nécessité : elle est un moyen de sortir d'une situation sans issue, d'en finir avec une misère intolérable. Pour les travailleurs, le chemin de l'exil est toujours jalonné de tristesse et de douleur. Mais pour les bourgeois exportatrices et importatrices de main-d'œuvre, l'émigration reste une source d'avantages multiples.



A QUI PROFITE L'ÉMIGRATION ?

Ce transfert international de main-d'œuvre est une activité qui obéit à la logique du profit capitaliste. Les émigrés algériens sont de ce fait une marchandise rentable :

1^o pour la bourgeoisie algérienne

L'émigration représente :

— une source de devises étrangères : les travailleurs envoient de 20 à 50 % de leur salaire mensuel. Les transferts vers le pays des revenus du travail évoluent ainsi (en millions de francs) :

1970	1971	1972	1973	1974	1975
1 068	1 136	1 272	1 206	1 491	1 673

(Source : Ministère français du Travail, Secrétariat d'État aux travailleurs immigrés)

— un moyen d'éponger une fraction importante du chômage qui sévit dans les villes et les campagnes. La bourgeoisie d'État révèle son caractère compradore et parasitaire : incapable d'intégrer la force de travail nationale dans un processus productif régulier, elle la brade comme une marchandise sur le marché mondial ;

— une soupape de sécurité pour son régime de classe : les revenus de fonds intra-familiaux contribuent à freiner le mécontentement populaire, à décharger le pouvoir de sa responsabilité à l'égard de centaines de milliers de familles déshéritées ;

— un moyen de maintenir les salaires à un niveau anormalement bas. Surexploités, les travailleurs de l'agriculture, des chantiers et des unités industrielles trouvent dans les mandats des émigrés le complément nécessaire à leur survie.

Cependant, si la bourgeoisie algérienne tire bien des profits de l'expor-

tation de main-d'œuvre, celle-ci n'en demeure pas moins un important facteur d'appauvrissement du pays tant sur le plan économique que sur le plan social.

Le départ massif d'hommes dans la force de l'âge déséquilibre la structure sociale, aggrave le dépeuplement des campagnes (ruine de l'agriculture) et prive l'économie du pays de forces capables de la construire.

2^o pour les bourgeoisie importatrices

L'émigration permet :

— de satisfaire les besoins en main-d'œuvre induits par la croissance économique. En France, par exemple, pour les principaux secteurs d'activité les besoins réels de main-d'œuvre étrangère entre 1965 et 1970 étaient estimés entre 130 000 et 150 000 personnes par an ;

— de réaliser des profits substantiels : le principe «à travail égal, salaire égal» n'est pas respecté lorsqu'il s'agit de la main-d'œuvre étrangère. Les travailleurs algériens sont un capital humain à bon marché. Ils sont sous-remunérés.

Écarts entre les salaires des Français et des étrangers dans la région parisienne

Ouvriers qualifiés	9,4 %
Ouvriers spécialisés	6,9 %
Mancœuvres	5,9 %
Tous ouvriers	18,4 %

(Source : Ministère français du Travail, Secrétariat d'État aux travailleurs immigrés — 1977)

— d'économiser des frais «d'élevage» et de formation. C'est une force de travail masculine en bon état physique et immédiatement productive. La majorité des travailleurs a entre 20 et 40 ans. Leur taux d'activité est de 55 %. Le gain minimum en ce qui concerne le coût «d'élevage» est selon les normes européennes de 25 000 F par travailleur importé ;

— de ne pas prendre en charge les dépenses d'équipements collectifs nécessaires aux familles, celles-ci restant pour la plupart dans le pays d'origine ;

— de ne pas supporter les dépenses d'entretien après la vie active : la rotation des émigrés est relativement rapide. Nombre d'entre eux repartent avant d'avoir atteint l'âge de la retraite.

Répartition de l'émigration par secteur d'activité
(D'après des données du Ministère français de l'Intérieur)

Secteurs d'activité	Emplois en France en 1963	%	Emplois en France en 1970	%
Agriculture	1 908	0,9	6 097	1,6
Industries chimiques	8 887	4,4	19 886	5,2
Métallurgie	58 611	28,9	82 503	21,2
dont : industries méc. product. métal.	(44 905) (13 706)	(22,2) (6,7)	(51 237) (31 266)	(13,2) (8,0)
Transports	5 763	2,8	9 322	2,4
Textiles	5 976	3,0	12 772	3,3
Mines et carrières	7 544	3,7	6 796	1,7
Bâtiment et T.P.	84 316	41,6	163 291	42,0
Matériaux de construction	4 862	2,4	12 396	3,2
Divers	24 617	12,2	75 581	19,4
TOTAL	202 484		388 644	

LA VIE DES ÉMIGRÉS

L'émigration n'est pas un paradis. Son triste visage contraste avec les illusions et les préjugés qui l'entourent et la déforment. Les travailleurs émigrés connaissent une situation pénible marquée par de dures conditions de vie et de travail.

1^o Les conditions de travail

Les secteurs d'activité où sont occupés les travailleurs algériens sont essentiellement le bâtiment et travaux publics, les industries chimiques et la

métallurgie.

Ces secteurs sont généralement considérés comme les plus pénibles, les moins rémunérés et les plus dangereux. Les travailleurs algériens sont sans cesse exposés aux accidents du travail et aux maladies professionnelles. Chaque année c'est un long cortège de malades, de mutilés et de morts qui affluent en Algérie.

Cette situation est aggravée par le fait que les Algériens sont en majorité concentrés dans des tâches parcellaires et sous-qualifiés.



DES ALGERIENS COMME LES AUTRES

LES JEUNES EMIGRES

Les jeunes émigrés sont aujourd'hui près de 250 000 en France. Ils représentent le tiers de l'émigration algérienne. La majorité d'entre eux est née en exil. Les autres ont quitté le pays très jeunes.

Evolution du nombre de jeunes algériens émigrés de moins de 16 ans (1962-1974)

1962	36 860
1965	120 000
1968	160 548
1970	202 725
1972	224 642
1973	226 919
1974	233 440

La plupart ignorent absolument tout de l'Algérie si ce n'est par les quelques discussions qu'ils ont avec leurs parents. Ils ne parlent généralement que le français. Mais s'ils vivent souvent en opposition avec les habitudes et traditions de leur milieu familial, ils n'en connaissent pas moins les mêmes difficultés que celles qu'en-

durent leurs parents. Rien ne leur est épargné des manifestations racistes : hostilité, mépris ou tout simplement indifférence.

Les conditions d'habitat, l'absence d'hygiène, la malnutrition, etc... sont autant de facteurs de maladie. Le quotidien français 'Le Monde' du 24/03/75 écrit ainsi à propos des jeunes émigrés : "En dix ans, le pourcentage des enfants a doublé dans les hôpitaux parisiens et leur nombre a triplé dans les établissements de pédiatrie. Or il ne s'agit pas de maladies importées, mais de tuberculose, de rachitisme, acquis en France voire de cas médicaux impossibles à soigner dans un taudis ou un bidonville. Dans tel centre hospitalier, sur 780 entrées, 32 % étaient celles d'enfants immigrés. A l'hôpital Bretonneau, on a enregistré un quart d'enfants de migrants parmi les admis, et le docteur Strauss a signalé l'importance de l'anémie hypochromique, du rachitisme, des troubles digestifs ou des voies respiratoires qui présentent une fréquence, une sévérité et une chronicité particulière".

Ces mauvaises conditions jointes à l'analphabétisme et à l'inadaptation culturelle et sociale du milieu familial constituent un sérieux handicap sur le plan scolaire pour les jeunes émigrés.

Beaucoup d'entre eux sont rejetés dans les classes dépotoirs où finissent bon nombre d'enfants étrangers. Une enquête menée dans les classes de cours élémentaires, moyens et de fin d'études des écoles de Nanterre fréquentées par 471 élèves algériens montre que 46 % d'entre eux sont répartis dans les sections "faibles" de ces classes, tandis que dans les sections "normales", la plupart ont un an de retard. En fait, la sélection commence dès le cours préparatoire. Ainsi, selon la revue "Enfance", "les enfants algériens sont traditionnellement exclus du cours préparatoire A, destiné à fournir les candidats à la 6^{ème}".

Cette situation amène une grande majorité des jeunes émigrés algériens aux redoublements successifs et à l'échec scolaire. "On assiste à cette situation douloureuse : des enfants demeurent

trois ans dans un cours préparatoire. Ils traînent ensuite en cours élémentaire, puis en cours moyen. Ils se retrouvent à quatorze ans inadaptés et désarmés devant la vie, au moment précis où elle exige d'eux efforts et adaptation. On crée ainsi, dit un directeur d'école, toutes les conditions pour que se constituent alors des bandes de voyous" ("Le Monde" du 24/03/75). La Revue de la Chambre de Commerce de Marseille estimait récemment que 12 % des enfants des travailleurs immigrés sont analphabètes à la fin de leur scolarité obligatoire.

Ceux qui dépassent le cap de l'école primaire sont orientés vers des CET pour former rapidement une main-d'œuvre bon marché : les sections commerciales pour les filles, les centres d'apprentissage pour les garçons. Mais, même dans ce cas, peu d'entre eux arrivent jusqu'au bout de leurs études.

En fait, pour le grand nombre, rejetés du système scolaire, c'est le désœuvrement. D'après "France-Pays arabes" de septembre 1973, 61 % des Algériens âgés de 16 à 20 ans ne sont recensés ni à l'école ni au travail. Trois quart des adolescentes algériennes immigrées ne travaillent pas. Ce qui crée un terrain particulièrement favorable pour le développement de la délinquance.

Les jeunes algériens en France vivent en fait un double exil. Rejetés dans le pays d'accueil, ils peuvent difficilement concevoir leur avenir dans l'Algérie d'aujourd'hui. Le climat totalitaire, l'intolérance, le refus de la diversité et de la différence qui caractérisent l'idéologie du pouvoir algérien font de ces jeunes des étrangers dans leur propre pays. Aucune autre perspective ne leur est offerte qu'une algérianisation conçue avant tout comme une domestication (l'expérience du service national est à ce titre très instructive pour les jeunes émigrés). La réinsertion de ces jeunes ne pourra en fait se faire que dans une Algérie à la transformation de laquelle ils auront eux-mêmes contribué, une Algérie où ils seront des Algériens à part entière même avec l'accent d'Aubervilliers ou d'ailleurs.

Qualification professionnelle des Algériens (1962, 1966, 1970)

	1962	1966	1970
Mancuvre	112 293	129 026	180 753
O.S.	62 180	73 210	132 786
O.Q.	16 222	22 518	39 659
Maîtrise	506	353	—
Employés	1 491	2 412	—
Divers	—	—	29 349
TOTAL	192 692	227 519	382 547

L'émigration est loin d'être une « pépinière » de cadres pour l'Algérie. La théorie fumeuse du pouvoir selon laquelle les émigrés sont partis pour recevoir une formation est battue en brèche par la réalité : en 1973, seuls 1 995 Algériens ont été formés dans les centres de FPA, la majorité (800) dans la branche du bâtiment. Pour l'année 1974 la répartition des stagiaires formés est la suivante :

Répartition des stagiaires algériens formés en 1974

Bâtiment	H	762
	F	1
Électromécanique	H	65
Radioélectricité	H	—
Électronique	F	—
Métaux	H	937
	F	—
Bureau	H	9
Commerce	H	19
Informatique	F	—
Divers	H	482
	F	58
Tous secteurs	H	2 255
	F	78
Ensemble effectifs		2 333

Source : A.F.P.A.

Sur 17 000 Algériens fréquentant les cours recensés par l'UNESCO, 99 ont été admis au CEP, 41 d'entre eux sont entrés à la Pré-FPA. Vu les sommes engagées et le nombre de participants, le résultat est plus que dérisoire.

2^o Les conditions de logement

Les émigrés sont généralement mal logés. La plupart habitent dans des baraquements insalubres, dans de vieux hôtels voués à la destruction, où les loyers dépassent souvent 120 F par locataire pour des chambres sans eau ni chauffage et dans lesquelles s'en-

tassent souvent 4 ou 5 personnes.

Ceux qui sont hébergés dans les foyers vivent de véritables conditions d'encasernement. Seule une minorité d'Algériens est logée dans les grands ensembles de type social.

La surexploitation, la malnutrition, le manque d'hygiène et l'entassement sont autant de facteurs qui affectent l'état de santé des Algériens.

3^o La santé des émigrés

La santé des travailleurs algériens, vu la précarité de leurs conditions d'existence, est vulnérable aux différentes maladies. Nombre d'entre eux sont hospitalisés pour des infections des voies respiratoires. Les émigrés algériens contractent la tuberculose dans une proportion de 5 à 10 %. Ils sont sensibles aux troubles digestifs, aux ulcères. Livrés à eux-mêmes, exclus de la vie affective et sexuelle, ils sont souvent victimes d'une prostitution dangereuse qui les expose à la contamination vénérienne.

Taux bruts de morbidité tuberculeuse comparée des populations française et algérienne dans l'agglomération marseillaise (1970)

arrondissements	Français (%ooo)	Algériens (%ooo)
1 ^{er}	16,9	86,5
2 ^{ème}	19,0	109,0
3 ^{ème}	16,8	58,5
4 ^{ème}	8,2	—
5 ^{ème}	5,5	—
6 ^{ème}	5,6	138,0
7 ^{ème}	6,8	476,0
8 ^{ème}	4,7	58,4
9 ^{ème}	5,5	33,9
10 ^{ème}	9,0	35,5
11 ^{ème}	4,5	48,0
12 ^{ème}	9,2	194,0
13 ^{ème}	12,0	176,0
14 ^{ème}	12,4	64,6
15 ^{ème}	17,6	81,1
16 ^{ème}	18,0	34,0

(Source : Comité médical et médico-social d'aide aux migrants – Janvier 1976).

4^o La détresse morale

Les travailleurs algériens ont le sentiment sinon d'être rejetés du moins d'être mal tolérés. Ils se sentent entourés de pas mal de préjugés. Les déchirements humains nés de l'exil (chagrin d'être loin des siens, changement de rythme de vie, difficultés d'adaptation, insécurité du travail, etc...) sont la cause de troubles mentaux et de chocs psychologiques divers. Habités par l'angoisse, ils se replient sur eux-mêmes et sombrent dans un abîme de solitude. L'alcoolisme demeure souvent le seul refuge. Il est un moyen de rompre avec la monotonie de leur vie. Mais il ravage leur santé, détruit leur capacité de résistance et de combativité.

Cette situation est aggravée par les pratiques scandaleuses de l'administration algérienne. La visite à l'Ambassade ou au consulat pour se faire délivrer des papiers, les procédures douanières lors du retour au pays, sont toujours une source d'humiliation, de tracas et d'amertume. La période des vacances est souvent l'occasion pour le pouvoir d'Alger d'accuser les travailleurs émigrés de provoquer les pénuries et de faire augmenter les prix. De sorte que ces derniers sont rendus responsables de la situation désastreuse que le régime a lui-même créée.

Nombre d'Algériens admis dans les hôpitaux de Paris

Années	Hospitalisés	Population algérienne de Paris
1973	17 136	63 979
1974	20 273	64 775

(Source : Administration générale de l'assistance publique).

LE MYTHE DE LA REINSERTION

Le pouvoir de la bourgeoisie d'État mène une intense propagande à propos de « la réinsertion » des émigrés. Or tout le monde sait que dans les conditions économiques et sociales actuelles le retour au pays ne peut être qu'une échéance illusoire. D'ailleurs combien de travailleurs ont regagné le pays natal un contrat de travail en poche ? Le pouvoir ne donne pas de statistiques globales sur la réinsertion. Il faut donc se contenter de quelques exemples, par ailleurs très révélateurs. Ainsi, en 1972 le nombre de demandes de réinsertion reçues directement par les services du Minis-

terre du Travail et des Affaires Sociales est de 173. Sur ce nombre, 14 seulement ont reçu une réponse positive. Ces différentes opérations de ré-intégration réalisées au compte de la SNS, de la SONACOME, de la SONATRACH et de la SONELGAZ n'ont permis de recruter jusqu'à présent que quelque 1 500 personnes. La DNC/ANP au cours de deux expériences en 1973 n'a recruté que 33 personnes (19 travailleurs qualifiés en février, 14 en juin).

Que valent ces chiffres par rapport à l'estimation faite par le pouvoir en mars 1975 et faisant état de 60 000 travailleurs qui seraient «réinsérés» d'ici

à 1977 ? De plus, parmi les travailleurs qui sont partis beaucoup n'ont pas attendu longtemps pour s'apercevoir de la supercherie. Le manque de logements, l'insuffisance des salaires, la précarité des conditions de travail, les pénuries, la médiocrité de la scolarisation et de l'infrastructure sanitaire, l'absence de droits et de libertés démocratiques sont autant de facteurs de blocage qui les obligent à reprendre le triste chemin de l'exil. Pour certains la déception est tellement grande qu'ils ne sont pas prêts à retourner avant longtemps au pays.

En fait «la réinsertion» n'est qu'un miroir aux alouettes destiné à :

— faire croire que le pays se construit puisqu'on vient chercher des ouvriers jusque dans l'émigration ;

— maintenir chez les émigrés des illusions quant au retour dans leur pays.

D'ailleurs n'est-ce pas Ghraïeb, président de l'Amicale des Algériens en Europe qui déclarait il n'y a pas si longtemps : «Il y a lieu de dire à ceux d'entre nous qui risquent de se tromper que notre pays aura besoin d'exporter une partie de sa main-d'œuvre pour mener à son terme la lutte pour le développement économique». C'est sans doute pourquoi on vient d'annoncer encore l'exportation de 800 travailleurs en direction de la RDA !

UNE POLITIQUE D'EXPORTATION DE MAIN D'OEUVRE

1) LES ACCORDS FRANCO - ALGÉRIENS

Les accords d'Evian prévoient la liberté de circulation des personnes entre l'Algérie et la France. Mais dès les premiers mois de l'année 1963, ce principe est remis en cause. Devant l'afflux massif des travailleurs algériens, les autorités françaises tentent de négocier avec le gouvernement algérien une convention de main-d'œuvre. Les négociations échouent devant le refus du gouvernement algérien. Les autorités françaises instaillent un contrôle sévère dans les ports et les aéroports. Beaucoup d'Algériens sont ainsi refoulés.

1) Protocole du 10 avril 1964

Un protocole d'accord portant sur les questions de main-d'œuvre est signé le 10 avril 1964. Il stipule que les arrivées de travailleurs algériens seront fixées en fonction «des disponibilités de main-d'œuvre du côté algérien, et des disponibilités du marché de l'emploi du côté français». En fait, il s'agit là d'une pure clause de style car la masse d'Algériens, obligés de partir à cause du chômage et de la misère, est sans cesse croissante. C'est donc le gouvernement français qui fixe trimestriellement ses besoins en main-d'œuvre. D'autre part le contrôle médical est désormais exercé en Algérie par des médecins français. Les familles des émigrés ne peuvent venir que si ces derniers disposent «d'un logement conforme aux règles de l'hygiène».

2) L'accord du 27 décembre 1968

Ce nouvel accord est signé à Alger. Bien qu'il se situe dans le cadre de la déclaration des principes des accords d'Evian, il met l'accent sur trois points :

- «apporter une solution globale et durable au problème relatif à la circulation à l'emploi et aux séjours des ressortissants

algériens sur le territoire français».

- «maintenir un courant régulier de travailleurs qui tiennent compte des volumes de l'émigration traditionnelle algérienne en France».

— «garantir et assurer la libre circulation des ressortissants algériens se rendant en France dans l'intention d'y exercer une activité professionnelle salariée».

L'accord prévoit en plus :

- un contingent annuel «fixé à 35.000 par an pour une période de trois années».

- l'institution d'un certificat de résidence.

Dans les limites du contingent, «les titulaires de la carte délivrée par l'ONAMO sont autorisés à séjourner en France durant une période de neuf mois afin d'y rechercher un emploi. A la fin de cette période, s'ils ont trouvé du travail, ils reçoivent un certificat de résidence valable pour une durée de cinq ans».

Les familles ne peuvent venir que si elles sont munies de passeports et de certificats médicaux établis soit par la mission médicale française de l'ONAMO, soit en France par des médecins agréés par ce même organisme.

3) L'accord du 23 décembre 1971

Il s'agit en fait d'un procès verbal de conversation entre les deux parties. La principale disposition est la fixation du contingent à 25.000 par an pour les arrivées 1972-1973. L'accord prévoit de nouveaux pourparlers pour le début de l'année 1973.

Prenant prétexte de la multiplication des attentats de caractère raciste, le pouvoir algérien après plus de trois semaines d'atterrissements, décide de suspendre l'émigration le 19 septembre 1973. Cette décision est purement démagogique car :

- le contingent d'émigrés admissibles en France est depuis longtemps épuisé. D'ailleurs, un document officiel précise à ce

moment là que l'attente pour obtenir une carte de l'ONAMO est de quatre ans.

- La France à cette époque, s'achemine vers l'arrêt des importations de main-d'œuvre à cause de la crise économique et sociale qu'elle traverse. La suspension de toute immigration par le gouvernement français sera d'ailleurs chose faite en juillet 1974.

2) L'EMIGRATION EN RDA

L'accord signé entre le pouvoir d'Alger et la RDA en vue du transfert d'un important contingent de main-d'œuvre intervient après le refus de certains pays occidentaux (France, Belgique, RFA, Suisse) d'accepter des travailleurs algériens.

Quelles sont les conditions à remplir par le «candidat» à l'émigration en RDA ?

1 - Etre âgé entre 24 et 40 ans avec ou sans charge de famille et avoir un niveau d'instruction équivalent au 1er cycle du primaire.

2 - Etre titulaire de la carte ONAMO, valable seulement aller-retour.

3 - Avoir subi une préparation pendant 10 jours se rapportant notamment à la connaissance du pays d'accueil.

Les autres termes du contrat sont :

1) - Les familles ne sont pas autorisées à accompagner le travailleur émigré.

2) - La durée du séjour est fixée à 4 ans, reconductible pour ceux présentant des «aptitudes satisfaisantes».

3) - La liberté est laissée au pays d'accueil de résilier le contrat s'il y a atteinte par le travailleur algérien à «la discipline du travail socialiste et aux normes de la vie sociale». Des poursuites pénales sont prévues en cas de violation des lois en vigueur.

Le départ du premier contingent est fixé au 1er juillet 1974. Ceux qui partent sont sélectionnés sur dossier. Ils ont passé la visite médicale avant le 10 septembre 1973.

La réinsertion: mythe et désillusion



NOS LECTEURS NOUS ECRIVENT

UNE SITUATION QUI SE DEGRADE DE PLUS EN PLUS

«Dans l'immeuble, propriété de l'Etat, que j'habite, les escaliers sont recouverts d'ordures, une odeur insupportable infeste l'air. Dans ce dépotoir permanent pataugent à longueur de journée des enfants en bas âge. Les ampoules électriques, les vitres, les boîtes aux lettres ont disparu. Les murs suintent d'eau usée provenant de canalisations cassées. L'organisme public chargé du nettoyage et des travaux, alerté près de 10 fois s'est contenté de promesses vagues, mais il n'a rien fait. De jour en jour l'espace viable se réduit ; il ne reste, le plus souvent, que l'intérieur du domicile personnel. Quand la misère ne s'en est pas emparée.

Ailleurs même état de dépréssissement. L'administration dégage une impression d'inertie profonde face à l'agitation désespérée de la foule.

En période de rentrée scolaire, l'exemple de l'académie est des plus flagrants. Les services sont ouverts au public 1 fois par semaine et durant 5 heures. Une foule de plusieurs centaines de personnes se presse devant la porte en fer gardée par deux policiers. Dès que la porte s'ouvre, bousculade générale. Des cris s'élèvent et de nouveau la porte se referme ; beaucoup devront encore attendre. A l'intérieur les choses ne sont pas plus faciles. Le bureaucrate prend soin de ne jamais «savoir exactement ce que vous voulez» et d'un air méprisant il vous enverra chez son collègue du 2ème ou du 3ème étage, pourvu vous le laissiez en paix. D'ailleurs la mine de dégoût et le verbe haut, avec lesquels il vous apostrophe suffisent à vous convaincre qu'il est maître chez lui. Après avoir fait tous les étages allant d'une porte à l'autre pour trouver le «bon service» il est rare de trouver à son poste le «bon fonctionnaire». Le plus révoltant, dans cette situation, c'est qu'au même moment, un «parent» du «chef» se voit régler ses problèmes avec une célérité déconcertante. On a peine à contenir sa colère. Les éclats ne sont d'ailleurs pas rares...

...A l'arrêt des autobus, les files d'attente sont permanentes, seulement plus fournies aux heures de pointe. Les bus sont littéralement pris d'assaut. Le convoyeur essaie de rétablir l'ordre, s'égoisse désespérément. Il n'y a rien à faire contre ce père de famille pressé de rentrer chez lui, cette femme chargée de commissions, cet

écolier..., tous ont des raisons valables de ne pas rater le premier bus qui arrive. D'ailleurs y en aura-t-il un second de sitôt ? Ayant voulu éviter la bousculade, j'ai dû attendre plus d'une heure pour voir arriver un second bus, mais entre-temps la foule s'est reconstituée aussi dense que précédemment. J'ai été témoin d'un appel lancé par un voyageur à ceux qui l'entouraient : «Descendons tous, dit-il, et boycottons les transports publics» ; les gens qui l'entouraient l'ont approuvé, qui d'un hochement de tête, qui d'une parole volontaire «Ça ne peut plus durer comme ça».

...A l'hôpital, pour avoir droit à une consultation, il faut savoir attendre et attendre... A cinq heures du matin la queue commence à se constituer. Des malades venant de régions éloignées passent la nuit devant la porte de l'hôpital ; quant à l'heure de réception elle n'est jamais précise. Jusqu'au soir, les salles d'attente, les couloirs ne désemplissent pas. Dans les périodes de canicules, l'attente agrave l'état des malades ; les bousculades, l'air suffocant contraignent beaucoup à s'allonger à même le sol, affaiblis, n'en pouvant plus de la station debout. J'ai été témoin de la mort, au milieu de la file, d'un homme âgé de 50 ans. Les infirmiers l'ont allongé sur un brancard au milieu du couloir, couvert d'un drap et il est resté ainsi plus de 2 heures, les passants enjambant le cadavre pour aller et venir. Il se peut, qu'après une journée d'attente on vous renvoie pour un autre jour. Alors on cherche ailleurs où se faire soigner, dans un cabinet privé. Là, le spectacle est presque le même.

On voit tôt le matin tout un peuple dormant dans les couloirs des immeubles, devant la porte des cabinets médicaux. Ainsi un remplaçant, jeune étudiant en 5ème année de médecine, sans expérience, a examiné 97 malades en une journée à raison de 30 DA la visite, sans compter les pourboires qu'exige le planton. Un pharmacien rapporte que certains médecins distribuent à tous les clients un même traitement quelle que soit la maladie dont ils souffrent.

...Un tel état des choses réagit sur la mentalité des gens en suscitant des idées, des comportements nouveaux.

Pour faire un papier, acheter 1 litre d'huile, on doit faire la queue, bousculer les autres pour arriver le premier, ne pardonner à personne de prendre votre place.

L'autre façon (qui n'en est pas une pour tout le monde) c'est d'avoir recours au piston, supplier un bureaucrate, chercher à obtenir les faveurs de quiconque détient un pouvoir même si habituellement on n'éprouve que répulsion pour ce genre de personnage.

Ainsi les valeurs morales jusque là bien établies, font place à des valeurs nouvelles qui prennent pour centre l'intérêt strictement personnel. «Aujourd'hui le plus fort écrase le plus faible, le frère mange son frère, la course au profit devient la raison de vivre. Il faut être parmi ceux qui réussissent et que m'importe le reste, la grandeur d'un homme se mesure à l'épaisseur de son portefeuille» : ainsi pense et se comporte la petite-bourgeoisie. Malheureusement ces idées sont retrouvées même dans le milieu populaire. Mais si la couche aisée a les moyens qui lui permettent de mettre en pratique cette mentalité, la situation du travailleur au contraire le contraint à chercher la solidarité de ses camarades de classe pour échapper à la misère.

LA CORRUPTION est devenue un phénomène social général dans les couches aisées. Tous ceux qui détiennent un pouvoir par la place

qu'ils occupent dans les appareils d'Etat, du sommet à la base, exigent en échange de leurs services d'être payés.

Un témoin raconte : «Sur le train Alger-Tunis, le policier chargé de contrôler les voyageurs sortant du territoire algérien, nous a demandé de lui remettre chacun 20 DA pour le dédommager de son travail pénible, sinon il nous ferait des difficultés».

Quant aux histoires relatives aux pratiques des contrôleurs des prix elles sont innombrables. Généralement, les contrôleurs interviennent à 2 dans une affaire. Le premier rend visite à un marchand pour un contrôle routinier et finit toujours par trouver une faille possible d'une amende : il dresse un procès-verbal et s'en va. Quelques temps après, son complice passe chez le même marchand, sachant à l'avance que ce dernier lui fera part de ses ennuis. Alors il promet de «faire quelque chose mais cela risque de coûter un peu d'argent, etc...». Le commerçant paie et il est quitte de l'amende. Ces dépenses «extra» sont comptabilisées dans les charges à côté des autres dépenses, et contribuent à augmenter les prix...»

...Le directeur de l'ONACO de Souk-Ahras a vendu en une fois toutes ses disponibilités en thé (plusieurs tonnes), en sucre, etc... à un gros commerçant, soumettant le marché à une pénurie temporaire. Au moment décisif, le commerçant a mis en vente les denrées rares à un prix prohibitif.

Les membres de la bourgeoisie se soutiennent dans ces trafics : ainsi le directeur des transports de Annaba, condamné à deux ans de prison pour détournements et trafic d'influence est relâché sur intervention de ses supérieurs et du ministère de la justice. Son frère, compromis dans une affaire de pots-de-vin en 1972, alors qu'il était responsable commercial de la SONACOME, a été promu à un poste supérieur.

Enrichis de fraîche date, bourgeois anciens ou nouveaux étaient maintenant au grand jour leur luxe.

Le contraste est frappant. Une large frange de la population s'appauvrit de jour en jour. Anciens paysans chassés des campagnes, petits artisans ruinés, chômeurs, ouvriers aux bas salaires croupissent dans les bidonvilles qui cernent la ville de toute part. Pour survivre ces familles se dispersent dans les quartiers plus cossus où on voit les enfants-cireurs, pères-marchands ambulants, femmes-mendiants.

Le nombre de marchands ambulants grossit de jour en jour. Jeunes et moins jeunes, on les rencontre dans tous les quartiers de la ville.

Un phénomène est réapparu récemment parmi les jeunes : les jeux de hasard. Des cireurs, à peine âgés de 12 ans, traînent dans la rue, tendant aux passants leur boîte de bois et pourchassés par la police.

Dans les quartiers pauvres des femmes de 40 à 50 ans végétent toute la journée devant un étalage de pain rassis, de vieux vêtements rapiécés. J'ai vu des femmes cherchant à vendre à peine 2 ou 3 kilos de légumes divers ramassés dans les dépotoirs des marchés, des entrailles d'animaux provenant des alentours des abattoirs. Et aussi ces hommes proposant de vieux robinets cassés, une unique chaussure, des clous rouillés, des piles usées, des tiges de fer, un morceau de bois, n'importe quoi... Des hommes dans la force de l'âge, réduits à faire les poubelles pour récupérer tout ce qui à leurs yeux constitue une valeur échangeable, et qui passent leurs journées à attendre un hypothétique client.

ONCV - Oran

Au début de l'année, licenciement de 300 ouvriers temporaires. Les ouvriers licenciés menaçant de manifester en ville avec leurs familles, le Wali demande à l'ONCV de les reprendre et de les permanentiser.



SORECAL (parc Sidi Moussa)

300 ouvriers en grève à la mi-février pour des revendications de salaires (retards).



SORECAL (chantier Aïn Taya)

Débrayages répétés pour protester contre les mauvaises conditions de travail, de rémunération et de transport.



SONITEX (La Karma ex-Valmy)

21 travailleurs auteurs de revendications et de critiques à l'égard de la direction et de la section syndicale (collusion avec la direction) ont été licenciés avec l'accord du syndicat. Les licenciés se sont bagarrés avec les "syndicalistes" et l'administration. Interventions de la gendarmerie, du parti et du ministère. Les ouvriers ont été intégrés et une enquête est en cours.



SNTV

Le 21 mars les chauffeurs des autobus desservant l'université de Constantine se sont mis en grève pour quelques heures. (Cette grève fait suite à une autre grève déclenchée il y a 2 mois.)



Arrêt de travail des traminots d'Oran le lundi 11 avril entre 13 h et 15 h afin de protester contre l'arrestation et le tabassage de 3 de leurs collègues par des policiers en civil.



Le 26 avril, de jeunes lycéens employés lors du recensement ont manifesté devant la mairie de Constantine pour réclamer le paiement de leurs indemnités.



RMTC (Constantine)

Les chauffeurs de la Régie Municipale des Transports de Constantine (RMTC) ont arrêté le travail jeudi 28 avril. Ils revendentiquent le paiement d'une prime à tous les chauffeurs, alorsque la direction ne l'a accordée qu'à 10 d'entre eux. Toute la matinée du jeudi les bus ont été immobilisés. Pour briser la grève, la direction a constraint des mécaniciens détenteurs de permis de conduire à remplacer les grévistes. Le trafic a repris dans l'après-midi. Dimanche 1er mai, les chauffeurs qui devaient assurer la permanence ont de nouveau refusé de travailler. Jusqu'à 5 h de l'après-midi, il n'y avait pas de bus.

OUI A LA MONTEE

par de nombreuses grèves pour empêcher la restitution de certaines usines et domaines autogérés à leurs anciens propriétaires, notamment la ferme Boutiba et l'usine Norcolor.

Le Pouvoir décide alors d'utiliser tous les moyens pour réduire l'UGTA :

- Interdiction du journal « Révolution et Travail ».
- Suppression du droit de grève par un article du code pénal paru au Journal Officiel. Celui-ci prévoit « une peine de deux ans de prison et une amende de 20.000 DA contre quiconque s'efforce, avec ou sans succès, d'obtenir une cessation concertée du travail dans le but de forcer la hausse ou la baisse des salaires ».
- Arrestations de militants syndicalistes qui refusent les coups de force.
- Interdiction de toute activité aux Unions locales d'Alger et Skikda.

Le tout pour aboutir à un nouveau syndicat caporalisé formé de fédérations professionnelles dans lesquelles les militants ouvriers sont noyés dans une masse de fonctionnaires chargés de la répression des travailleurs.

Depuis, l'UGTA est devenue un appendice du FLN participant pleinement aux tâches de mise au pas et de répression des ouvriers. De ce fait, les travailleurs n'ont d'autres choix que la lutte résolue, en dehors des cadres bureaucratiques (GSE, ATE, ATU, etc...), pour défendre et arracher leurs droits.

L'information sur les luttes des masses populaires n'existe pratiquement pas en Algérie. La presse aux ordres observe à cet égard un silence éloquent : TOUT EST FAIT POUR DONNER DU PEUPLE ALGERIEN L'IMAGE D'UNE MASSE MISÉRABLE MAIS CONTENTE DE SON SORT. La réalité est pourtant tout autre. Face à la dégradation continue de la situation, le mécontentement se transforme de plus en plus en une véritable offensive contre la politique du Pouvoir.

Ces luttes touchent toutes les classes exploitées et s'il est difficile, faute d'informations suffisantes, de faire un bilan exhaustif, les quelques exemples que nous présentons sur l'année en cours donnent une idée sur leur diversité, leur nature et leur portée.

DU 27-12-76 au 8-1-77, les étudiants de l'Institut de Sociologie ont déclenché une grève des cours avec occupation des locaux et installation de piquets de grève (voir EL JARIDA n° 19 de mars 1977).

FEVRIER 1977

Grève des étudiants du C.E.R.I. (centre d'Etude et de Recherche en Informatique).

Grève des internes en chirurgie dentaire pour protester contre la décision leur imposant un module supplémentaire.

DU 26 février au 9 mars, grève des étudiants de l'Institut des sciences médicales de Constantine.

MARS 1977

Une grève déclenchée par les dockers paralyse totalement le port de Annaba. Craignant une répétition des événements de Aïn Beïda, le pouvoir réprime sauvagement les grévistes et organise des rafles quotidiennes pour intimider la population.

Les ouvriers des brasseries et glacières d'Algérie (BGA) d'El Harrach ont déclenché une grève pour l'augmentation de leurs salaires et l'amélioration de leurs conditions de travail.

Les chauffeurs des bus des cités universitaires lancent un mouvement de grèves pour l'augmentation de leurs salaires.

Les ouvriers de l'unité de la SN Métal d'El Harrach déclenchent une grève pour imposer l'application de la grille des salaires.

Les ouvriers de l'unité SN Métal de Hussein-Dey font grève pour imposer la réintégration d'une dizaine de leurs camarades

17 JANVIER 1963 : 1^{er} CONGRES DE L'UGTA

Après avoir vainement tenté d'empêcher la tenue de ce congrès le pouvoir change de tactique :

- d'abord il crée de toutes pièces des «sections syndicales» qui votent des motions désavouant le secrétariat de l'UGTA.
- ensuite il recourt à la force en faisant investir la salle du congrès par des chômeurs ramenés par camions. A ces chômeurs abusés, Ben Bella et Bourmiediene font élire une Direction aux ordres avec Boudissa (affairiste corrompu), Cheikh Benghazi (ancien responsable du syndicat messaliste et qui a rallié le F.L.N. après avoir massacré des milliers de nationalistes) et Djermane (rallié à Ben Bella durant le congrès).

Malgré sa décapitation, l'UGTA représentait toujours un danger pour le Pouvoir parce qu'elle conservait toute son audience auprès des travailleurs. Tous ceux qui voulaient lutter s'adressaient à elle pour s'organiser et agir.

En dépit des efforts de la nouvelle direction pour empêcher les grèves, celles-ci se poursuivent et se multiplient tant dans le secteur privé que dans le secteur d'Etat, grâce au dynamisme et à la combativité d'une base exigeante et consciente de ses droits.

23 MARS 1965 : 2^{ème} CONGRES DE L'UGTA

Sous la pression du vaste mouvement de grèves du mois de Décembre 1964 (grève des dockers d'Alger, de la S.N.T.A., de la Compagnie John Brown, des employés des bains maures, des 4.000 ouvriers du chantier de l'Aurassi, des établissements Saint-Frères, des ateliers Peugeot, des ateliers Durafour, des établissements Michelin et des ouvriers du pétrole, que les forces de répression essaient de contenir), Ben Bella convoque en toute hâte un congrès, espérant ainsi endiguer la montée des luttes et gagner du temps pour se donner de nouveaux moyens de coercition. A ce congrès, la base de l'U.G.T.A. parvient à imposer l'élection au sein de la Direction de quelques éléments non corrompus.

L'UGTA APRES LE 19 JUIN 1965

Le caractère anti-ouvrier du régime s'affirme encore davantage avec le coup d'Etat de Boumedienne. Les travailleurs réagissent

DES LUTTES



licenciés arbitrairement par la Direction.

Un mouvement de grève éclate dans les cités universitaires de Constantine.

Depuis le 27 mars, les étudiants de l'institut des sciences de la terre à Constantine sont en grève et occupent les locaux administratifs.

Le 28 Mars, une grève générale est déclenchée par les étudiants de la cité universitaire de Ben Aknoun.

En même temps les étudiants de la cité universitaire de Kouba déclenchent une grève et prennent en charge le fonctionnement du restaurant.

Le 31 Mars, tous les étudiants d'Alger boycottent les restaurants universitaires.

AVRIL 1977

Du 30 Mars au 13 Avril : grève des étudiants de l'Institut des sciences vétérinaires de Constantine.

Grève d'une journée à l'école des ingénieurs des travaux publics pour l'amélioration de l'enseignement et des conditions de vie des étudiants.

Grève des cours à l'institut de droit d'Oran.

Les éboueurs de la ville d'Alger déclenchent une grève après avoir constaté que la municipalité avait abaissé de 250 à 150 DA leur prime de salissure. Ils n'ont repris le travail qu'après avoir reçu un engagement ferme du président de l'APC de revenir sur cette décision.

Le 8 Avril, les élèves du lycée El Idrissi boycottent l'émission de télévision «inter-lycées» parce que le directeur de la RTA voulait censurer leur représentation.

Depuis le 9 Avril, les 450 ouvriers de la SNEMA (unité de Réghaïa) sont en grève. Ils exigent la démission du directeur dont ils dénoncent l'arbitraire.

Grève des étudiants de la cité Revoil (Ruisseau).

A l'instar de leurs camarades d'Alger, les lycéens de Blida boycottent l'émission de la T.V. «inter-lycées» du 15 Avril.

Le 16 Avril, les étudiants de l'école nationale d'interprétariat déclenchent une grève sur la base de revendications d'ordre pédagogique.

Depuis le 16 Avril, tous les étudiants de la Faculté de Droit d'Alger (section arabisée) ont arrêté les cours et installent des piquets de grève.

Ils posent le problème des débouchés pour les disciplines arabisées : «que deviendrons nous avec nos diplômes ?», disent-ils. Après avoir été reçus par Boumediene qui leur demande de reprendre les cours et de résoudre le problème par la suite, ils tiennent une assemblée générale au cours de laquelle ils décident de continuer leur grève, d'occuper la faculté centrale le 27 Avril et la faculté de droit le 28 Avril. Par ailleurs, ils sensibilisent les étudiants des autres facultés et lycées sur le problème de leur avenir.

Le 17 Avril, les étudiants de l'institut de psychologie d'Alger se mettent en grève pour imposer la levée de la sanction qui frappe un de leurs camarades.

Le 21 Avril, les étudiants en psychologie d'Alger occupent le rectorat pour poser le problème des débouchés à la fin des études.

Depuis le 20 Avril, les ouvriers d'«ACILOR» (unité de la SNS à Oran) sont en grève et occupent l'usine. Ils ont révoqué et expulsé le président de l'ATU et réclament une augmentation des salaires.

Les étudiants résidant à la cité de Bab Ezzouar boycottent, depuis le 26 Avril, les bus mis à leur disposition par la SNTV. Ce sont de vieux cars réformés qui tombent très souvent en panne.

Le 21 Avril, les étudiants de l'INIL (institut national des industries légères) ont déclenché une grève pour protester contre l'ex-

clusion de deux étudiants.

Depuis le 23 Avril, les étudiants de l'institut national agronomique d'El Harrach organisent des assemblées générales pendant les heures de cours malgré l'opposition de leurs «délégués», pour protester contre l'exclusion de trois de leurs camarades.

Face à cette montée des luttes, Boumediene, aux prises avec ses colonels et ses ministres, continue tant bien que mal sa fuite en avant.

Après l'affaire du Sahara Occidental et l'«année des élections» il entame cette fois l'«année des congrès».

Aux cadres des sociétés nationales accusés de trafic et de détournements il annonce l'étape de la rigueur tout en poursuivant sa politique qui a détruit notre agriculture, dilapidé nos deniers en usines improductives et soumis notre pays à un endettement écrasant.

Le tapage organisé par la Présidence autour de la bureaucratie se termine par un accroissement des pouvoirs de Boumediene qui en plus de ses anciennes fonctions de Président du Conseil de la Révolution, Président du Conseil des ministres, Président de la République, Ministre de la Défense, s'attribue encore les affaires religieuses et la Direction générale de la Fonction Publique.

Pour couper court au climat d'incertitude qui règne dans le pays, il entame péniblement la «réorganisation» du gouvernement. Celle-ci donne lieu à des compromis sordides qui débouchent sur des équilibres fragiles. Chaque clan cherche à se consolider au détriment des autres : pour les uns, l'organe suprême de l'Etat est le Conseil de la Révolution qui tire sa légitimité du coup d'Etat du 19 juin, alors que pour les autres cet organe suprême est constitué par la Présidence et l'APN qui toutes deux tirent leur légitimité d'élections dont tout le monde connaît le caractère anti-démocratique.

En fait, ce régime qui a érigé le terrorisme politique, l'intimidation, les méthodes de gangsters, les liquidations et les assassinats en système de gouvernement veut exclure de la vie politique algérienne la seule source de légitimité et de changement : les masses algériennes.

Il est temps de trouver une issue à cette situation. Cela exige l'instauration d'un large débat qui permette à tous les algériens de débattre publiquement des choix fondamentaux qui engagent l'avenir du pays.

Cette condition ne peut être réalisée que par une mobilisation et un regroupement des forces de gauche et démocratiques pour donner des perspectives claires à la montée des luttes populaires. Il s'agit dans l'immédiat de créer le cadre minimum d'un tel débat en imposant :

- le respect des libertés individuelles contre l'arbitraire et la répression,

- la liberté d'expression et de publication pour en finir avec le monopole de l'Etat sur l'information, et avec l'indigence et la malhonnêteté de la presse aux ordres,

- la liberté de réunion, d'organisation et de constitution de partis politiques pour briser le monopole exercé dans ce domaine par les forces bourgeoises et permettre l'expression autonome sur la scène politique du mouvement révolutionnaire,

- la reconnaissance sans limite de la liberté et de l'autonomie syndicale ainsi que du droit de grève pour faire face aux appétits démesurés des patrons et de l'Etat.

VIVE LES LUTTES POPULAIRES

ALGER le 28 Avril 1977

Grève des ouvriers boulangers (Constantine)

Les boulangeries de Constantine étaient fermées mercredi et jeudi 4 et 5 mai. Les ouvriers boulangers ont déclenché une grève pour exiger une augmentation des salaires. Ce sont en majorité des jeunes âgés de 18 à 25 ans.

Ils travaillent la nuit et revendent le doublement de leurs salaires. Un ouvrier témoigne : «depuis quelques mois, l'idée d'entreprendre quelque chose pour faire avancer la résolution de nos problèmes les plus épiniens germe. Il y a eu la grève des ouvriers de Skikda. Cela nous a encouragés et nous voulions faire de même, en attendant l'occasion propice».

Les patrons boulangers organisés en syndicat ont fait des démarches auprès des autorités pour augmenter le prix du pain : le prix de la farine augmente et les plus petits sont menacés de faillite. Ils prétextent d'une augmentation de salaire pour leurs ouvriers pour appuyer leurs démarches. Aussitôt les ouvriers boulangers ont saisi l'occasion pour se mettre en grève et exiger une augmentation effective.

Cette grève des ouvriers boulangers n'est pas isolée puisque à la même période à Annaba, Jijel et Skikda, les ouvriers de la même profession sont également en grève.

Entreprise Saïfi Rabah (Batna)

Le 20 mai, à Batna, 56 ouvriers de l'entreprise (pose de câbles téléphoniques) déclenchent une grève pour protester contre les licenciements abusifs et pour exiger le paiement des heures supplémentaires et leur affiliation à la sécurité sociale.

SNS (Unités de Réghaïa)

Les 1 700 ouvriers de 3 unités (tuberie, profilés à froid) se sont mis en grève du 24/05/77 au 27/05/77. La grève a repris le 04/06/77 pour les revendications suivantes :

- une augmentation de salaires ;
- de meilleures conditions de travail (hygiène et sécurité) ;
- le droit au lait, eau minérale ;
- promotions et autres avantages sociaux.

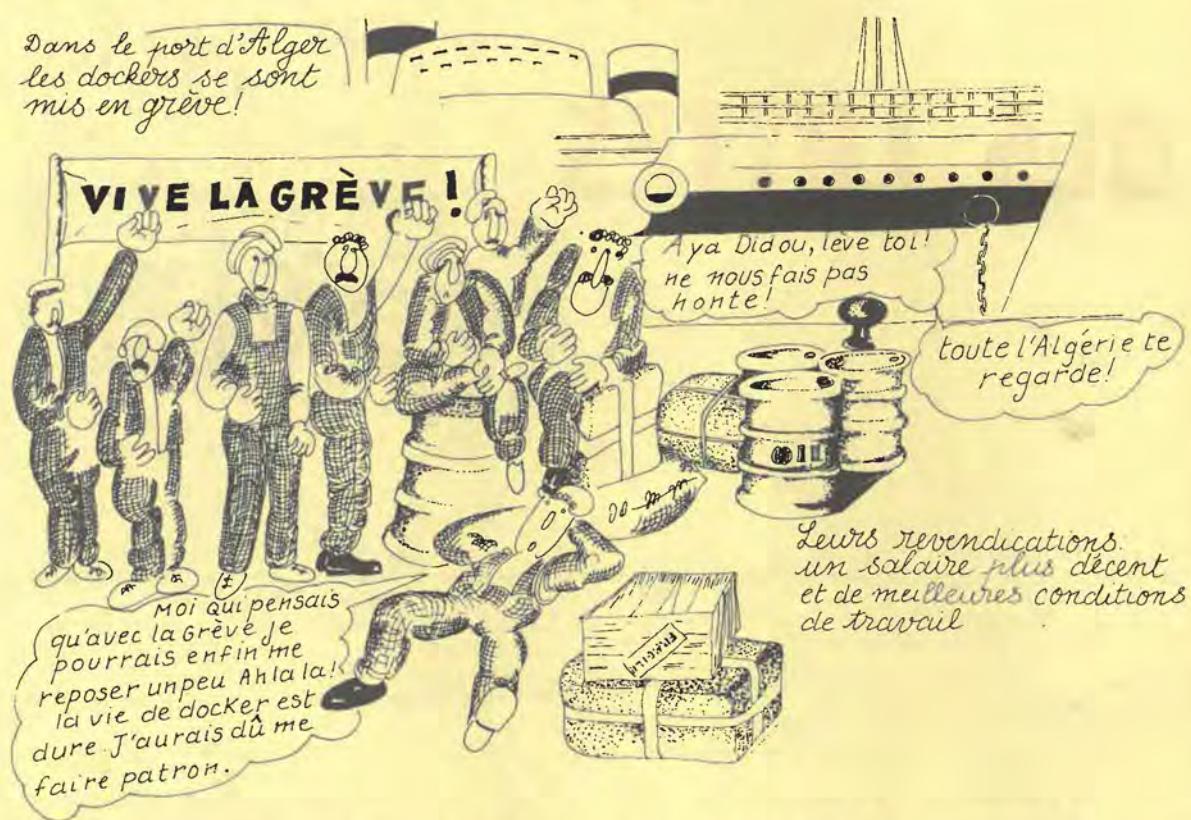
Le travail a repris le 20/06/77 après satisfaction de leurs revendications (salaires exceptés).

Grève à l'usine de la SNLB de Tizi-Rached (6 juin)

80 ouvriers spécialisés et techniciens rentrés récemment d'un stage en RDA revendentiquent l'application du contrat qui prévoit 1140.00 DA, alors que la direction ne donne que 550 DA (argument : l'usine a un retard considérable et un grand déficit). Pour l'instant seule une dizaine d'ouvriers viennent voir le montage des machines, les autres sont chez eux.

La grève des dockers d'Alger

Dans le port d'Alger
les dockers se sont
mis en grève!



Depuis le 8 mai 1977, le port d'Alger est paralysé. Ses 10.000 ouvriers dockers sont en grève. Ils exigent :

- une hausse générale des salaires ;
- la prise en compte et la valorisation de l'ancienneté ;
- la définition de leur statut ;
- la réduction des heures de travail (actuellement ils font 14 h par jour) ;
- le paiement des heures supplémentaires, le respect des conditions de sécurité (soins d'urgence), d'hygiène (pas d'eau potable, pas de cantine ni même une pause pour le repas) ;
- la solution des problèmes de transport..

Dès le premier jour de grève, le wali d'Alger se rend au port. En marge d'un discours sur le 8 mai 1945, il fait des promesses verbales et de concert avec l'UGTA, il incite les grévistes à reprendre le travail, ce que les ouvriers dockers refusent catégoriquement tant que leurs revendications ne sont pas satisfaites.

Après la carotte c'est alors le bâton. En effet le mercredi 11 mai, la police investit le port et tente d'intimider les grévistes. Ces derniers habitués aux méthodes policières ne se laissent pas impressionner et organisent leur mouvement en installant des piquets de grève.

Le 14 mai, tôt dans la matinée, plusieurs centaines de dockers se regroupent devant le môle de Bologhine. En début d'après-midi, un important dispositif de répression est mis en branle. Des pelotons de policiers casqués, armés de matraques et de boucliers, soutenus par des autopompes bouclent le quartier empêchant toute circulation et dispersant les grévistes. Les dockers ne désarment pas ; ils se rassemblent par petits groupes aux alentours du port et discutent de la forme à donner à leur héroïque lutte.

Cette lutte n'est pas isolée. Elle fait suite à la grève des dockers de Annaba en mars 1977, grève réprimée sauvagement par les sbires du régime

(licenciements massifs, arrestations), sans oublier les multiples débrayages et arrêts de travail dans tous les ports du pays.

Ces luttes, ajoutées à celles nombreuses qui sont menées par ailleurs (Aïn Beïda, M'sila, Constantine, etc...), font entrer la lutte des masses dans une PHASE OFFENSIVE où la combativité des travailleurs affronte une répression de plus en plus ouverte d'un régime fasciste de plus en plus désenparé.

Le P.R.S. soutient sans réserve cette lutte et renouvelle son appel aux travailleurs pour imposer la liberté et l'autonomie syndicale ainsi que le droit de grève pour faire face aux appétits démesurés de la bourgeoisie d'Etat.

Alger, le 14 mai 1977

Jusqu'à la création de la SONAMA (Société Nationale de Manutention) en 1971, les dockers étaient embauchés par des sociétés privées sous le contrôle du B.C.M.O. (Bureau Central de Main-d'Oeuvre) qui s'occupait en particulier de l'embauche des porte-faix. Les conditions de travail sont très dures, mais le syndicat est très actif.

La nationalisation n'a pas modifié les conditions de travail. Comme le dit si bien "El Moudjahid" (12 avril 1974) : "Une société nationale ne défend pas nécessairement les intérêts des travailleurs, ni celui des masses populaires en général. Un patron s'en va, un autre arrive, utilisant la Société Nationale à son profit et celui de son entourage comme s'il s'agissait de son bien". Les dockers de Annaba l'ont bien compris lorsque 300 d'entre eux (parmi les dockers professionnels) ont refusé de remplir les questionnaires remis par la SONAMA pour les intégrer dans cette nouvelle société.

Par contre les conditions de lutte ont changé. "Si avec les entreprises privées les syndicats de dockers avaient les coudées franches pour sou-

tirer le maximum aux patrons, le rôle de l'organisation ouvrière s'est vu automatiquement transformé. De la revendication on passait à l'ère de la participation" (El Moudjahid).

C'est de cette participation à leur propre exploitation que les dockers ne veulent plus aujourd'hui. L'un des éléments mis en évidence par la dernière grève, c'est la remise en cause de l'UGTA dont l'intervention — en la personne de son secrétaire général Benikous — pour la reprise du travail (9 mai) s'est soldée par un échec.

De même les promesses verbales faites par les responsables n'ont plus cours. C'est ainsi qu'il est demandé au Wali d'Alger de mettre ses promesses par écrit. Les dockers attendent toujours, en effet, le résultat des engagements pris par Boumediène qui était intervenu lors de leur précédente grève en mai 1975.

Notons que les méthodes employées par le pouvoir pour briser la grève ont été mises en échec. Ceci est vrai pour la répression policière mais également pour les tentatives de division :

— les dockers engagés par le Wali pour jouer les jaunes n'ont pu travailler de façon durable et leur intervention a dégénéré en bagarres qui se sont soldées par le lourd bilan de 2 morts et 15 blessés.

— les bateaux détournés sur Annaba et Oran n'ont pu être déchargés, les dockers de ces ports ayant refusé de s'en occuper par solidarité avec leurs camarades d'Alger.

La grève s'est terminée le 16 mai sur une satisfaction totale des revendications :

- 40 heures de travail hebdomadaire ;
- augmentation de 40 % des salaires ;
- engagement ferme de la direction pour résoudre les problèmes d'hygiène, de sécurité et de transport.

Avant de reprendre le travail les dockers ont précisé que si ces acquis n'étaient pas mis en place dès la paie du mois de mai, la grève serait reprise.



les étudiants en lutte

Notre dossier, consacré aux actions les plus récentes menées dans le milieu étudiant, montre l'incontestable développement des luttes dans ce secteur. Beaucoup s'interrogent aujourd'hui sur les causes de telles explosions de mécontentement au sein d'une couche que la presse aux ordres représentait volontiers comme entièrement acquise au pouvoir. Si certains pour minimiser les choses recherchent derrière chaque grève ou chaque manifestation la main de la «réaction» (interne et/ou externe), il n'est qu'à lire les revendications exprimées par les intéressés eux-mêmes au travers de tracts ou d'affiches pour se rendre compte que **TOUS LES MOUVEMENTS ONT POUR POINT DE DEPART LES CONDITIONS DESASTREUSES DANS LESQUELLES SE DEROULENT LES ETUDES DANS LES UNIVERSITES ALGERIENNES.**

D'abord les conditions matérielles : logement, restauration, transports, bourses figurent en tête des désideratas des étudiants.

Il y a aussi les conditions des études proprement dites : contenus des enseignements, organisation des semestres, improvisation dans les programmes, mauvaise qualité des enseignants, anarchie dans la délivrance des diplômes et surtout inquiétude quant à l'avenir.

De ces doléances aucune qui ne soit directement liée à l'expérience quotidienne des étudiants et si certaines revendications débouchent sur des critiques à caractère politique c'est à travers les problèmes universitaires qu'elles y arrivent. A ce titre la critique - unanime - du caractère répressif et autoritaire de l'administration ; l'indignation devant les sanctions injustes, la chantage au service national, l'arbitraire des examens ou la sélection féroce, en un mot la remise en cause du **CARACTÈRE ANTI-DEMOCRATIQUE ET TOTALITAIRE** de l'université algérienne amène à faire le lien avec le caractère anti-démocratique et totalitaire du système politique dans son ensemble.

D'une façon fondamentale le malaise étudiantin est une manifestation de la crise profonde du système universitaire. Pendant des années l'université réservée à une «élite» a eu les faveurs du pouvoir ; chargée de former les cadres nécessaires à la mise en oeuvre de la politique «d'industrialisation» (développement des effectifs des sociétés nationales), elle a bénéficié de crédits et de moyens tandis que ses effectifs se développaient. Mais avec l'échec flagrant du «modèle algérien» et plus particulièrement en cette année 1977 échéance du 2ème plan quadriennal, les débouchés se sont brusquement rétrécis. D'une façon sensible pour les francisants, cette fermeture est dramatique pour les sections arabisées. Du coup le pouvoir change de politique, l'heure est à la sélection et au grignotage des budgets ; l'investissement universitaire n'est plus rentable et les étudiants en font les frais.

Cette crise est bien sûr à lier à la crise générale de la société algérienne, dont la crise à l'université n'est qu'un aspect. La situation des étudiants s'est dégradée avec celle de l'ensemble des couches populaires : pénuries et mauvaise qualité des denrées de première nécessité, cherté de la vie, crise du logement et manque de transports, les mêmes griefs sont dans toutes les bouches.

Cependant si la crise politique, économique et sociale qui secoue aujourd'hui le régime se traduit par un développement

des luttes, celles des étudiants restent relativement isolées.

Isolées d'abord par rapport aux autres luttes populaires, aucune convergence n'était apparue par exemple avec la grève des dockers d'Alger qui n'a suscité aucun soutien actif au sein du milieu étudiant.

Isolées aussi les unes par rapport aux autres. Bien que les revendications soient les mêmes, les différentes sections luttent en ordre dispersé et ce n'est que rarement qu'est posée la nécessité d'une coordination des différentes luttes.

En fait tout se passe comme si - consciemment pour les uns, inconsciemment pour la plupart - les étudiants voulaient limiter leurs actions évitant ainsi le risque de radicalisation que peut comporter une lutte de trop grande ampleur. C'est que malgré leur détermination, malgré la répression qui s'abat sur eux, un grand nombre d'étudiants n'ont pas encore rompu avec le pouvoir. Si les critiques contre «l'administration» sont virulentes, on s'en remet encore souvent à l'arbitrage des autorités supérieures (ministres, présidence, etc...).

Cette attitude fluctuante - et non exempte de calcul - tout en permettant aux autorités de tirer leur épingle du jeu, est un frein à la lutte, car elle décourage les éléments les plus combattifs qui craignent de prêter le flanc à la répression en se singularisant par des positions trop radicales. Les mouvements les plus durs se présentent ainsi volontiers comme apolitiques.

C'est pourtant de cet apolitisme que les étudiants doivent se libérer. Car la lutte pour la liberté d'affichage à l'université, pour le droit de tenir des assemblées générales, pour un enseignement de qualité ; contre l'arbitraire et l'autoritarisme et pour le droit de s'organiser librement, n'a de chance d'aboutir que si elle est liée au combat plus large de toutes les forces populaires et de gauche pour la démocratie en Algérie.

Ceux qui - notamment parmi les enseignants - freinent la politisation des luttes, font de l'apolitisme militant, regrettent «l'inoportunité» de nos prises de position (qui pourraient «faire peur aux étudiants» !) font en fait le lit du pouvoir car ils confinent les étudiants dans des luttes corporatistes les privant des perspectives politiques nécessaires à une action large et coordonnée.

D'autre part **PRONER L'APOLITISME, C'EST DEFENDRE LE MONOPOLE POLITIQUE DU POUVOIR.** D'ailleurs les agents de celui-ci à l'université (CVU, «frères musulmans»...) qui ne se privent pourtant pas de faire de la politique sont les premiers à taxer de «politique» tout mouvement de contestation. C'est qu'ils craignent par dessus tout une politisation qui ferait échouer leurs tentatives d'utiliser les étudiants comme masse de manœuvre pour les luttes des diverses fractions du pouvoir.

Mais ces freins tendent à être dépassés car un nombre de plus en plus grand d'étudiants combattifs comprend la nécessité du combat politique de gauche et particulièrement du combat pour la démocratie. Même si sur cette question certains sont encore freinés par un certain nombre de stéréotypes sur le socialisme et la démocratie, dans les faits, en remettant en cause les cadres officiels, en liant leurs revendications à celles des autres couches du peuple, en faisant concrètement le procès du totalitarisme et de l'étranglement des libertés, ils posent déjà les jalons **POUR UNE ORGANISATION AUTONOME DES ETUDIANTS.**

GRÈVE DES ETUDIANTS DE PSYCHOLOGIE

UN MOUVEMENT DONT IL FAUDRA TIRER TOUS LES ENSEIGNEMENTS

Le mardi 14 juin, vers 17 h 30, un groupe de la sécurité militaire pénètre dans la faculté qui est fermée depuis 2 jours, par les étudiants psychologues en grève. Trois d'entre eux sont arrêtés, d'autres parviennent à s'échapper grâce à l'aide des étudiants en sociologie, après une poursuite dans les couloirs et le tunnel de la faculté.

Le même jour d'autres arrestations sont opérées de nuit à la cité universitaire de Ben Aknoun. Il s'agit d'un étudiant en psychologie, accusé d'être l'auteur d'un tract, et d'un sociologue qui partage la même chambre que lui. Le lendemain les autorités ouvrent la faculté, mais pour pouvoir y pénétrer, il faut présenter une carte d'étudiant. Le grand portail était maintenu fermé, seule la petite porte était ouverte pour faciliter la vérification des cartes. Les forces de police cernent le quartier. Des étudiants refusent cependant de s'exécuter, protestant contre ces méthodes. Les plantons chargés de l'opération semblent gênés et expliquent : «ce n'est pas notre faute, c'est l'administration qui le veut, nous, on exécute les ordres». La police qui est omniprésente, interpelle d'autres étudiants, il y aurait eu en tout, 15 arrestations.

C'est ainsi que le pouvoir a été amené à recourir à la violence et à la répression pour briser le mouvement des étudiants en psychologie dont la grève a duré près de 2 mois.

Tout avait commencé le 17 avril. Ce jour là une AG des étudiants s'était réunie pour débattre des nombreux problèmes que connaissaient les étudiants. Une longue liste de revendications fut établie semestre par semestre. Le mécontentement portait surtout : sur le manque d'enseignants, le système de sélection, l'absence des statuts des psychologues et les restrictions au droit à l'affichage et aux AG etc...

Le 18 avril, des affiches portant inscription «boycottage des cours, jusqu'à la résolution de nos problèmes» étaient collées aux murs. Le même jour une AG se tint à l'amphithéâtre B et les étudiants décidaient de continuer la grève, avec comme base de plate-forme des revendications. Ce qui étonna beaucoup d'étudiants ce fut l'attitude des volontaires, qui cette fois, se montraient très favorables à la grève en rupture avec leur position habituelle. Manifestement, les CVU cherchaient là l'occasion de développer un mouvement qui ferait contrepoids à la grève des arabisants téléguidée, d'après eux, par Bourzam, secrétaire général de l'UNJA. Aussi les étudiants non-volontaires prirent-ils la peine de préciser que leur grève avait pour objectif la solution des problèmes de tous les psychologues et non de permettre à une minorité, de s'en servir dans ses luttes d'appareils.

OCCUPATION DU BUREAU DU RECTEUR

Le 23 avril, les grévistes occupèrent le bureau du recteur, tandis que de nouvelles affiches af-

firmaient «nos revendications sont pédagogiques». Cette occupation pacifique avait pour but, l'obtention d'une entrevue au ministère. L'administration de son côté, pour intimider les étudiants, menaçait d'invalider les semestres 2 et 4. Selon un texte diffusé par les étudiants en psychologie : «le lendemain de l'occupation des locaux, les étudiants délégués ont été reçus par le sous-directeur des études universitaires (M. Bouridah) qui, après une entrevue d'une heure, s'est engagé à provoquer le mercredi 27 une réunion-discussion avec trois délégués d'étu-

dants, des membres de l'administration et des responsables du ministère de tutelle. Le mercredi, les étudiants se sont présentés comme prévu et ont été reçus (dans le hall) par M. Bouridah qui a eu une attitude fuyante en répondant :

— d'abord que les problèmes étaient réglés, réponse rejetée par les délégués car aucune délégation de psychologues ne s'était présentée auparavant.

— ensuite, qu'il ne discuterait pas avec les étudiants parce que ceux-ci avaient occupé les locaux administratifs, alors qu'en dépit de celà,

UNIVERSITE D'ALGER



LA GREVE DES ETUDIANTS DE PSYCHOLOGIE (suite)

il avait quand même accepté de les recevoir.

— enfin, que ces problèmes étaient du ressort de l'administration de l'Institut des sciences sociales.

Ainsi, malgré leurs efforts, les étudiants ne purent obtenir satisfaction. Ils décidèrent en conséquence de poursuivre leur mouvement jusqu'à ce que «les autorités concernées se décident à dialoguer avec eux».

L'administration tenta alors de briser le mouvement en envoyant la lettre suivante aux parents des étudiants .

Madame,
Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que votre fils (votre fille) répondant à un mot d'ordre de grève lancé par un groupe d'étudiants, n'assiste plus aux cours depuis le 17 avril 1977. Malgré les appels réitérés de MM. le Recteur de l'Université et le Directeur de l'Institut des Sciences sociales, malgré les efforts déployés par l'administration pour établir le dialogue avec les délégués des étudiants, et pour donner satisfaction aux demandes des étudiants, la reprise des cours ne s'est pas effectuée. La persistance d'un tel mouvement risque de compromettre la scolarité de votre fils (ou de votre fille).

Je vous prie de croire Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Le Directeur de l'Institut des sciences sociales.

Le 14 mai une délégation des étudiants de psycho fut reçue au ministère. Le ministre leur conseille de reprendre les cours, leur promettant que, dans 2 jours tous leurs problèmes seraient résolus. Dans le cas contraire, ils pourraient reprendre la grève.

17 mai : non seulement les problèmes des étudiants n'étaient pas réglés, mais une note de la direction de l'Institut des sciences sociales suspendait provisoirement, en attendant la réunion d'un conseil de discipline, l'inscription de 22 étudiants dont les noms étaient donnés. Devant cet acte d'intimidation, les étudiants se réunirent en AG et décidèrent de reprendre la grève puisque le ministre n'avait pas tenu ses promesses, et pour soutenir leurs camarades sanctionnés pour leur combativité. De plus, l'administration menaçait d'annuler 1 semestre pour les étudiants en grève. Il faut souligner que cette prise de position en faveur de la grève n'était pas unanime, certains étudiants notamment S2 francophone étaient pour passer les examens tout en continuant les démarches. A cette proposition, il fut répondu par les autres étudiants : «si on reprend les cours, les problèmes resteront encore l'an prochain et dès que quelqu'un osera parler, il sera exclu ou sanctionné».

Les volontaires quant à eux, expliquaient que

l'administration avait pris ces mesures pour pousser les étudiants à faire la grève. Ils proposaient donc de reprendre les cours pour «éviter le piège posé».

APPEL A LA SOLIDARITE DES AUTRES ETUDIANTS

Une motion fut votée. Constatant que toutes les démarches entreprises étaient stériles. Les étudiants du tronc commun de psychologie «dénoncent les manœuvres ayant pour but de détourner les étudiants de leur objectif primordial : résolution de leurs problèmes pédagogiques. Parallèlement, nous demandons le soutien de tous les camarades des différentes sections, dans la résolution de nos problèmes pédagogiques. En outre, nous leur demandons une solidarité effective pour amener l'administration à lever les sanctions infligées injustement à nos délégués, et nous demandons à ces étudiants de dégager leurs propres formes de soutien».

En diffusant un tract intitulé «Que se passe-t-il en psycho» signé du comité de coordination universitaire les volontaires tentent d'utiliser la grève des étudiants de psycho et les sanctions pour régler leurs comptes. En même temps, ils chercheront à canaliser le mécontentement des étudiants pour faire une démonstration de force lors de la visite du nouveau ministre de l'enseignement supérieur à l'université d'Alger à l'occasion de la commémoration du 19 mai.

Ils allaient jusqu'à faire une quête pour acheter la gerbe de fleurs que le ministre allait déposer.

Les étudiants en sociologie et en psychologie se massèrent dans un silence entrecoupé de slogans pour empêcher le ministre de passer. Celui-ci interpellé par des étudiants se contenta de répondre «pour le moment je n'ai pas le temps de résoudre vos problèmes, je pars aux USA», «je ne dois pas discuter avec vous, car vous êtes des grévistes». En voyant les étudiants l'entourer de plus en plus, il préféra repartir en voiture.

Une AG se tint aussitôt après et les étudiants décidèrent de durcir leur mouvement et de faire appel à la solidarité des autres étudiants. Les affiches appelant à l'AG furent arrachées par l'administration, en même temps qu'une rumeur était propagée selon laquelle le Recteur avait porté plainte contre les 22 exclus.

Tout cela en fait visait à intimider les étudiants. De leur côté les volontaires cherchèrent à chapeauter le mouvement en organisant une AG où de nombreuses motions de soutien aux psychologues furent lues.

Une délégation fut enfin reçue le 25 mai au ministère par le secrétaire général et le directeur de l'enseignement supérieur Benachenhou. Ces derniers menacèrent :

- 1) de fermer l'Institut
- 2) de faire appel à la police

Après ce nouvel échec les étudiants envoient des délégués dans d'autres facultés, notamment à Constantine et à Oran, pour essayer de lancer

un mouvement à l'échelle nationale.

Samedi 11 juin : Les étudiants grévistes se retrouvèrent en AG. La proposition de bloquer le fonctionnement de l'Institut fut avancée par des étudiants qui ne voyaient plus d'autre issue devant le refus de l'administration. Les étudiants ressentant profondément le caractère bureaucratique et oppressif du système étaient amenés à revenir souvent sur le problème de la liberté d'expression, du droit aux AG...

DES ARRESTATIONS

Dimanche 12 juin : Des piquets de grève des psychologues ferment l'Institut des sciences sociales. Toutes les portes donnant accès à cet institut sont bloquées. Certains grévistes occupaient les locaux, les autres se trouvaient dans l'allée centrale. Des affiches expliquaient les raisons de ce mouvement. Beaucoup d'étudiants n'ont pu passer leurs examens. Les employés de l'administration n'ont pas pu rejoindre leurs bureaux. Un pamphlet intitulé «la phalène» est diffusé largement.

C'est dans ce contexte que le mardi 14 juin les forces de répression sont intervenues.

Le 15 juin : les réactions des étudiants sont mitigées. Certains qui ont peur veulent rejoindre les cours. D'autres veulent s'organiser pour dénoncer les arrestations, les vérifications de cartes, la pénétration de la police dans les centres universitaires. Une AG se tient à 16 h. Les volontaires tentent de rejeter la responsabilité de l'intervention de la police sur l'administration de l'Institut et ainsi de blanchir le pouvoir. Ils insinuent en outre que les étudiants arrêtés, l'ont bien mérité. Ils proposent de former une délégation auprès de la présidence. Les autres étudiants refusent. Ils décident d'aller au commissariat central, Bd Amrouche. Là, ils demandent à voir le commissaire. Ce dernier accepte de recevoir une délégation. En revanche, il est demandé aux autres étudiants d'aller sur le trottoir qui fait face au commissariat. En fait, ils s'aperçoivent plus tard que c'était pour les photographier de l'une des fenêtres de l'immeuble. L'entrevue avec le commissaire durera jusqu'à 18h45. Selon lui il n'y avait que neuf étudiants arrêtés qui allaient être transférés au parquet. Il a demandé aux étudiants de regagner leur maison et de reprendre leurs cours «cela dans leur intérêt». Pour terminer, il affirmera que l'affaire n'était plus de son ressort.

Jeudi 16 juin : Nouveau rassemblement des étudiants à l'I.S.S.. Selon eux, ces arrestations avaient été opérées au hasard. Le but recherché par les autorités fut de casser le mouvement, d'intimider les étudiants, de les empêcher de parler. Les étudiants présents décident alors d'aller en masse vers le palais du gouvernement pour parlementer avec le ministre de l'intérieur.

Arrivés là, discussion avec les policiers qui gardent l'entrée. Selon eux aucun responsable n'est au palais. Les étudiants demandent à voir le chef du protocole du ministre de l'intérieur. Au bout de quelques instants un policier revient et leur dit de former une délégation pour rencontrer le chef de protocole. Le nombre de policiers avait quadruplé. Les voitures de police sortaient d'un peu partout. Vers 11h30 le commissaire central est arrivé avec une enveloppe (grande) dans les mains. Celle là même qu'il

POUR UNE ORGANISATION AUTONOME DES ETUDIANTS

Au cours de ces dernières semaines, les étudiants ont déclenché un vaste mouvement de luttes dans les cités universitaires d'Alger et de Constantine, les instituts de droit d'Alger et d'Oran, les instituts des sciences médicales et des sciences de la terre de Constantine et le Centre d'Etude et de Recherche en Informatique de Oued Smar.

A la différence des grèves précédentes qui étaient limitées à un seul institut ou à une seule cité, nous assistons cette fois-ci à un vaste mouvement.

Ces actions étaient prévisibles car, suite à une politique désastreuse et irresponsable, le cadre d'étude dans les centres universitaires n'a pas cessé de se dégrader : intoxications alimentaires, cas de typhoïde, absence d'hygiène, promiscuité dans les cités, insuffisance de locaux, pas de transport, etc...

Les revendications actuelles portent :

- d'une part sur la résolution des problèmes pédagogiques et sur de meilleures conditions de transport, d'hébergement, de restauration, d'hygiène,

- d'autre part, sur l'instauration d'un climat démocratique dans les enceintes et cités universitaires : droit de tenir librement des Assemblées Générales, élections représentatives des étudiants, droit de s'organiser de façon autonome et de s'exprimer librement par voie d'affiche.

Ce mouvement est l'objet de manœuvres de liquidation de la part des Comités de Volontariat Universitaires, comme en témoigne leur tract de démobilisation du 05/04/1977. Selon eux une réunion tenue «au plus haut niveau» a permis de résoudre tous les problèmes soulevés par les étudiants.

Ces informations ont été démenties le lendemain dans les faits et par une affiche du comité de la C.U.T.A., au restaurant Amrouche même.

Ainsi la tactique des agents du pouvoir change suivant les circonstances de la lut-

te. Elle consiste :

- soit à noyauter les comités de grèves pour contrôler et ensuite stopper le mouvement en lui substituant des tractations avec l'administration comme ce fut le cas à l'Institut National des Hydrocarbures de Boumerdes, à l'École Nationale Polytechnique d'El Harrach et comme c'est le cas actuellement.

- soit à s'opposer ouvertement à la lutte en divisant les étudiants et en dénonçant ceux qui les démasquent comme ils l'avaient fait à l'Institut de Technologie Agricole de Mostaganem et à l'Institut de sociologie d'Alger.

TOUS CEUX QUI CONSCIEMMENT OU NON, REFUSENT AUX ETUDIANTS LE DROIT DE S'ORGANISER LIBREMENT, SOUS PRETEXTE DE BARRER LA ROUTE A LA « REACTION », NE FONT QU'OUVRIR LA VOIE AU POUVOIR, QUI VEUT METTRE AU PAS LES ETUDIANTS.

Refuser la tutelle des CVU et de l'UNJA, engager la lutte sur des bases claires, tels sont les enseignements que les étudiants ont tirés de leurs expériences. C'est ainsi qu'à Constantine les étudiants ont dénoncé en Assemblée Générale les manœuvres du CVU, alors qu'à Alger ils ont imposé l'élection de nouveaux comités de cités plus représentatifs tout en revendiquant **LEUR PROPRE ORGANISATION AUTONOME**.

Chacun a compris que la résolution des problèmes des étudiants et le respect de leur dignité dépendent essentiellement de leur capacité de mobilisation, de lutte et d'organisation.

En formulant des revendications, en précisant leurs exigences, en menant des actions collectives en dehors des cadres officiels, les étudiants jettent les bases de leur propre organisation autonome et ce, en dépit des efforts des inconditionnels du pouvoir pour contrecarrer leur action.

dians et leur demander de participer à une journée d'action le 18 juin avec un grand rassemblement devant la fac centrale.

LES CVU: AUXILIAIRES DU POUVOIR

Pour créer la confusion les volontaires diffusent un tract appelant à la répression et pour faire échouer cette action.

Des bagarres éclatent entre les «volontaires» (qui ont été remontés et sont venus en masse) et les autres étudiants. La collusion entre CVU et pouvoir apparaît alors clairement. Les CVU noyautés par les ex-PCA montrent leur véritable

Le P.R.S. soutient sans réserve ces luttes comme il le fait pour les luttes des travailleurs notamment les dernières grèves déclenchées par :

- les chauffeurs des bus des cités universitaires pour l'augmentation de leurs salaires,

- les ouvriers de l'unité SN Metal d'El Harrach pour l'application de la grille des salaires,

- les ouvriers de l'unité SN Metal de Hussein Dey.

Car la situation actuelle, tant des étudiants que des travailleurs, est la conséquence d'une seule et même politique : celle du pouvoir. Le P.R.S. estime que la tâche des révolutionnaires est de soutenir ces luttes et d'œuvrer pour imposer un cadre politique permettant leur pleine expression en exigeant :

- le respect des libertés individuelles contre l'arbitraire et la répression,

- la liberté d'expression et de publication pour en finir avec le monopole de l'Etat sur l'information,

- la liberté de réunion, d'organisation et de constitution de partis politiques pour briser le monopole des forces bourgeois,

- la reconnaissance sans limite de la liberté et de l'autonomie syndicale ainsi que du droit de grève.

Face à la situation dramatique que connaît notre pays, le P.R.S. renouvelle son appel aux militants socialistes, aux ouvriers de l'industrie et de l'agriculture, aux ouvriers émigrés, aux paysans pauvres, aux chômeurs, aux étudiants, aux jeunes soldats, à tous les vrais patriotes et démocrates pour que, sur la base d'un programme minimum rassemblant leurs revendications légitimes, s'opère un vaste regroupement des forces populaires, seul capable d'imposer une issue démocratique et conforme aux intérêts des masses.

Alger le 14 avril 1977

avait montré la veille à la délégation et qui contenait des tracts. Il repartira à midi sans son enveloppe. A 12h45 la délégation sort et tout le monde retourne à la fac pour avoir le compte rendu de l'entrevue. Les arguments utilisés sont les mêmes que la veille et assortis de menaces : les étudiants arrêtés ont porté atteinte à l'Etat en distribuant un tract, ils passeront devant un juge. Les autres seront relâchés sans perte de temps. «je suis dans mon droit, si j'ordonne de matraquer les étudiants». «Vous ferez mieux de reprendre les cours». En fait à la suite des actions plusieurs étudiants ont été libérés.

L'AG propose alors de former des délégations pour aller mettre au courant les autres étu-

visage de chiens de garde du régime. Ils cherchent par tous les moyens à discréditer les étudiants arrêtés pour casser la solidarité des étudiants et empêcher une réaction massive.

Le résultat positif de cette grève c'est que les comités de «volontaires» sont totalement démasqués. La preuve c'est que le volontariat d'été 77 a été une véritable catastrophe au point où la télévision a été obligée de montrer de vieux films pour faire croire à une participation massive.

Pour le reste, 2 étudiants sont toujours arrêtés tandis que les étudiants en psycho ont été obligés de se réinscrire pour passer les examens. Ils se sont réinscrits mais ils ont refusé de passer les examens, affaire à suivre...

HALTE A LA REPRESSION !

DENONÇONS LES CHIENS DE GARDE DU REGIME

Le 14 juin, 9 étudiants ont été arrêtés à Alger. Les autres étudiants ont réagi immédiatement en se rassemblant le 15 juin au matin devant le Commissariat Central (Boulevard Amirouche) pour s'informer sur le sort réservé à leurs camarades et exiger leur libération. Deux étudiants ont été alors relâchés tandis que 5 autres, mis en liberté provisoire, restent accusés «d'atteinte à la liberté du travail, de fermeture illégale de l'Institut des Sciences Sociales et de coups et blessures au personnel de l'administration».

En fait il s'agit d'événements en liaison avec la grève des étudiants en psychologie dont l'Assemblée Générale du 11 juin avait, devant l'intransigeance de la direction, décidé de bloquer l'accès à l'Institut des Sciences Sociales. Décision appliquée le 12 juin avec la mise en place des piquets de grève. Ces arrestations sont donc une intervention directe du pouvoir pour briser le mouvement étudiant.

Enfin 2 étudiants sont toujours incarcérés. On leur reprocherait d'avoir diffusé un tract intitulé «La phalène» qui en dépit de son style littéraire renferme un vé-

ritable plaidoyer pour la liberté, le droit et la justice. Prenant comme cible l'attentisme et la passivité de certains étudiants les auteurs les expliquent par «un intensif matraquage idéologique» et «la crainte phobique de tout ce qui a trait à la politique» ; ils dénoncent l'attitude de ceux qui, «une cuiller à la main», attendent «les miettes de leur festin» (celui des dirigeants) ; constatant que «il n'est plus possible de rester inactif ou muet sous peine de crever d'asphyxie», le tract se termine par un appel à la jeunesse : «ne ferme pas tes yeux, ne te bouche pas les oreilles, pense aussi au coût de la vie et aux salaires des prolétaires et sous-prolétaires... ils veulent faire de nous les futurs porteurs de la spatule, nous modeler à leur image, pense à ce que vit ou à ce qu'a vécu ton père... si ce n'est pas lui que tu écraseras, ce sera ton frère ou ton camarade de misère».

Ce texte a provoqué une levée de boucliers des chiens de garde du régime. En particulier le préteud PAGS et ses émules à l'université qui sous le couvert des «CVU» et autres «comités universitaires»

ont saisi l'occasion pour appeler à une répression impitoyable contre les auteurs du tract sous le prétexte que : «son contenu réactionnaire rejette l'intox que déversent quotidiennement les ennemis de l'Algérie à travers radio-Tanger. Les personnes — étudiants et non-étudiants — à l'origine de ce tract ont été arrêtées. L'ensemble des autorités supérieures consultées par les délégations d'étudiants ont confirmé que les problèmes légitimes des étudiants ont servi de paravent à des provocateurs dans leurs activités subversives». L'amalgame grossier et fallacieux entre la lutte des étudiants (qui fait craquer les cadres officiels) et les «menées agressives de la monarchie marocaine surarmée par l'impérialisme français et la réaction arabe ; avec les pressions économiques et financières de l'occident contre notre pays ; en un mot avec le vaste plan impérialiste de liquidation des régimes progressistes d'Afrique et du monde arabe» montre leur affolement devant une situation qui les dépasse de plus en plus. Leur réaction n'est pas sans rappeler celles de leurs prédecesseurs du P.C.A.-P.C.F. au lende-

main des massacres de mai 1945 : «une délégation commune du P.C.F. et du P.C.A. a été reçue le 10 mai par le chef du cabinet du gouverneur général. Elle s'est entretenue des provocations des agents hitlériens du Parti du Peuple Algérien et d'autres agents camouflés dans des organisations qui se prétendent démocratiques. Cette coalition criminelle après avoir tenté vainement de faire éclater des émeutes de la Faim a réussi à faire couler le sang (...). La délégation a estimé que ces mesures (de châtiment rapide et impitoyable des provocateurs) appliquées sans délai contribueront à ramener le calme».

Le P.R.S. prend acte de ces agissements qui montrent le caractère véritable du préteud PAGS qui, tout en parlant de «rassemblement des révolutionnaires», a depuis longtemps choisi son camp, celui des bourreaux contre les opprimés et les exploités.

Si le pouvoir prend le risque de ternir l'image qu'il veut donner de lui (régime sans opposants et sans répression qui peut donc se permettre de critiquer Pinochet ou le régime marocain) c'est qu'il a peur

devant la montée des luttes populaires qui connaissent une ampleur incontestable.

Des milliers d'ouvriers sont engagés dans un processus revendicatif de lutte contre l'exploitation étatique et privée. Surmontant la crainte de la répression, brisant le cadre étouffant de l'UGTA gouvernementale, les travailleurs par des mouvements de grève de plus en plus puissants (RSTA, dockers) marquent leur opposition à la politique d'austérité et leur aspiration à plus de libertés et plus de dignité.

Après avoir été «les étudiants les plus calmes de la Méditerranée», les étudiants sont de plus en plus nombreux à tourner le dos aux promesses alléchantes d'un pouvoir qui ne cherche qu'à les soumettre et à oser mener des luttes larges et coordonnées.

Les jeunes livrés à la rue, sans perspective, sans formation, sans emploi, commencent à prendre conscience de leur force. Les grands rassemblements de foule (match de football notamment) sont pour eux l'occasion d'affrontements violents

avec les forces de police et de manifestations spontanées contre le régime.

A cela il faut ajouter l'inquiétude et le mécontentement qui envahissent la majorité de la population du pays. Chômage, pénuries, cherté de vie, crise du logement, manque d'eau, manque de moyens de transport, situation sanitaire désastreuse, misère grandissante des campagnes et développement des bidonvilles, sont à la base d'une critique de plus en plus ouverte contre le pouvoir responsable de cette situation. Pas plus que les promesses démagogiques, la répression ne peut freiner le développement des luttes : celles-ci trouvent leur source dans la situation objective que vit la plus grande masse des Algériens.

Malgré la résignation et le défaïtisme savamment entretenus par le pouvoir, les Algériens sont amenés à comprendre qu'ils ne peuvent attendre leur salut que d'eux-mêmes, que seule la lutte paie !

Le 20 juin 1977

DOCUMENTS

LA PHALENE N°1

POUR QUOI VOUS TAIRE ?

Ce tract, n'en croyez rien, n'a rien de subversif ; il s'évertue à mettre en exergue une somme de faits et de réalités plus ou moins connus d'aucun, mais que chaque individu taït en lui, par la faute d'un intensif matraquage idéologique et d'une crainte phobique de ce qui a trait à la politique ; ces deux faits sont arrivés à bout de toute vélléité de critique ou de réaction et ont provoqué une auto-censure au niveau de chaque individu.

Aujourd'hui, il est temps de le dire bien haut, le seuil de répression et d'oppression est arrivé à un point tel qu'il n'est plus possible de rester inactif sous peine de crever d'asphyxie.

La mort lente à laquelle est soumise la jeunesse algérienne, est le désir et le but presque atteint d'un système défait, qui ne se définit et ne trouve sa stabilité périodique que dans la conjoncture... La politique conjoncturelle de ce système, aux fluctuations plus féroces qu'une

montagne russe, que ce soit dans la foire de la politique internationale ou dans sa politique intérieure, ne peut admettre une réaction quelconque sans être vouée à la culbute magistrale.

Algérien, Algérienne, vous ne pouvez rester en marge de l'activité de votre (notre) pays, dans une continue expectative, et dans la consommation passive d'une révolution qui se fait sans vous. Sommes-nous donc un peuple «figurant» bon à voter OUI et à débattre des projets «selon un cadre limité et pré-établi» pour ne voir enfin que «des améliorations syntaxiques au moment où les projets s'officialisent et passent dans le domaine pratique» ?

Trêve de circonlocutions, de propos fardés, de vérités en carton-pâte, aidons le mensonge à faire sa séance d'effeuilleuse et regardons la vérité nue ; la vérité nue n'a jamais atteint la puissance publique.

Algerien, Algérienne, cette introduction ne t'apporte rien de nouveau, mais te prouve que la majorité pense ce que tu penses en solitaire. Chaque Algérien est responsable de son malheur, de son malaise, s'il n'ose le proclamer bien haut. Ne déchire pas cette feuille, continue à lire !

Le dialogue est ouvert, mais tu ne peux me répondre tout de suite, seulement j'entends tes pensées.

Tu n'as rien oublié de la dignité humaine, le courage d'être un homme, d'être libre, de te sentir vrai, tu ne veux pas baver plus longtemps, cuillère en main, attendant les miettes de leur festin, tu veux ta part, rien que ta part, part de droit, part de liberté, de justice et tu souhaites aussi à ton frère sa part, sans se râver au rang de loque, sans ramper.

Puisque cette fois, ce n'est qu'un jet panoramique, schématique, sans preuves, sans chif-

fres, sans noms, vrais, authentifiés conformes à la réalité, je vais te dire : combien d'hommes, de femmes te tendent la main par jour, les yeux cernés cadavériques, dictant leur misère dans un hosanna de supplications.

Chère jeunesse, ivre de vérité et de justice, ne ferme pas tes yeux, ne te bouche pas les oreilles, pense aussi au coût de la vie et aux salaires des prolétaires et sous-prolétaires ; s'ils musèlent l'université, il n'y aura plus aucune chance d'échapper à l'enfer, à l'étau qui se referme sur nos gorges, ils veulent faire de nous les futurs porteurs de la spatule, nous modeler à leur image, pense à ce que vit, ou à ce qu'a vécu ton père, s'il travaille dans une unité de production, si ce n'est pas lui que tu écraseras, ce sera son frère, ou son camarade de misère...

Le P. DE LA NUIT
Prochain n° : luttes, division, récupération.

Coordination des Comités Universitaires
(CVU, Commission de délégués, Comités de cités)

METTRE EN ECHEC LES CONTRE-REVOLUTIONNAIRES A L'UNIVERSITE

Un tract subversif titré «la phalène» a été distribué à l'université. Son contenu réactionnaire rejette l'intox que déverse quotidiennement les ennemis de l'Algérie à travers radio-Tanger.

Les personnes — étudiants et non-étudiants — à l'origine de ce tract ont été arrêtées. L'ensemble des autorités supérieures consultées par les délégations d'étudiants ont confirmé que les problèmes légitimes des étudiants ont servi de paravent à des provocateurs dans leurs activités subversives.

Aujourd'hui des éléments connus pour leur hostilité à l'option du pays, à la révolution agraire, au volontariat sillonnent les cités et facultés et tentent de tromper les étudiants pour leur faire prendre en charge la défense des contre-révolutionnaires.

Ce n'est pas un hasard si ces provocations coïncident avec les menées agressives de la monarchie marocaine surarmée par l'impérialisme français et la réaction arabe ; avec les pressions économiques et financières de l'occident contre

notre pays ; en un mot avec le vaste plan impérialiste de liquidation des régimes progressistes d'Afrique et du monde arabe.

Le but de ces menées et de l'alliance naturelle entre la réaction interne, régionale et l'impérialisme demeure la remise en cause des acquis de la Révolution et l'option du pays.

Etudiants, étudiantes, la coordination des comités vous appelle à assister massivement au regroupement devant la «Fac centrale» le samedi 18 juin à 9 heures.

Ce rassemblement nous permettra de dénoncer et de nous démarquer du contenu réactionnaire du tract «la phalène» et de tous ceux qui le soutiennent à l'intérieur et à l'extérieur de l'université.

Il sera aussi l'occasion de réaffirmer notre soutien à l'option du pays et d'élever notre mobilisation pour la résolution de nos problèmes. Nous enlèverons ainsi les points d'appui de la réaction à l'université.

Alger, le 18 juin 1977

Grève au Centre d'Etudes et de Recherches de Oued Smar

UN CHANTAGE INTOLERABLE... DES METHODES INADMISSIBLES...

Alger, le 22 Février 1977

Commissariat National à l'Informatique

A Monsieur le Directeur du C.E.R.I.
Oued-Smar – Alger

Suite aux décisions prises au cours de la réunion au Commissariat National à l'Informatique concernant le refus d'un certain nombre d'étudiants de la 4^{ème} année de se soumettre au contrôle des connaissances, je vous prie de trouver ci-dessous la confirmation des décisions prises à cet effet.

1^o Les étudiants ayant maintenu leur position de ne pas se soumettre au contrôle des connaissances doivent être considérés comme ayant terminé leurs études au stade où ils sont actuellement.

2^o Conformément à la réglementation, les étudiants ne faisant plus partie désormais des effectifs du CERI cessent immédiatement de bénéficier des droits et avantages qui étaient attachés à la qualité d'étudiants de l'Établissement.

3^o Conformément au règlement régissant le Service National, la liste de ceux qui ne font plus partie des effectifs du CERI doit parvenir au Haut Commissariat au Service National avant le 28 Février 1977 délai de rigueur.

4^o Ce personnel reste soumis aux règles contractuelles vis-à-vis du CNI et sera en conséquence affecté dans les différents Services Informatiques du pays compte tenu de son niveau actuel. A cet effet, aussi bien que pour les besoins du Haut Commissariat au Service National, le CERI établira (avant le 28 Février 1977) un état de ce personnel mentionnant entre autre le niveau de chacun.

Le C.N.I.
Mustapha BOUARFA

Créé en 1969, le C.E.R.I. connaît pratiquement chaque année une grève ou deux. Grèves qui sont souvent de longue durée. Au lieu de prendre en considération les revendications des étudiants, l'administration recourt à des méthodes fascistes pour casser le mouvement. Les éléments les plus actifs sont réprimés.

En 1974, les étudiants ont mené une grève de plus de 1 mois. L'administration brisa le mouvement en divisant les étudiants et en les menaçant de «rupture de contrat». La police est intervenue pour évacuer les étudiants.

Cette année, l'établissement compte environ 500 étudiants qui connaissent (comme les autres étudiants) une dégradation de leurs conditions d'existence et de travail :

- insuffisance en qualité et en quantité des repas ;
- surcharge des chambres initialement prévues pour 1 et occupées par 2 étudiants ;
- l'encadrement pédagogique laisse à désirer, programmes indéfinis, contrôles sélectifs et non-conformes ;
- arbitraire et autoritarisme de l'administration. Les enseignants aussi bien algériens que coopérants, ainsi que les travailleurs de l'école souffrent de cet autoritarisme. Un membre du personnel licencié abusivement n'a aucun recours, car le secrétaire général du syndicat c'est aussi le secrétaire général du CERI (sous-directeur).

Face à l'administration, les étudiants sont représentés par un comité élu de 7 membres qui est en principe reconnu.

L'analyse de la grève de 1977 est intéressante à faire, car elle permet de dévoiler les méthodes répressives qu'utilise l'administration pour briser toute revendication des étudiants qui doivent être dociles et soumis. Elle éclaire notamment sur le rôle dévolu au Service National dans la répression de la jeunesse.

Une dégradation continue des conditions d'études

Samedi 22/01/77, lors d'une réunion entre le directeur du centre et les représentants des étudiants (comité d'élèves), ces derniers ont présenté une plate-forme revendicative comportant essentiellement trois points :

1^o Statut des 5^{ème} année

Le nouveau régime d'études, mis en place depuis 2 ans, porte la durée des études d'Ingénierat à 5 ans au lieu de 4. Cela est dû au fait que la fonction publique ne voulait pas reconnaître les ingénieurs formés en moins de cinq ans.

Le nouveau régime décompose les études en 4 années de cours et de travaux pratiques et une

année, la dernière, de stage avec production d'un mémoire. Le problème, c'est que durant cette cinquième année, l'étudiant ne sait pas s'il est toujours étudiant, étudiant-stagiaire ou déjà ingénieur. Ce qui pose des problèmes de rémunération et d'encadrement pédagogique. Or le CERI rejette toute responsabilité et ne veut intervenir que pour juger le travail accompli en fin d'année.

2^o Programme de la 4^{ème} année

L'addition d'une année supplémentaire au cycle d'études supposait une étude préalable avec définition précise d'un programme d'enseignement. En fait, cette réforme constitue une absurdité, car les étudiants se sont rendus compte qu'aucun enseignement sérieux n'était dispensé en 4^{ème} année : pas de programme précis, remplissage du temps, ... le CERI faisant appel à l'intervention (très coûteuse) de spécialistes étrangers pour assurer des cours d'une durée de 1 jour à une semaine. Ces «cours magistraux», parachutés, n'ont aucun suivi dans le temps et ne donnent lieu à aucune application ni exercice.

Quant aux programmes, ils n'existent pas. La COPT (Commission d'orientation pédagogique et technique) dont le rôle est de définir les programmes ne s'est jamais réunie (selon les étudiants). Le Directeur avait promis aux étudiants que la commission se réunirait juste après le début de l'année. Il n'en a rien été. Notons que cette COPT doit regrouper des représentants du Ministère de l'Enseignement Supérieur ce que le CNI-CERI refuse de peur de passer sous la tutelle de ce ministère.

Le comité des élèves propose la création d'une commission pédagogique composée de représentants du CNI, du CERI, des enseignants et des étudiants afin d'élaborer de nouveaux programmes.

3^o Problèmes matériels et problème des stages

Les sujets de mémoire ne sont pas déterminés à l'avance. L'étudiant doit se débrouiller. C'est ainsi que souvent lors de la soutenance, le travail réalisé est jugé insuffisant pour un ingénieur ! Aussi les étudiants passent plus de temps à chercher des sujets qu'à les traiter.

Dans l'accomplissement de son travail, l'étudiant n'a personne pour le guider, si ce n'est les employés de l'entreprise où il fait son stage. Enfin, tout au long du stage, l'étudiant ne sait pas s'il dépend du CNI, du CERI ou de l'entreprise. Ce qui pose les problèmes de rémunération, de logement, de cantine, de transports... A ce sujet le CERI se considère comme non concerné. Le centre est fermé aux stagiaires (pas de cars, augmentation du prix des chambres, des repas).

Toutes ces propositions se heurtent à l'intransigeance du Directeur. La réunion n'aboutit pas.

Dimanche 23/01/77, début des partiels. Les quatrième année boycottent l'examen.

Lundi 24, réunion entre le commissaire à l'Informatique BOUARFA et le comité des élèves. Nouveau refus de prendre en considération les revendications des étudiants.

Samedi 29, nouvelle réunion BOUARFA et comité élargi aux autres années d'études. Sans résultats. Départ en vacances.

Samedi 19 février : rentrés de vacances, les étudiants trouvent affichée une note d'intimidation (voir notre document).

Le Service national au service de la répression

BOUARFA décide, en outre, de fermer la 4ème année. Aussitôt le mouvement s'étend aux autres étudiants. C'est alors que le directeur intervient, en convoquant individuellement les étudiants et en les menaçant de les faire incorporer dans l'armée (« où on leur en fera baver ») s'ils n'arrêtent pas leur mouvement.

Cette attitude de l'administration nous éclaire particulièrement sur la nature du régime qui n'hésite pas à employer le chantage le plus odieux pour briser la combativité des étudiants et les rendre dociles. C'est là un comportement fasciste. La sanction est sans commune mesure avec des revendications parfaitement justifiées, mais qui montre l'incompétence et la mauvaise gestion des dirigeants actuels. C'est cela qui n'est pas admis. Peu importe que notre économie soit ruinée, que nos étudiants perdent leur temps, que notre argent soit gaspillé, il faut se taire ! Il ne faut en aucun cas critiquer la hiérarchie.

Le but du régime est donc de créer la terreur pour mettre au pas les étudiants (même chose pour les travailleurs) et quand la corruption, les promesses ne suffisent plus c'est la menace, la répression qui prennent la relève.

Il faut reconnaître que ces méthodes donnent ENCORE (et pour combien de temps ?) des résultats. Quel que soit le bien fondé de leurs revendications les étudiants hésitent à mettre en jeu leur carrière. Bon gré, mal gré, ils se soumettent. Et cela durera tant que les étudiants verront dans leurs études le moyen de percer, de monter dans l'échelle sociale, d'accéder à la caste des bureaucrates privilégiés.

Pour en revenir au CERI, malgré la reprise des cours la situation demeure inchangée. Le 26 mars les 4ème année ont de nouveau boycotté un examen qui avait été décidé ce jour-là sans préavis !



PEUT-ON PREPARER UN COURS QUAND ON N'A PAS OU PASSER LA NUIT?

La dégradation des conditions de vie et de travail à l'université ne touche pas seulement les étudiants défavorisés mais également les assistants : retards de salaires (un an et parfois plus) ; non validation des diplômes. Les assistants de l'université de Constantine ont réagi contre cet état de fait provoqué par l'incurie de l'administration, pour imposer le respect de leurs droits.

Constantine le 5/4/77

Les assistants algériens de l'Institut de Droit (Sections arabophone et francophone)

A

Monsieur le Recteur de l'Université de Constantine

Les assistants de l'Institut de Droit, réunis ce jour ont pris les résolutions suivantes :

1° Sur la Post-Graduation :

Usant de manœuvres sournoises, les ennemis de l'algérianisation des cadres de l'Université, ont réussi à faire échec au décret portant création du MAGISTER.

Pis encore, après avoir lancé des pré-inscriptions pour duper les intéressés, ils ont oublié d'officialiser la création du MAGISTER qui est la seule voie pour mettre fin à une coopération qui aurait dû cesser depuis au moins quatre ans si une politique sincère de formation était adoptée à l'égard des algériens.

Au niveau de l'Institut de Droit, la direction, après avoir institué une commission technique,

travaillant dans le plus grand secret et sans aucun contrôle, a préféré écouter l'avis d'une clique de personnes anti-algérienne et tout acquis à la cause de la coopération, et saboter le MAGISTER qui, selon vous Mr LE RECTEUR, fonctionne déjà !!!

Face à cette situation faite de mensonges et de brimades les assistants algériens ont pris la ferme résolution de suspendre les cours et T.D. dès après la réunion de SAMEDI SI LE MAGISTER N'EST PAS CRÉÉ OFFICIELLEMENT ET SOUS VOTRE RESPONSABILITÉ.

2° Sur leur situation sociale

Travailler une année sans être payé signifie la mort morale de l'assistant qui finit par s'installer dans la mentalité du clochard ou du mendiant.

Comment peut-on préparer un cours ou un T.D. quand on ne sait pas où passer la nuit ni comment manger ?

Par l'attitude irresponsable de vos services et faute de contrôle et de sanctions le sort du cadre algérien est compromis dans son propre pays.

Cette situation est injuste et intolérable !!! Si dans le courant de ce mois aucune solution définitive n'intervient nous serons acculés à réagir pour notre survie.

LUTTES A L'UNIVERSITE DE

EN SCIENCES MEDICALES

Samedi 26 février, les étudiants de l'Institut des Sciences Médicales décident l'arrêt des cours, lors d'une A.G. au cours de laquelle ils ont fait le bilan des problèmes qu'ils rencontrent. Ils réclament :

- des sessions de rattrapage pour les étudiants qui ont échoué à des modules,
- des précisions sur le rôle de l'externe (mal défini par la Réforme de l'Enseignement Supérieur),
- une bibliothèque avec prêt gratuit des livres (les livres, coûteux, provenant en général de dons étaient loués à 10 DA par mois).

Les étudiants discutent ensuite de la durée de la grève (les volontaires voulaient que ce mot soit évité et remplacé par celui de suspension de cours). Une grève de deux jours est décidée ; elle ne touchera que les T.D., pas les cours théoriques. En même temps, les étudiants sous la pression des «volontaires» décident d'envoyer une pétition aux autorités. Le Comité des Résidents (internes), proche du CVU, déclare qu'il apportera son soutien à la grève, si elle ne dure que 24 heures. Les étudiants refusent ce soutien.

Lundi 28 février, les étudiants signent la pétition.

Mardi 1^{er} mars, les étudiants élisent leurs représentants (1 étudiant par module) pour constituer le comité de grève. Les «volontaires» sont violemment pris à partie et mis à l'écart du comité de grève : «Nous refusons d'être défendus par le CVU».

Les Résidents qui, entre temps sont allés voir le Recteur, proposent leur «aide» aux étudiants ; ceux-ci réagissent violemment : «nous ne voulons pas être chapeautés». A la suite de quoi les Résidents s'en vont.

Samedi 5 mars, les étudiants organisent une nouvelle A.G. ; ils décident une grève illimitée avec l'arrêt des cours et des T.D. Le CVU dénonce la grève : «Ce n'est pas le meilleur moyen de lutter». Cette attitude du CVU choque profondément les étudiants. Par la suite, il tentera de faire croire qu'il n'a jamais pris une telle position (l'affiche qu'il avait exposée pour donner sa position a été retirée).

Lundi 7 mars, le Comité de Résidents diffuse un tract pour essayer de briser la grève. Pour lui, cette action doit se situer dans le cadre de l'«approfondissement de la R.E.S.», lequel ne serait possible que si des «solutions réfléchies» sont apportées aux problèmes soulevés. Pour

cela, ils estiment que «la reprise des cours est plus que nécessaire» pour apporter la «preuve de maturité» des étudiants ; cette condition permettra ainsi de «créer les conditions d'un dialogue constructif».

Cet appel à la démobilisation est justifié par le profit que tireraient de la grève «ceux qui n'encadrent pas les étudiants, ceux qui remettent en cause la direction à laquelle participent les résidents, ceux qui sont contre la R.E.S. et son approfondissement».

La grève est suspendue le 9 mars, alors qu'aucune solution n'a été trouvée. Des affiches collées par les étudiants grévistes proclament : «Nous ne voulons pas être télé-manipulés», «Nous ne voulons pas être sanctionnés», «Nous ne voulons pas être matraqués», «Notre grève n'a pas un caractère politique». Ce dernier mot d'ordre semble être une réponse à l'accusation lancée par le CVU et selon laquelle «la grève a des visées cachées».

EN PSYCHOLOGIE

Fin février, à l'Institut de psychologie, les étudiants réunis en A.G. décident de déclencher une grève pour réclamer polycopiés, enseignants et stages pratiques.

Ils critiquent l'enseignement complètement coupé des réalités qui est dispensé aux premières années et l'incohérence des programmes.

Au cours de cette A.G., des étudiants lancent l'idée d'une organisation autonome des étudiants, dée chaleureusement accueillie par l'assistance. Les étudiants élisent des «Comités Provisoires» destinés à préparer la mise en place de cette organisation. Mais la grève décidée n'aura pas lieu.

EN SCIENCES DE LA TERRE

Lundi 27 mars, à l'Institut des Sciences de la Terre, un groupe d'étudiants prépare la grève qui durera plus de deux semaines ; des affiches appellent à la mobilisation des étudiants pour faire valoir leurs droits. Une A.G. est alors organisée au cours de laquelle une motion est signée.

Cette motion énumère les problèmes que rencontrent les étudiants, notamment la non-reconnaissance du diplôme et les questions pédagogiques (révision des pré-requis, manque de moyens matériels, intimidations de la part de l'administration, non-respect de la R.E.S.,...).

On retrouve dans cette liste de revendications celles avancées par les étudiants et qui correspondent à de réels problèmes et celles avancées par les éléments du CVU, telle le «non respect de la R.E.S.», qui ne signifient rien de concret pour

les étudiants.

Le 5 avril, les étudiants occupent les locaux de l'administration qu'ils n'évacueront que le 11.

Au début, le rôle du CVU reste limité : les étudiants ont élu un comité de grève où il est minoritaire. A la proposition des étudiants d'élargir la lutte aux autres instituts, les «volontaires» ont répondu que le «meilleur moyen d'amener l'administration à résoudre les problèmes c'est de dialoguer avec le Recteur» ; à quoi les étudiants répliquent : «Le Recteur connaît très bien les textes ; dans les réunions il nous submerge de citations d'articles de la charte de la R.E.S. qui ne répondent à aucun de nos problèmes».

Mais lors d'une réunion le 13 avril, le Recteur menace les étudiants en leur ordonnant de reprendre les cours au plus tard le 16 sous peine d'annuler tous les résultats scolaires du second semestre.

Ceci a, une fois de plus, confirmé aux étudiants ce qu'ils pensaient de l'administration et de ses auxiliaires du CVU ; comme pour la grève du 1^{er} semestre, ces derniers étaient là pour appliquer la politique de la carotte que complèterait celle du bâton de l'administration pour venir à bout de la combativité des étudiants.

Le 15 avril, la grève est suspendue et les étudiants reprennent les cours le lendemain, sans qu'aucune solution ne soit apportée à leurs problèmes.

POUR LE PAIEMENT DES BOURSES

Le lundi 28 mars, le comité de la cité universitaire appelle les étudiants à se réunir en A.G. afin de discuter des actions à entreprendre pour amener l'administration à payer leur bourse. Les étudiants lancent l'idée de prendre gratuitement leurs repas au restaurant en signe de protestation.

Le comité de coordination, mis au courant, constitue deux délégations : l'une pour négocier avec le COUS, l'autre dans le but de faire patienter les étudiants.

Le lendemain même, et pour éviter qu'une grève ne soit déclenchée, le comité de coordination a pu obtenir le paiement des bourses avec un argent, semblerait-il, prélevé sur d'autres comptes.

DES ENSEIGNANTS COOPERANTS

Le même jour, 28 mars, les enseignants coopérants de «droit commun» se mettent en grève. Le motif en est les retards apportés aux paiements de leurs salaires. Le Recteur de l'Université de Constantine, dans une circulaire d'information

CONSTANTINE

adressée aux étudiants et datée du 4 avril désaprouve cette «grève qui n'a aucune raison d'être» vu que «les virements ont commencé le 28 mars» et que plusieurs délégations de l'A.P.E.S. avaient reçu des responsables du Ministère et du Rectorat de fermes assurances sur leur situation qui était en bonne voie de règlement depuis cette date.

Par ailleurs, le Recteur en a profité pour rappeler «aux enseignants coopérants que toute grève est interdite en Algérie surtout de la part d'hôtes de l'Algérie, que toute assemblée d'en-

seignants coopérants doit recevoir l'agrément de l'Institut concerné ou des autorités universitaires du Rectorat et qu'aucune prise de parole en Amphi n'ayant pas de caractère pédagogique n'est autorisée».

Cette grève d'enseignants a duré une semaine, jusqu'à ce que toutes les revendications aient été satisfaites.

EN SCIENCES VETERINAIRES

Du 30 mars au 13 avril, une grève des étu-

dants de l'Institut des sciences vétérinaires de Constantine est déclenchée. Ils réclament :

- l'utilisation du matériel destiné à l'Institut et qui n'a pas encore été déballé ;
- des enseignants ;
- des polycopiés.

Des délégations, dont une envoyée à Alger, pour discuter avec les responsables n'obtiennent aucun succès. La grève est suspendue sans que les étudiants n'aient obtenu gain de cause.

VIVE LA LUTTE DES ETUDIANTS

Depuis la rentrée du second semestre, l'Université de Constantine est secouée par des grèves :

- du 26 février au 9 mars : grève à l'Institut de Sciences médicales ;
- depuis le 27 mars : grève à l'Institut des Sciences de la Terre ;
- du 30 mars au 13 avril : grève à l'Institut de Sciences Vétérinaires.

Par des arrêts de cours et des T.D.-T.P., des assemblées générales de discussion sur la situation à l'Université, l'occupation des locaux de l'administration (à l'I.S.T.), l'affichage de mots d'ordre de lutte, les étudiants entendent faire valoir leurs droits et mettre un terme à l'arbitraire de l'administration.

Ces grèves interviennent dans une conjoncture marquée par le développement rapide des luttes dans notre pays, elles viennent s'ajouter à celles engagées par les étudiants de l'université d'Alger et d'Oran.

Déclenchée le 27 mars, la grève à l'Institut des Sciences de la Terre (I.S.T.) se poursuit jusqu'à ce jour (14 avril). Par ce mouvement les étudiants réclament :

- la résolution immédiate de leurs problèmes pédagogiques ;
- les moyens matériels nécessaires à la poursuite de leurs études.

Ils dénoncent les manœuvres d'intimidation exercées par l'administration sur leurs délégués.

Le 5 avril, les étudiants occupent les locaux de l'administration de l'institut, occupation qui durera jusqu'au 11 avril.

Pour briser la combativité des étudiants, le

Recteur les menace de «considérer le 2^{ème} semestre comme un semestre blanc» s'ils ne reprennent pas les cours avant le 15 avril.

Dans ces manœuvres, l'administration est aidée par les inconditionnels du C.V.U.

Mais quels sont les faits ?

Au cours du 1^{er} semestre les étudiants de l'I.S.T. déclenchent une première grève de 11 jours. Leurs revendications portent sur les mêmes problèmes qu'ils soulèvent aujourd'hui. Le C.V.U. fait tout pour démolir les étudiants. Prêchant le «dialogue», il propose d'instituer des rencontres régulières entre étudiants et responsables de l'administration pour mettre au point les solutions qui s'imposent. Cette proposition est reprise par le Recteur. Les étudiants acceptent de suspendre leur grève.

3 mois sont passés et aucune solution n'est en vue.

Déterminés à aller de l'avant pour imposer la résolution de leurs problèmes, les étudiants engagent cette nouvelle grève, mais ils prennent soin au préalable de mettre à l'écart de leur comité de grève les inconditionnels du C.V.U.

Constatant le développement du mécontentement et de la critique au sein du milieu universitaire, les «volontaires» multiplient les efforts pour persuader les étudiants que «si la situation va mal à l'université de Constantine, cela s'explique par une mauvaise gestion et le refus de certains responsables d'appliquer intégralement la R.E.S.», ils demandent par conséquent aux étudiants de renoncer à la grève et de signer des pétitions à adresser à l'A.P.N. (belle trouvaille que

voilà !).

Les «volontaires» tiennent ces propos au moment même où à Alger comme à Oran, les étudiants par leurs luttes mettent à nu la situation également catastrophique dans laquelle se débattent ces deux universités. Ces luttes démontrent, s'il en est besoin, que les problèmes de l'université de Constantine n'ont rien d'exceptionnels. La cause de ces problèmes est à chercher dans la politique de l'enseignement supérieur menée dans notre pays depuis l'indépendance, dans le caractère autoritaire de l'administration, dans l'absence d'autonomie et de démocratie au niveau des enseignants et des étudiants.

La manœuvre des «volontaires» est donc claire : ils cherchent à démolir les étudiants, à canaliser leur mécontentement non CONTRE LE POUVOIR DANS SON ENSEMBLE mais contre quelques individus, en d'autres termes ils espèrent avec l'arbre cacher la forêt.

Par leur lutte les étudiants participent à démasquer les agents du pouvoir.

En comptant SUR LEURS PROPRES FORCES, les étudiants se donnent le moyen d'avancer vers de nouveaux succès :

- pour arracher la liberté de réunion, d'expression et d'organisation ;
- pour mettre fin à l'autoritarisme de l'administration ;
- pour la résolution de leurs problèmes pédagogiques et matériels.

Dans cette lutte, le P.R.S. est solidaire des étudiants.

Le 14 avril 1977

LUTTES A L'UNIVERSITE DE CONSTANTINE

(suite)

A l'initiative des Comités Pédagogiques de l'Institut des Sciences Économiques, une A.G. s'est tenue dimanche 3 avril à la suite de la grève déclenchée par les coopérants techniques. Les étudiants ont discuté de leur situation matérielle (logement, transport) et des problèmes pédagogiques qui se posaient à eux. La revendication d'un syndicat autonome d'étudiants fut soulevée également au cours de cette A.G. dont voici le compte-rendu :

«Les problèmes de l'Université de Constantine font que celle-ci se dégrade de plus en plus ; ils sont la conséquence de l'attitude bureaucratique, anti-démocratique et répressive de l'administration. S'ajoute à cela la gestion catastrophique de l'Université, notamment :

- détournements de fonds par certains responsables ;
- refus d'apporter une solution au problème du logement par l'attribution de la «casbah» (anciens locaux de caserne) ;
- répression de toute expression des étudiants par voie d'affiche : celles qui ne comportent pas le cachet administratif sont systématiquement arrachées par les gardes universitaires ;
- mauvaises conditions de travail et faibles salaires réservés aux enseignants algériens qui sont contraints de déserter leurs postes.

Ce dernier point a pour conséquence une plus grande dépendance de l'Algérie vis-à-vis de l'étranger en important toujours des coopérants.

Les étudiants ont proposé :

- la participation des étudiants, des enseignants et des travailleurs à la gestion de l'Université ;
- la rédaction de mémorandum, de dossiers dressant le bilan de la situation à l'Université...

... (Ils) proposent et insistent (également) sur la nécessité de faire de la création d'une organisation de masse d'étudiants leur objectif fondamental et de le manifester à chaque occasion. Les étudiants pensent que l'existence de l'UNJA n'exclut pas la création d'une organisation autonome».

EN SCIENCES SOCIALES Contre les manœuvres des CVU...

A l'Institut des Sciences Sociales, les «volontaires» du CVU convoque une A.G. le lundi 4 avril à laquelle peu d'étudiants ont répondu (environ 200), surtout des première et des deuxième années. L'ordre du jour porte sur :

- les problèmes de logement des étudiants : plus de 2000 vivent clandestinement dans les cités ;
- la grève des enseignants coopérants ;

- le rôle des Comités Pédagogiques ;
- l'absence de coordination entre étudiants arabisants et francisants de l'institut.

Les «volontaires» pensent que l'origine de ces problèmes est à rechercher dans l'hostilité des administrations de l'institut et de l'Université à l'application de la R.E.S. Par contre les étudiants sont intervenus à propos du rôle du Comité Pédagogique du Semestre (CPS), non représentatif des intérêts des étudiants et qui demanderait à être dynamisé, de l'opposition de l'administration aux initiatives des étudiants, de la question des rattrapages des modules.

Les «volontaires» qui dirigent la séance veulent alors passer immédiatement à l'élection d'un nouveau comité de coordination alors que les étudiants exigent qu'un programme d'action soit clairement défini avant la mise en place de quelque structure que ce soit. Ce point de divergence s'approfondira par la suite, les «volontaires» voulant profiter de l'absence de nombreux étudiants à cette A.G. pour imposer un comité de coordination. Dans l'impossibilité d'obtenir un accord, ils reportent cette question à une autre séance.

Il est à souligner que pour eux la mise en place «d'une organisation de masse spécifique aux étudiants» doit avoir lieu «dans le cadre de l'UNJA et pour son renforcement». D'ailleurs dans le tract auquel elle a diffusé le lendemain, 5 avril, la commission de coordination passe sous silence les revendications des étudiants (rôle du CPS, autoritarisme de l'administration, ...). Par contre, elle se fait le défenseur de la R.E.S. et de la participation des étudiants à l'intérieur des structures de l'administration.

Pour la création d'un syndicat autonome des étudiants.

Les jours qui suivent montrent clairement les buts poursuivis par les «volontaires» du comité de coordination : d'abord bien «encadrer» les étudiants pour les empêcher de poser leurs problèmes en dehors des structures officielles, ensuite les diviser par institut et les démobiliser en ne se réunissant qu'avec leurs «délégués» du C.P., pourtant «non représentatifs et souvent imposés par l'administration», selon un étudiant.

Ainsi la réunion convoquée par la C.C. le 11 avril, et dont la publicité fut manifestement aussi discrète que possible, fit la preuve, une fois de plus, de la divergence entre C.C. et «volontaires» d'une part, et la masse des étudiants de l'autre.

Des étudiants très combattifs, taxés de «gauchistes» par les «volontaires», dénoncèrent à plusieurs reprises la C.C. et le C.P. Ils proposèrent de «réunir les A.G. des étudiants de chaque institut, seules représentatives et sourraine et qui auront pour rôle d'élaborer une plate-forme de travail, de proposer les formes de lutte à suivre et de mettre sur pied un comité d'A.G. élu directement par l'A.G. La coordination se fera alors au niveau des comités d'A.G. Ce travail doit aller dans le sens de la mise en place d'une organisation propre aux étudiants au niveau national». Cette organisation, devenue nécessaire à la suite des luttes

récentes, «ne peut être mise en place par un décret ou une décision d'A.G., mais par la lutte quotidienne que mènent les étudiants. Elle devra rompre avec les structures existantes (CVU, C.C., C.P., ...) qui continuent à démobiliser les étudiants». Ces structures du pouvoir appliquent d'ailleurs la même politique que le Recteur, qui à l'aide de démagogie, de textes et de lois parvient à contrecarrer le débat en cours.

Sourd aux revendications et aux propositions des étudiants, le CVU continue toujours à défendre sa politique d'entrisme à l'intérieur du pouvoir : l'organisation des étudiants, «si elle est créée, doit être intégrée à l'UNJA ; elle doit participer à l'effort de construction nationale, à l'application de la R.E.S....». Comme le pouvoir, les «volontaires» tentent d'ajouter à la confusion en voulant faire croire à une unité possible de TOUS les étudiants : «la cohésion entre tous les étudiants doit exister indépendamment des problèmes de tendance idéologique ; l'objectif principal doit être le redressement de l'Université...».

Le lendemain 12 avril, et malgré l'opposition de nombreux étudiants, la C.C. organise une réunion avec les «délégués» des étudiants de l'Institut des Sciences de la Terre en grève ; son but : amener les étudiants à s'en remettre à elle en signant une pétition plutôt que de faire grève. Pour amener les plus récalcitrants à se plier, les membres de la C.C. n'ont pas hésité à affirmer que les étudiants des autres instituts l'avaient déjà signée.

A L'INSTITUT DE DROIT

Le 5 avril, les enseignants algériens de l'Institut de Droit, arabophones et francophones, diffusent un tract dans lequel ils réclament l'officialisation du titre de Magister, l'amélioration de leurs conditions de travail (plusieurs d'entre eux sont sans logement), le paiement des salaires de l'année écoulée, l'arabisation des enseignants algériens francophones.

Ils prévoient, selon ce tract, de se mettre en grève après la réunion qu'ils doivent avoir avec le Recteur le samedi 9 avril si leurs revendications ne sont pas satisfaites. Ils réclament en outre la création d'une commission paritaire enseignants-administration chargée de suivre l'application des décisions. Le Recteur reconnaîtra les revendications exposées mais s'opposera fermement à la dernière. Les enseignants reportent leur mot d'ordre de grève.

EN SCIENCES EXACTES

Le 13 avril, une A.G. a lieu à l'Institut des Sciences Exactes présidée par le Directeur et en présence de 200 étudiants environ, d'autres responsables et de 3 «volontaires». Son objet : discuter des difficultés que rencontrent les étudiants (insuffisance du nombre d'enseignants ; manque de documentation, livres, polycopiés ; emplois du temps à revoir ; stages jamais effectués).

Cette A.G. n'a pas permis aux étudiants de s'exprimer ou d'organiser leur lutte. Le débat s'est limité aux problèmes de gestion de l'Université.

OU VA L'UNIVERSITE D'ORAN ?

Une grève d'une semaine a mobilisé les étudiants en droit et en sciences économiques qui entendaient, ainsi, protester contre la dégradation continue des conditions de logement, de transport, de nourriture et de travail des étudiants. De nombreuses démarches avaient, pourtant, été effectuées auprès de l'administration qui «plus formaliste et plus bureaucratique que jamais» rejeta les revendications étudiantes. Une marche sur le rectorat fut organisée, l'administration y répondit en menaçant d'exclure des étudiants. Une délégation se déplaça à Alger où elle ne rencontra «que bonnes paroles et vagues promesses».

La colère des étudiants atteignit son point culminant et le mouvement s'étendit à tous les instituts pour réclamer la solution «des problèmes matériels et pédagogiques qui empoisonnent la vie quotidienne des étudiants».

Dans la nuit du 21 au 22 mars, les murs des couloirs, des salles de cours et de T.D., de la salle des Actes furent recouverts d'un tract intitulé

«où va l'université d'Oran ?» qui exposait les motifs de la grève et les revendications des étudiants.

CONTRE LE CARACTERE REPRESSIF DE L'UNIVERSITE

Pour les rédacteurs du tract ces luttes ne sont pas isolées, elles marquent un saut qualitatif dans la prise de conscience des étudiants qui déclarent que «la cause de la situation c'est la réforme de l'enseignement supérieur» qui accroît la sélection: «sur 200 étudiants en droit seulement 20 ont accédé au semestre IV (1 sur 10)», «les répétitifs bloquent sur plusieurs semestres la progression pédagogique des étudiants». Ceux qui n'ont pas les moyens de prolonger indéfiniment leurs études sont impitoyablement écartés. «Le rythme accéléré des examens étouffe les étudiants» et les condamne à un bachotage incessant et à une course effrénée aux modules. Mais à travers cette grève, c'est tout le sys-

tème qui est mis en cause :

- «l'incompétence et l'autoritarisme idéologique de certains enseignants» pour qui le savoir se résume dans des citations de la «charte» et d'*«El Moudjahid»*,
- le caractère non démocratique et répressif des institutions universitaires et notamment les comités pédagogiques,
- le rôle des comités de volontaires qui paralySENT les initiatives des étudiants et cherchent à les embrouiller.

Le tract du 21 mars affirme clairement que «les étudiants ont agi spontanément, en toute autonomie, brisant le carcan imposé par les cuvistes (étudiants pro-gouvernementaux) qui sont dénoncés pour leur collaboration avec l'administration contre les intérêts légitimes des étudiants. «En effet, les cuvistes se sont comportés au su et au vu de tout le monde en auxiliaires. N'ont-ils pas toujours cassé toute action de la base en prêchant "la modération", en insistant sur la préservation des "acquis" et en agitant le "danger de la réaction" ?».

A ces accusations le CUV a tenté de répondre le 27 mars par un texte intitulé «pétition» non signé et contenant un certain nombre de revendications. Fidèles à leur tactique les «cuvistes» ne pouvant briser le mouvement, tentent alors de le récupérer notamment en biologie. Le 28 ils essaient de rassembler les étudiants devant les bâtiments du COUS en obtenant la fermeture de l'université, en arrêtant les bus et en obligeant les étudiants de descendre. Cette manœuvre s'est soldée par un demi-échec.

Allant plus loin, ces étudiants se sont substitués aux délégués élus dans les cités pour mener la discussion avec les autorités.

Cette discussion qui a eu lieu en présence du Wali, du président de l'APC, de délégués du FLN a débouché sur des promesses démagogiques et quelques tours de passe-passe (convocation sur le champ des responsables de la SNTV, SNLB, OFLA pour mettre en application les décisions sur le champ).

En fait, un certain nombre de revendications ont été satisfaites : relogement de 1000 étudiants, ouverture d'un restaurant universitaire au centre-ville, obtention de cars supplémentaires.

Ces promesses seront-elles tenues ? Les revendications plus fondamentales seront-elles satisfaites ? Ces grèves à l'université d'Oran ne sont qu'un début. Un début prometteur car pour la première fois la domination des étudiants cuvistes a été remise en cause et leur véritable nature dévoilée aux yeux de tous.



grève des étudiants arabisants

des revendications légitimes des pratiques condamnables

Ce sont les étudiants de 1ère année de droit (section arabisée) qui ont déclenché le mouvement sur la base de revendications pédagogiques en liaison avec les résultats catastrophiques du 1er semestre :

- manque de polycopiés
- manque d'enseignants, mauvaise qualité des enseignements, cours magistraux,
- comportements autoritaires...

La grève est décidée par une AG qui regroupe plus de 500 étudiants. Le recteur engage des discussions avec les étudiants et leur promet des polycopiés dans les huit jours. Une date est fixée pour la fin de la grève. Mais le mouvement s'élargit aux 2ème année qui apportent leur soutien à leurs camarades grévistes et avancent d'autres revendications : ouverture de filières scientifiques arabisées, Droit aux AG (s)...

LE MANQUE DE DEBOUCHES

La grève devient générale le 16 avril, avec le mouvement plus dur des 4ème année qui installent des piquets de grève et dont le mot-d'ordre «Que deviendrons-nous avec nos diplômes ?» est repris par tous les étudiants des filières arabisées.

On entre alors dans une nouvelle phase. Comme les autres grèves à l'université, celle des arabisants a eu pour point de départ le mécontentement des étudiants devant la dégradation de leur situation (plus sensible dans les filières arabisées). Mais, elle a rapidement dépassé ce niveau pour poser un problème politique : celui de l'arabisation.

De façon démagogique, le pouvoir a lancé un processus d'arabisation accélérée à la base alors qu'au sommet de l'édifice scolaire l'enseignement arabisé est très limité aussi bien en quantité qu'en qualité (manque d'enseignants compétents, de livres, de polycopiés, pas de réflexion sur les programmes, pas d'enseignements scientifiques). Plus grave, les débouchés pour les diplômés arabisés n'ont pas été prévus. Seuls l'enseignement et l'appareil judiciaire leur sont ouverts.

Les étudiants des sections arabisées, dont la majorité est issue de couches rurales et des classes populaires constatent que leurs études les écartent des postes de responsabilité (à moins qu'ils ne se recyclent dans une langue étrangère). De fait leurs diplômes sont dévalorisés. Ils ressentent cette situation comme une injustice, cela d'autant plus que le discours officiel fait grand cas de cette arabisation et la présente comme un grand succès.

21-04 : les étudiants des semestres arabisés de sciences po rejoignent le mouvement. Ils demandent l'arabisation totale de l'institut et réclament des débouchés

24-04 : L'agitation gagne l'institut des sciences sociales. Les étudiants en droit s'y rendent pour appeler les étudiants en sociologie à les soutenir.

Ils rentrent en force dans les amphithéâtres pour faire sortir les étudiants arabisants qui continuent leurs cours. Les méthodes employées pour convaincre une AG ne sont pas des plus démocratiques. Celle-ci se tient quand même à 10 h. 5 étudiants en droit prennent la parole pour expliquer la signification de leur grève. «Las d'avoir attendu durant des années l'arabisation, les promesses non tenues, les arabisants se manifestent pour réclamer une bonne fois pour toutes l'arabisation totale et ce à tous les niveaux», «cela afin, comme l'a souligné l'un d'entre eux, que chacun ait son pain quotidien et que tout le monde ait les mêmes chances de trouver du travail». Un autre explique «si nous nous sommes tus jusqu'à présent, c'est qu'on avait compris les problèmes auxquels se heurtait le pouvoir. A un moment l'Algérie manquait de cadres... Mais vu que notre pays est sorti maintenant de tous ses problèmes économiques et politiques (?) il est absolument nécessaire d'appliquer l'arabisation à l'échelle nationale et ce, dans les plus brefs délais».

LA MAJORITE VICTIME DE LA SITUATION

Mais le mouvement des arabisants est loin d'être homogène politiquement. Certains d'entre eux semblent très sûrs d'eux-mêmes et affirment même, «nous ne craignons rien, nous réussirons car nous avons le soutien de toutes les instances politiques». D'autres plus exaltés tiennent un discours violent, enflammé, fanatico et totalitaire. Ils parlent de faire couler le sang «au nom de Dieu». Mais, la grande masse des étudiants grévistes se considère comme victime d'une situation et évite de tomber dans les excès.

25-04 : les étudiants en droit tentent d'entraîner les étudiants en biologie et sciences exactes (sections arabisées) de Bab Ezzouar. Sans résultat. Mais ceux de Sciences économiques, de philo, d'histoire, arrêtent les cours.

26-04 : Les étudiants arabisants de Sociologie, notamment S2 et S8 souhaitent faire la grève. Mais la majorité des sociologues souhaitent que le principe de base de la grève ne soit pas l'arabisation mais un ensemble de revendications (débouchés, Droit aux AG, libre expression) qui puissent entraîner tous les étudiants. Certains affirment «avec ou sans les francophones nous ferons la grève».

Devant cette division des étudiants qui risque de déboucher sur des affrontements les idées en faveur d'une organisation autonome des étudiants avancent très vite. Les sociologues détermineront leur attitude au cours d'une AG le 27.

Le même jour les étudiants en droit tiennent une AG pour rendre compte des démarches entreprises auprès des «instances supérieures». Une délégation sera reçue par le président de l'assem-

blée. Alors que le ministre de l'enseignement supérieur ne les a pas reçus. Boumedienne a reçu une délégation.

27-04 : AG des étudiants en droit devant la bibliothèque universitaire pour faire le compte rendu de leurs démarches auprès de la présidence. Ils ont d'abord été reçus par Abdelmajid Allahoum en premier lieu et par la suite Boumedienne est venu les voir. Il a d'abord précisé qu'il les recevait non en tant que «grévistes» mais en tant «qu'étudiants conscients».

Boumedienne est d'accord pour l'arabisation il soutient les revendications des étudiants, mais c'est une question de temps. Ensuite, il a précisé que parmi «eux» (les grévistes) il y avait «des réactionnaires qui se servent de l'arabisation pour servir leurs intérêts», «ces gens là me détestent et veulent me tuer». En conclusion il a demandé aux étudiants de reprendre les cours au plus tôt car ce sont eux surtout les perdants.

ASSEZ DES PROMESSES

Au cours de l'AG les avis étaient partagés. Pour le premier intervenant il fallait reprendre les cours «notre problème a trouvé sa solution, il ne nous reste qu'à suivre le conseil de notre frère Houari Boumédiène». Il est violemment critiqué par un autre, «on en a assez des promesses ; il faut tenir jusqu'au bout», «il nous faut une promesse écrite». Certains proposaient de fermer la faculté, d'autres d'aller dans les lycées pour obtenir un soutien... L'AG se terminera sans véritable prise de position.

Elle a révélé chez certains étudiants une attitude ambiguë : ils comptent davantage sur le pouvoir pour résoudre les problèmes que sur la lutte. Et c'est là certainement une des faiblesses du mouvement des arabisants avec le goût des méthodes autoritaires dans leurs rapports avec les autres étudiants.

Les sociologues en fin de compte ne sont pas parvenus à déterminer une attitude commune vis-à-vis de la grève. Les AG ont été l'occasion d'un débat très approfondi qui a montré que s'il n'y a pas de débouchés, si la situation des étudiants est ce qu'elle est, cela est dû à la politique d'ensemble du pays. L'idée de la nécessité de s'organiser sur une base autonome est revenue avec insistance.

Le 30-04 le bruit courait que les étudiants en droit allaient reprendre les cours. Le mouvement finira par s'éteindre tout doucement.

Le 2-05 les CVU qui avaient été discrets, jouent sans déplaisir les fossoyeurs, ils distribuent un tract qui pose les problèmes des étudiants en langue nationale. «C'est avec une certaine sympathie que le mouvement a été suivi par les étudiants et les enseignants... Mais aujourd'hui beaucoup d'étudiants sincères (arabophones et francophones) s'interrogent sur l'issue du mouvement «que va devenir notre semestre» alors que beaucoup d'entre nous par les conditions d'études que nous vivons ont de nombreuses dettes».

Ils recommandent alors d'«épurer et d'éliminer du mouvement les éléments négatifs qui consciemment ou inconsciemment veulent entraîner les étudiants dans une aventure où il n'y aura que des vaincus».

Pour eux il faut arrêter le mouvement qui a «rapporté des résultats positifs... il a attiré l'attention... des autorités sur la situation actuelle».

des conditions scandaleuses !

Le document que nous publions ci-dessous témoigne des conditions scandaleuses d'étude et de travail qui sont faites aux élèves du CFPA de Ben Aknoune et traduit leurs inquiétudes devant l'absence de débouchés sur le marché du travail.

Malgré le ton conciliant de cette lettre qui révèle leur confiance naïve dans la volonté de l'administration de résoudre leurs problèmes, qu'ils attribuent à certains «agissements de la bureaucratie», les élèves ont dû recourir à la grève pour appuyer leurs revendications.

ELEVES-STAGIAIRES
du CFPA de Ben-Aknoun
Annexe de Bab-El-Oued
Rue Léon Roche
B.E.O.

A
Monsieur le MINISTRE du Travail
et des Affaires Sociales

OBJET : Doléances des élèves-Stagiaires
de l'Annexe de Bab-El-Oued.

Alger le, 28 Mai 1975.

Monsieur le Ministre,

A l'heure où le pays est engagé dans la bataille de l'édification socialiste, et à l'heure où se déroule la conférence nationale de la jeunesse Algérienne, en vue de sa mobilisation autour des tâches de l'édification socialiste.

Les élèves-stagiaires (CFPA), se trouvent bloqués par certains agissements de la bureaucratie. Nous pouvons résumer nos problèmes comme suit :

EN MATIERE DE FORMATION

Nous nous plaignons de la mauvaise manière dont nous sont donnés les cours, et de l'incompétence de certains moniteurs (manque de respect à certains stagiaires âgés et pères de famille, manque de matériel pédagogique exemple : un seul trusquin pour une section de dix huit stagiaires (18)).

- Certains de nos camarades accusent un retard de trois (3) mois dans la formation pour le manque de matériel et pour avoir travaillé au domicile particulier de certains responsables du centre.

EN MATIERE DE SALAIRE :

Notre bourse n'a pas connu d'augmentation depuis certaines années :

- Externe : 93 Dinars,
- Interne : 45 Dinars,

- Si l'on considère le coût de la vie et que la plupart d'entre nous vivent de ce seul «salaire», soutien de famille, stagiaires pères de famille, et stagiaires internes

Imaginez et essayez de conclure dans quelle condition de vie nous poursuivons nos études. Donc non seulement la bourse est insuffisante mais aussi elle nous est attribuée d'une manière irrégulière (voici cinq mois que nous n'avons rien reçu de ce qui est notre dû).

EN MATIERE DE DEBOUCHES :

Il existe une mauvaise répartition des postes et pour la majorité rien n'est prévu pour notre intégration dans des entreprises après notre stage à la CFPA.

La CFPA forme des ouvriers qualifiés et nous devons être conscients de notre devoir et nos droits. C'est pourquoi nous demandons à ce que tous ces importants problèmes pour nous, soient dans la mesure du possible réglés.

Ce ne sont là que quelques uns de nos problèmes ils nous ont poussés à cesser toutes activités au centre depuis le 23 mai 1975.

Nous venons attirer votre attention sur cette situation qui dure depuis assez longtemps, et nous vous demandons de bien vouloir intervenir auprès de la Direction de la Formation Professionnelle de votre Ministère, afin de mettre fin à ces agissements.

Dans l'attente d'une suite favorable,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à nos sentiments les plus dévoués.

Les élèves - Stagiaires de Bab-El-Oued.

DESTINATAIRES :

- Présidence du Conseil, Direction des Affaires Générales.

LA CONTESTATION DANS LES CITES UNIVERSITAIRES

Le mouvement a démarré, le lundi 28 mars, à la cité universitaire de Ben Aknoune lorsque les étudiants ont appris que 10 cas de typhoïde s'étaient déclarés à la cité entraînant l'hospitalisation de plusieurs étudiants.

Des AG seront organisées au foyer de la cité mardi, mercredi et jeudi. Le mercredi soir, pour empêcher les étudiants de discuter, l'administration coupe le courant à 21 H, l'AG continuera quand même à la lumière des bougies.

LES REVENDICATIONS DES ETUDIANTS

Les étudiants décident de boycotter le restaurant de la cité et celui du Bd Amrouche (pour la 2ème fois cette année) pour protester contre la dégradation continue de leurs conditions d'existence. Cette décision est appliquée dès le lendemain. Des piquets de grève sont placés à l'entrée du restaurant Amrouche. Les membres des CVU (progouvernementaux) tentent d'enrayer le mouvement par des provocations et des insultes. Les étudiants de Ben Aknoune sont traités de voyous de sauvages... Ce qui ne les a pas empêchés de poursuivre le mouvement sur les revendications suivantes :

- hygiène des cités, problème des coupures d'eau
- construction de nouveaux pavillons
- ouverture de la bibliothèque
- dénonciation des organisations CVU, comités pédagogiques... et droit de s'organiser dans

des syndicats autonomes et représentatifs de tous les étudiants.

C'est alors que les CVU tentent une nouvelle manœuvre. Constatant que le mouvement est largement suivi, ils décident de faire de la journée du 31 mars «une journée de protestation pour l'amélioration de la restauration». Dans un tract largement diffusé, ils appellent les étudiants à boycotter les restaurants universitaires pour une journée (alors que pour les autres étudiants la grève devait durer jusqu'à la satisfaction des revendications.)

Etant certains du succès de cette journée - et pour cause - ils n'hésitent pas à proclamer «le succès de cette action sera un point d'appui pour une large mobilisation des étudiants autour des comités de cités, comités pédagogiques...», alors que précisément ces comités étaient désavoués par la masse des étudiants grévistes !

LES "VOLONTAIRES" SONT VIGOUREUSEMENT DENONCES

A midi une AG réunit dans le restaurant Amrouche une grande masse d'étudiants. Les débats tournèrent à l'affrontement à cause de l'attitude des volontaires qui cherchaient à stopper le mouvement. Le jeudi soir, à la cité de Ben Aknoune, nouvelle AG au cours de laquelle les volontaires sont vigoureusement dénoncés. La salle refuse de les écouter. Ils sont accusés d'être les principaux ennemis du mouvement étudiant. L'AG décide la dissolution des anciens

comités noyautés par les CVU et l'élection démocratique de nouveaux comités.

Un «comité de vigilance» est immédiatement élu pour superviser l'élection des futurs comités de pavillon. Ces derniers se regrouperont pour constituer un comité de cité. Le comité de vigilance est, en outre, chargé d'informer les autres cités des résolutions prises et d'expliquer l'action menée.

CONSTRUIRE UN SYNDICAT AUTONOME

La plupart des interventions revenaient sur la nécessité de construire un syndicat autonome et représentatif. Certaines interventions remettaient en cause l'ensemble de la politique universitaire.

Par voie d'affiche, le «comité de vigilance» organise un recensement des étudiants résidents et les élections ont lieu le Samedi. Le nouveau comité a été finalement reconnu par les autorités.

A la cité universitaire de Kouba, le mouvement connaît aussi une grande ampleur. Les étudiants en grève prennent en charge le restaurant. Ils fixent eux-mêmes les menus, assurent le service.

- A la cité d'El-Harrach par contre le mouvement n'est pas suivi. Là les CVU noyautent le

comité de cité et ils se sont gardés d'informer les étudiants. Même leur tract du 31 mars n'a pas été diffusé.

Le 1er Avril une réunion se tient à l'initiative d'étudiants de Ben Aknoune venus informer leurs camarades d'El Harrach. La commission culturelle d'El Harrach cherche par des manœuvres bureaucratiques à entraver le bon déroulement de ces AG (il y en a eu 2, une l'après-midi et l'autre le soir). Les étudiants dans leur ensemble ont désapprouvé les pratiques des CVU. Les envoyés de la cité de Ben Aknoune proposent à leurs camarades de dissoudre les comités de cité et les commissions et d'élire démocratiquement de nouveaux comités en vue d'organiser un syndicat autonome.

MANOEUVRES DES C.V.U. POUR LIQUIDER LE MOUVEMENT

Pour liquider le mouvement qui commence à s'essouffler les CVU diffusent le 5 avril un tract dans lequel ils prétendent qu'à la suite de négociations avec les autorités, tous les problèmes

étaient résolus.

En fait l'administration dénoncera le 6 ces prétendus accords. Mais les CVU ont atteint leur but, beaucoup d'étudiants se sont démotivés.

C'est la même CCU (coordination des comités universitaires) qui diffusera le 8 mai un tract intitulé «programme d'action immédiat» dans lequel elle propose comme revendications la plupart des points considérés comme acquis dans le tract du 5-04.

Tract du 5-04-77

Restauration

- ouverture du restaurant Trolard le 15 avril 1977.
- ouverture de la 2ème chaîne là où c'est possible.

Transports

- les problèmes seront résolus dans un délai de 48 h.
- le transport sera assuré le vendredi, l'étude des trajets et des arrêts sera réalisée par les comités de cité.

Hébergement :

- changement de draps tous les 15 jours
- nettoyage quotidien des chambres
- entretien des pavillons, etc...

Tract du 8-05-77

Restauration

- ouvrir le restaurant Trolard
- aménager la 2ème chaîne là où c'est possible.

Transports

- assurer le transport le vendredi
- aménagement des itinéraires et des points d'arrêts.

Hébergement

- procéder régulièrement au changement de draps, au nettoyage des chambres avec des produits détergents.

De telles méthodes discréditent leurs auteurs et les démasquent aux yeux des étudiants qui sauront apprécier le sérieux des CCU et autre CVU.

A Kouba, après une semaine durant laquelle les repas ont été améliorés grâce à l'action des étudiants, les choses en sont revenus au point de l'épart : nourriture immangeable, manque d'hygiène. Les étudiants ont refusé de payer le 22 et 23 mai pour manifester leur mécontentement. Le directeur a alors décidé de fermer le restaurant. L'AG tenue ce même jour ne put déboucher sur des propositions concrètes.

Le 31 mai, 1er et 2 juin, c'est le restaurant amrouche qui est occupé. Les étudiants refusent de payer les repas. Durant les trois jours, ils assurent le service. La direction menace alors de fermer le restaurant comme cela a été le cas à Kouba.

Ce dernier restaurant n'est toujours pas rouvert. L'administration réclamerait 400 DA par étudiant pour payer les «dégâts».



la répression en algérie

Boumediene a prétendu qu'il n'y avait pas de détenus politiques ("au sens plein du terme") en Algérie. Cette affirmation mensongère n'a pourtant suscité aucun démenti de la part des "journalistes" présents*. C'est que ceux-ci sont surtout préoccupés de donner du régime d'Alger l'image d'un pouvoir non répressif (même s'ils expriment parfois des réserves quant à sa conception toute particulière de la démocratie). Cette complaisance permet au pouvoir de critiquer à bon compte d'autres dictatures qui n'ont pas (manque de moyens financiers ?) les faveurs d'une certaine presse.

Pourtant la répression existe en Algérie, comme le montrent les éléments réunis dans ce dossier. Toutefois il ne s'agit là que de quelques aspects des formes multiples et systématiques que revêt la répression dans notre pays :

- **UN CADRE JURIDIQUE TOTALITAIRE** : parti unique, syndicat unique, interdiction du droit de grève, limitation intolérable des libertés publiques (interdiction des rassemblements dans la rue et des réunions après 21 heures, articles 4 et 5 de l'ordonnance sur les réunions publiques) instituent en fait un véritable état d'exception. Celui-ci est complété par l'ordonnance sur le service national mettant la quasi-totalité de la population masculine à la merci des bureaucrates de la "défense nationale". Dans ce cadre un rôle important est joué par les diverses "chartes", celle de la "Gestion Socialiste des Entreprises" notamment.

- **UNE REPRESSION ADMINISTRATIVE SOUR-NOISE** : licenciements, interdiction d'embauche pour les ouvriers grévistes, refus de délivrance de passeport, "échec" aux examens pour les étudiants combattifs, etc... constituent un attirail d'autant plus coercitif que les conséquences de telles sanctions sont souvent dramatiques pour les victimes et leurs familles. Cette forme de répression cadre bien avec l'irresponsabilité et la lâcheté de la bureaucratie algérienne car cela n'implique aucun contact direct entre l'opresseur et la victime qui n'est même pas informée de la cause réelle de ses déboires.

- **UN TERRORISME CONTINU** : tout ce qui conteste, tout ce qui n'est pas dans la ligne du pouvoir est dénoncé comme une trahison, une alliance avec "l'impérialisme et le sionisme" ou avec "l'ennemi" du moment, une manifestation de la "réaction interne". Les agents les plus zélés de ces propagandes sont les adeptes du prétendu PAGS souvent aidés

par les pseudo-révolutionnaires des salons algérois (que les positions trop radicales dérangent dans leurs intrigues d'appareils). Ces agissements sont d'autant plus abjects qu'ils cautionnent une répression qui peut aller de la mise en résidence surveillée à l'assassinat politique (Chabani, Khider Krim Belkacem). Il faut y ajouter l'étouffement de l'information sur les luttes ou la relation dénaturée que peut en présenter la presse aux ordres, qui contribuent à isoler tous ceux qui se battent.

- **UN CLIMAT D'INSECURITE ET D'ARBITRAIRE** : contrôles de police, persécution des jeunes et des couples, passages à tabac pour un oui ou un non, contrôle du courrier, intox, fausses rumeurs sur des disparitions ou sur l'omniprésence de la S.M. (Sécurité Militaire) ont pour but de créer une auto-répression, chaque citoyen secrétant son propre flic dans sa tête.

- **UNE REPRESSION DIRECTE, BRUTALE ET SANS MERCI** : intervention de la police et de la gendarmerie à la moindre grève, incorporation au service national des éléments contestataires, emprisonnement sans inculpation et sans jugement complètent le tableau des formes de la répression.

Révélatrices de la nature bourgeoise du pouvoir, ces actions visent surtout les travailleurs. Souvent préventives, elles ne s'assument jamais en tant que répression, privant ainsi les victimes des possibilités de défense légales (recours contre une sanction, assistance d'un avocat...).

Cependant les luttes populaires prennent de l'ampleur, amenant le pouvoir à passer de plus en plus à des formes de répression plus déclarées au risque de ternir son image de marque. L'inculpation des étudiants en psychologie (pour un simple délit d'opinion) souligne cette évolution.

Mais la répression brutale et non déguisée est vouée à l'échec car elle crée une base pour une mobilisation plus large contre le pouvoir. Si celui-ci semble tout puissant face à des individus isolés, il ne peut rien contre des actions collectives et résolues. L'issue victorieuse de la grève des dockers d'Alger montre que les brutalités policières ne peuvent venir à bout des travailleurs organisés. Confrontées à des explosions de colère (lors des matchs de football notamment) les forces de police se réfugient souvent dans une prudente retraite.

La meilleure façon de lutter contre la répression aujourd'hui est de briser l'isolement des victimes et de provoquer autour d'elles un puissant mouvement de solidarité. De plus il importe que les bourreaux ne puissent compter sur le manque d'information pour perpétrer leurs crimes en toute tranquillité. Il faut agir pour que soient dévoilés et dénoncés et les menées répressives et leurs auteurs.

* Notons cette réaction de Delfeil de Ton dans le *Nouvel Observateur* du lundi 3 janvier 1977 à propos des déclarations de Pinochet, du Chah d'Iran et de Boumediene : «Ma démocratie est totalitaire, ma vraie opposition c'est moi et mes prisonniers politiques ne le sont pas au sens plein du terme. Les zozos tiennent la forme».

ORDONNANCE DU 19 FEVRIER 1977 RELATIVE AUX REUNIONS PUBLIQUES

Article 1^{er} – Toute réunion publique doit être précédée d'une déclaration indiquant l'objet, le lieu, le jour, l'heure de la réunion et signée par deux personnes au moins domiciliées dans la commune où la réunion est organisée et jouissant de leurs droits civiques, civils et de famille.

Art. 2 – La déclaration sera faite trois jours francs au moins avant la date de la réunion, au Wali dans les chefs-lieux de Wilaya, au chef de daïra dans les chefs-lieux de daïra et au président de l'APC dans les autres communes.

Art. 3 – L'autorité qui reçoit la déclaration délivre un récépissé qui indique les noms, prénoms, domiciles des déclarants, l'objet, le lieu, le jour et l'heure de la réunion.

Art. 4 – Les réunions sur la voie publique sont interdites.

Art. 5 – Les réunions ne peuvent se prolonger au-delà de 21 heures.

Art. 6 – Chaque réunion doit avoir un bureau composé de 3 personnes au moins ; le bureau est chargé de maintenir l'ordre, d'empêcher toutes les infraction aux lois, de conserver à la réunion le caractère qui lui a été donné par la déclaration, d'interdire tout discours contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs ou contenant provocation à la commission d'une infraction pénale.

Art. 7 – Un fonctionnaire peut être désigné, selon les cas, par le Wali, le chef de daïra ou le

Président de l'APC, pour assister à la réunion.

Le droit de la dissolution ne devra être exercé par le représentant de l'autorité que s'il en est requis par le bureau ou s'il se produit des incidents ou voies de fait.

Art. 8 – Sous préjudice des poursuites, pour crime ou délit commis lors ou à l'occasion d'une réunion publique et prévu par le Code pénal, toute infraction aux dispositions de la présente ordonnance est punie d'un emprisonnement de 10 jours à 3 mois et de 2.000 DA à 20.000 DA d'amende ou de l'une de ces 2 peines seulement.

Art. 9 – Les dispositions de la présente ordonnance ne sont pas applicables aux réunions électorales, ni aux réunions organisées sous l'égide du Parti et des organisations de masse.

TEMOIGNAGE

«C'est vous les émigrés ?»

Le témoignage qui suit met en lumière le traitement réservé aux jeunes émigrés effectuant leur service national. Mais les brimades dénoncées ici ne sont ni exceptionnelles, ni réservées à cette catégorie d'appelés. Elles font partie d'une technique minutieusement mise au point pour «la prise en main» des jeunes : injures, propos orduriers, brimades, sanctions arbitraires, ordres et contre-ordres absurdes n'ont tous pour but que de briser l'amour-propre et la dignité personnelle de l'appelé et de lui inculquer l'obéissance aveugle. Tout est fait pour que l'appelé se sente, dans un climat d'arbitraire et d'insécurité, seul face à une machine formidable. Les officiers affichent entre eux une solidarité et un esprit de corps sans faille : les fautes les plus criantes des instructeurs sont couvertes par leurs supérieurs. D'ailleurs pour les appelés d'origine universitaire susceptibles de devenir officiers de réserve, ces sévices, dont la gravité diminue au cours des dernières semaines, sont présentés comme une initiation indispensable à l'acquisition du «sens du commandement».

Les différences sociales sont soulignées. Ainsi les appelés non instruits qui forment la main-d'œuvre gratuite de l'armée sont plus maltraités que les autres. A Cherchel, ils étaient parqués hors de l'enceinte, vivant sous la tente, l'été dans la poussière et la chaleur, l'hiver dans la boue et le froid. Enfin et surtout on tente d'inculquer à l'appelé le mépris du «civil» taxé d'anarchiste et d'irrespectueux : le but est de former une force de répression disciplinée et anti-populaire.

J'ai passé deux ans au service national en Algérie. Je suis rentré 15 jours à l'avance pour découvrir mon pays. Il faut dire que je ne parlais pas du tout notre langue. Quand j'ai gagné la caserne je me suis rendu compte que notre compagnie était presque exclusivement composée d'émigrés. Dès notre arrivée nous avons été mis à 75 dans un dortoir. Nous commencions à peine à faire connaissance quand un homme est entré brusquement et s'est mis à vociférer et à injurier ceux qui étaient allongés sur leur lit. Nous prenions contact avec la discipline militaire. Le sergent s'en prit tout particulièrement à un appelé qui avait posé ses pieds sur le lit. Le garçon énervé se leva, ils s'empoignèrent. Nous les avons séparés et le sergent a crié : «je jure que tu regretteras le jour de ta naissance». Depuis ce jour il n'arrêtera pas de le faire souffrir, le faisant ramper, le gifflant ou le frappant à coups de ceinturon et lui imposant les corvées les plus dégradantes. Les caporaux s'en mêlaient aussi pour le persécuter.

Le réveillant en pleine nuit, lui réduisant sa ration alimentaire, jusqu'à ce que le jeune excé-

dé tente de se suicider en avalant le contenu d'une boîte de tabac à priser. Comme il se tordait de douleur il a été emmené à l'infirmerie. Quand il se remit quelques jours plus tard, il n'avait plus toute sa raison, mais le sergent continua à s'acharner sur lui en prétendant que c'était un simulateur qui essayait de se faire réformer, mais que cela ne marcherait pas comme ça : «Si tu veux jouer le vice, je vais être ton tournevis». Il le faisait marcher à quatre pattes lui ordonnant d'aboyer au grand plaisir de tout l'encadrement. Le jeune gars était tellement mal au point qu'il exécutait n'importe quel ordre.

L'instruction a d'abord consisté à nous apprendre à marcher au pas. Il faut dire que ceux qui nous encadraient avaient du fil à retordre. Personne ne comprenait leurs commandements provoquant une grande pagaille à chaque ordre lancé. Mais le lieutenant ne rigolait pas et il multipliait les exercices pour arriver à ses fins. Nous ne faisions plus que marcher, matin, midi et soir. Nos pieds étaient en compote à cause des «rangers» et notre moral était à zéro. Un jour que nous marchions au pas depuis 2h30 en plein so-

leil un camarade est sorti des rangs et s'est mis à se rouler par terre en hurlant et en bavant, la même chose arriva à un autre gars qui se mit également à se débattre jusqu'à évanouissement. Nous les avons transportés à l'infirmerie, l'un d'eux a dû être réformé car il n'est plus revenu.

Une fois un mouton est rentré à la caserne. Le lieutenant l'a fait conduire chez l'appelé qui tenait lieu de coiffeur en lui ordonnant de lui faire la «boule à zéro». Après menace de subir le même sort l'appelé - qui croyait à une plaisanterie - a dû s'exécuter.

Une journée d'instruction : le réveil se fait à 6 heures. Le caporal de service hurle des insultes et fait activer en frappant avec un manche à balai. 5 minutes pour s'habiller les derniers sortis ont droit aux coups ou à une séance de rampé. Une fois dehors, c'est la corvée des alentours (ramasser les mégots et les bouts de papier). Après le petit déjeuner et avant la levée des couleurs, le lieutenant inspecte la propreté de nos cheveux et de nos chaussures. Ensuite instruction militaire (marches, maniement d'armes, réglement) jusqu'au déjeuner. Après déjeuner, nouvelles corvées, alentours, WC, dortoirs, lavabos, ensuite instruction militaire.

Nous avions 2 heures de cours d'arabe par semaine, mais nous n'avancions pas beaucoup. Nous autres émigrés nous avons découvert un autre monde en particulier le régionalisme que les cadres développent beaucoup. Quand l'un d'eux distribuait des punitions, il épargnait toujours les gars de sa région. Ces traitements de fauve ne s'adressaient jamais à nous émigrés car pour l'encadrement nous n'étions pas de vrais algériens. Un jour un sergent qui ne faisait même pas partie de notre encadrement est arrivé en demandant «c'est vous les émigrés ?». Comme un camarade lui a répondu que nous étions des algériens comme les autres, il l'a fait sortir et l'a forcé à ramper, courrir, sauter jusqu'à épuisement, lorsqu'il a regagné le dortoir, il avait les genoux et les coudes en sang. Nous avons raconté la chose à nos sergents qui ont rit en disant que c'était normal «en France vous n'avez pas connu la misère, alors maintenant il faut payer». ...J'ai fini mon service et j'en ai gardé beaucoup d'amertume, car d'après les descriptions de mes parents je croyais y être accueilli à bras ouverts. Deux ans passés dans l'armée me font voir les choses plus lucidement, si nous jeunes émigrés voulons notre place en Algérie, dans notre pays il nous faudra la faire nous-mêmes.

SERVICE NATIONAL



27 ANS DE LIBERTE SURVEILLEE

Les ordonnances 76-110 et 76-111 du 9 décembre 1976, publiées au Journal Officiel du 30 mars 1977, font du service national un moyen de répression directe.

Selon la 1^{re} ordonnance :

«Les citoyens algériens sont redevables des obligations militaires pendant une durée de vingt sept (27) années réparties comme suit :

- service national 2 ans
- disponibilité 5 ans
- première réserve 10 ans
- deuxième réserve 10 ans».

La période dite de "réserve" comprenant les 3 dernières catégories. La deuxième ordonnance précise que les officiers et sous-officiers de la réserve «sont astreints à des périodes d'entretien et de perfectionnement dont la durée ne doit pas excéder vingt sept (27) jours par année... les hommes de troupe peuvent être assujettis à ces périodes.

De plus «les citoyens placés dans la disponibilité ou dans la première et deuxième réserve (...) sont tenus de rejoindre leur affectation, en cas de mobilisation générale ou partielle, de rappel individuel ou de convocation pour des périodes d'exercice». Pour le rappel individuel il est encore précisé plus loin : «les citoyens de la disponibilité peuvent être rappelés sous les drapeaux par ordre individuel» de plus «Pour permettre en tous temps de disposer d'effectifs nécessaires à la défense du pays, en dehors de la mobilisation générale ou partielle, il peut être décidé de conserver temporairement sous les drapeaux la fraction de classe qui a terminé ses obligations légales d'active». L'ordonnance ne précise pas qui décide de conserver l'un ou de rappeler l'autre,

de plus aucun recours n'est prévu contre des décisions qui par la voie du rappel individuel ou de la prolongation du service actif instituent en fait un véritable arbitraire". Cet aspect répressif est confirmé par l'article 27 de la deuxième ordonnance : "Peuvent être exclus du cercle des réserves pour être, le cas échéant, affectés à des unités spéciales :

- les individus qui ont été condamnés à des peines criminelles,
- les individus qui ont été condamnés pour atteinte à la sûreté de l'Etat,
- les condamnés à une peine d'emprisonnement pour provocation à la désertion ou à l'insoumission».

L'armée devient ainsi un véritable bâgne. Quant au reste des citoyens ils sont en liberté surveillée selon l'article 20 : «Tout réserviste est astreint, s'il se déplace, aux obligations suivantes :

- s'il se déplace pour changer de domicile ou de résidence il fait viser avant son départ, son livret individuel à la brigade du darak-el-watani dont relève la localité où il transporte son domicile ;

- s'il se déplace pour voyager pendant plus de six (6) mois, il fait viser avant son départ son livret individuel à la brigade du darak-el-watani de sa résidence habituelle...

- s'il va se fixer à l'étranger, il fait viser avant son départ, son livret individuel à la brigade du darak-el-watani dont il relève et doit, dès son arrivée prévenir le représentant consulaire d'Algérie le plus proche qui lui donne récipissé de sa déclaration et envoie copie de celle-ci au bureau de recrutement dont relève l'intéressé».

LIBERTE SYNDICALE :

la duplicité du gouvernement algérien

Lors de la 63^{ème} session de la Conférence Internationale du Travail — qui s'est tenue cette année — un rapport de la commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations soulève trois points dans les informations fournies par le gouvernement algérien dans son dernier rapport à cette commission. Ces observations, que nous reproduisons largement, concernent la convention n° 87, «liberté syndicale et protection du droit syndical» qui a été ratifiée par l'Algérie en 1963.

1^o Selon l'ordonnance n° 71-75 du 16/11/71 (articles 2 et 3), «ce sont des organisations ou des fédérations affiliées à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) qui seraient chargées par la loi de constituer les sections syndicales de toutes les unités, entreprises ou exploitations occupant plus de 9 travailleurs... ; le régime électoral, le mode de fonctionnement et le nombre de membres composant le bureau d'une section syndicale sont déterminés par les statuts de l'UGTA».

«Cette situation n'est pas compatible avec les articles 3 et 6 de la convention, selon lesquels LES ORGANISATIONS DE TRAVAILLEURS ET LEURS FÉDÉRATIONS ONT LE DROIT D'ÉLABORER LEURS STATUTS AINSI QUE D'ORGANISER LEURS ACTIVITÉS, ET QUE LES AUTORITÉS PUBLIQUES DOIVENT S'ABSTENIR DE TOUTE INTERVENTION DE NATURE A LIMITER CE DROIT OU A EN ENTRAVER L'EXERCICE LÉGAL».

2^o Selon l'article 2 de la même ordonnance, il n'est autorisé dans chaque entreprise qu'une seule organisation syndicale rattachée à l'UGTA ou créée par ce syndicat. «L'INSTAURATION PAR LA LOI D'UN TEL MONOPOLE EN FAVEUR DES SECTIONS SYNDICALES DÉPENDANT D'UNE CENTRALE DÉTERMINÉE PRIVE LES TRAVAILLEURS DU LIBRE EXERCICE DE LEUR DROIT D'ASSOCIATION. La commission considère que l'unicité syndicale instituée ou maintenue expressément par la loi est en contradiction avec les principes de la convention», unicité reconnue et réaffirmée en 1975 par l'ordonnance n° 75-31.

Notons que le gouvernement algérien avait prétendu dans sa déclaration que le rôle exclusif conféré à l'UGTA par cette ordonnance tendait à «renforcer et réaffirmer avec force la liberté syndicale».

3^o En ce qui concerne la «dévolution des biens d'une association, notamment en cas de dissolution par les pouvoirs publics» (décret n° 72-177 du 27/07/72), dissolution que le gouvernement algérien prévoit mais n'explique pas, la commission rappelle que «LES ORGANISATIONS DE TRAVAILLEURS NE SONT PAS SUJETTES A DISSOLUTION OU SUSPENSION PAR VOIE ADMINISTRATIVE», selon l'article 4 de la convention.

En conséquence, «la commission prie le gouvernement de bien vouloir réexaminer sa législation à la lumière des considérations qui figurent aux paragraphes 1 et 2 ci-dessus afin de la mettre en harmonie avec la convention».

«gestion socialiste»

CONTROLE ET REPRESSION DANS LES ENTREPRISES

Voici de larges extraits d'une circulaire (41/CAB) du 7 novembre 1976 adressée par le Ministre de l'Industrie et de l'Énergie (Abdeslem) aux PDG et Directeurs Généraux et concernant les élections des «Assemblées des Travailleurs» dans le cadre de l'application de la «Gestion Socialiste des Entreprises» (GSE).

Le début de la circulaire montre bien la conception qu'ont les promoteurs de la G.S.E. par rapport au rôle du syndicat : «Il m'a été donné de préciser par CIRCULAIRE OU SOUS FORME D'INSTRUCTION, l'attitude que DEVAIENT

adopter tous les responsables gestionnaires ou SYNDICAUX». Puis le ministre, constatant que «certains élus (de la GSE) préférant la situation de conflit à celle de la recherche commune de solution», précise que «dans bien des cas, l'on aurait pu éviter ces situations si, de leur côté, les responsables gestionnaires avaient assumé pleinement leur rôle tel qu'il est prévu dans la législation en vigueur. En effet, ces mêmes responsables oublient souvent le fait qu'ils sont partie prenante, à travers la présence des représentants de la tutelle au sein des commissions de candidatures, dans le

CHOIX DES CANDIDATS aux élections des Assemblées des Travailleurs». Ce choix présenté comme un «acte fondamental» doit «revêtir un caractère particulier auquel la direction générale de l'entreprise et le directeur de l'unité doivent se consacrer entièrement». «Conformément aux dispositions de la circulaire présidentielle du 23 novembre 1973» et pour éliminer tous ceux qui pourraient manifester «un esprit de déviation par rapport aux textes en vigueur» le ministre recommande à ses subordonnés pour le choix des candidats : «de barrer la route aux éléments opportunistes, à ceux dont le seul souci est l'électoralisme, aux éléments contre-révolutionnaires dont les tendances sont formellement condamnées par la charte nationale, ainsi qu'à ceux qui se sont signalés par leur peu de sérieux au travail». Enfin le ministre lance un avertissement : «Dans tous les cas qui sont survenus jusqu'ici, les questions ou les griefs avancés n'auraient pas surgi si les responsables gestionnaires avaient assumé pleinement leur rôle dans le choix des candidats, s'ils avaient une connaissance plus profonde du personnel de leur entreprise (...) Je ne saurais, à l'avenir, accepter l'argument selon lequel tel membre de l'Assemblée des Travailleurs est un élément perturbateur, alors que la Direction de l'Entreprise et de l'unité concernées n'ont formulé aucune objection au moment où sa candidature a été retenue pour les élections». Et pour montrer qu'il a «le bras long» il ajoute : «Il peut arriver que les représentants du Parti ou de l'UGTA ne soient pas tous du même avis que les représentants de la tutelle quant à la désignation de tel ou tel candidat. Je vous rappelle que les membres de la commission des candidatures, à quelque organisme qu'ils appartiennent, sont égaux en droit. Aussi, j'entends être saisi immédiatement des litiges éventuels qui pourraient survenir quant au choix de tel ou tel candidat».

Une deuxième circulaire (01/CAB) du 3 janvier 1977 illustre bien, dans un cas particulier, le sens de la première. Nous la donnons intégralement. (Elle est adressée aux PDG et Directeurs Généraux des établissements et offices publics sous tutelle du Ministère de l'Industrie et de l'Énergie).

«J'ai l'honneur de vous informer que l'Assemblée des Travailleurs de l'unité ALLELICK (Anna-ba) de la S.N.METAL a été dissoute à compter du 26 décembre 1976.

Dans le cas où les membres de cette ATU, dont les noms figurent sur la liste ci-jointe, viendraient à être recrutés par votre entreprise, je vous demande de vous opposer à leur candidature aux organes de la Gestion Socialiste, pendant une durée de (3) trois ans à compter du 26 novembre 1976». Y est annexée la liste suivante : «NACER Hacène, KEROUAZ Mohamed, Chérif, BENTALEB Messaoud, ZEHANI Khemissi, NASRI Abdelaziz, ABDALLAH Belhadj, RAHMANI Madani, LAHRECHE Achour, SEGHIR Djoudi, BOUMAZA Brahim, HELIMI Mohamed Nacer, KAHOUL Tayeb, GAID Mohamed Tayeb, BENCHABANE Boulares, BOU-RAHLA Khaled».

La démarche est caractéristique : la répression prend des formes administratives camouflées. Les victimes sont pratiquement condamnées non seulement à ne pas être membres d'une ATU, mais encore à risquer de se faire refuser des emplois et cela sans qu'aucune mesure ait été prise publiquement contre eux.

Syndicalistes ou syndicalistes gestionnaires ?

Les extraits qui suivent d'un rapport de l'Assemblée des Travailleurs, unité Siège SNMC, illustrent avec précision le rôle répressif dévolu à la GSE : bloquer toute velléité de lutte, faire cautionner par les travailleurs leur propre exploitation et leur faire prendre en charge leur répression.

... Aussi, nous est-il permis de nous demander si nous sommes ici en tant que syndicaliste ou syndicaliste gestionnaire ?

1^o Aussi paradoxal que cela puisse paraître, le Conseil de Direction n'existe pas et ce, malgré nos vains appels réitérés en de multiples occasions. Ceci ne nous a pas découragés pour autant. (...).

3^o La Commission Économique et Financière

L'Administration, ici, encore ne nous transmet pas les documents relatifs au contrôle de l'évolution financière de l'Unité. Il est fort probable que certains responsables «technocrates» pensent que les finances est une science étrangère aux travailleurs. (...).

5^o Commission Hygiène et Sécurité

Êtant donné sa composition paritaire, et l'absence totale de l'administration, cette dernière n'a pas assumé son rôle.

6^o Commission de discipline

C'est la seule commission qui fonctionne le plus, et est transformée, de ce fait, en un organe de répression contre les travailleurs dépourvus de toute défense devant l'autorité abusive de certains responsables qui agissent derrière la façade des textes. Sans citer les chiffres, le nombre effarant de travailleurs de la catégorie la plus «basse» dont la commission a eu à se prononcer (...).

ACTIVITES SYNDICALES

Ce côté a été complètement négligé vu la notion de gestion qui a pris le pas

sur la nécessité de revendiquer. Alors, que la revendication, et à la lumière de l'expérience vécue, doit devenir ou plus précisément redevenir un droit absolu et légal des travailleurs.

Malgré le désir et la poussée de la base orientée sur le terrain revendicatif, nous avons «arrêté» cette vague qui n'attendait qu'un mot pour se déferler. Nous nous trouvons devant un cas de conscience :

Pour qui opter : pour ce désir sacré et suprême de la contestation ou bien le passer sous silence pour gérer ! (...).



Notre analyse, aussi pragmatique soit-elle dénote et démontre une lutte sociale entre catégories socio-professionnelles différentes les unes les autres dont les intérêts contradictoires montrent bien qu'il s'agit bien d'une lutte entre classes dont la collaboration a atteint son paroxysme ou plutôt la phase historique de la collaboration est dépassée ou bien elle n'est pas loin de l'être. En effet, un cadre petit bourgeois dont la mentalité ni le mode de pensée, de vivre n'ont subi aucune reconversion ne saurait en aucun cas adhérer de plein gré au socialisme (...).

ان التناقض بين بروجوازية الدولة والبرجوازية الخاصة انما هو تناقض بين فئات محظوظة تتنافر الغنية . أما من وجها نظر العمال فان هذا التناقض لا يغير أدنى شئ . وليس لهم من مبرر في أن يكونوا قوة مساعدة لهذه الفئة أو تلك .

صحيح ان البرجوازية الخاصة في جزائر اليوم تعاني هي الاخر من الممارسات الكليانية لبرجوازية الدولة الرافضة لوجود قطاعات اقتصادية خارج رقابتها . وعلى الرغم من أن الدولة ضمنت في العديد من المرات وجود القطاع الخاص ، فإن النزوع إلى التدوير (من دولة) الملازم لرأسمالية الدولة يدفعها إلى إعادة النظر في هذا القطاع . من هنا هذا الشعور بالقلق الذي يصيب البرجوازية الخاصة ويقودها إلى ادانة السلطة . وبطبيعة الحال سوف تكون الديمقراطية فرس معركتها . ان البرجوازية ، بكفاحها في سبيل الديمقراطية ، تكافح في الواقع من أجل حرية المؤسسة . فهذا أمر جد معروف وليس هناك من حاجة للعودة إليه . أما المشكل فهو معرفة ما إذا كان ينبغي أن يترك للبرجوازية احتكار الكفاح في سبيل الديمقراطية في حين أتنا نجد في طبعة ضحايا النظام الاستبدادي البطلان والعمال وال فلاحين والطلبة . من له مصلحة في اقامة نظام ديموقراطي في الجزائر ؟ انهم قبل كل شيء المستغلون المبعدون تماما عن الحياة السياسية والذين يجب عليهم أن يجدوا عن طريق الكفاح من أجل الحريات الشروط (حرية التعبير والنشر والاجتماع وتكوين الأحزاب السياسية والحرية النقابية وحق الاضراب بدون حدود) التي تمكّنهم من تنظيم دفاعهم ونضالهم المستقل .

هذا هو شرط وصول العملية الديمقراطية إلى نهايتها ، وعدم مصادرتها من طرف البرجوازية الليبرالية . ان مشاركة المستغلين والمقهورين مشاركة واسعة في النضال من أجل الديمقراطية هي وحدها القادرة على الحيلولة دون قيادة البرجوازية للحركة . بعبارات أخرى ، انه من الواجب ليس فقط اتخاذ موقف لصالح الديمقراطية بل القيام بكل شيء من أجل قيادة الحركة . فهنا يمكن الخروج الوحيد الذي يتحقق ومصالح كل من الجماهير والبلاد .

اما الباقي فما هو الا محاولات للتلصل (يدعى بعضهم أن المطالبة بالديمقراطية أمر خطير لأنها تعاون البرجوازية الخاصة ، ويزعم اخرون أنه يجب نبذ حرية التعبير بغية « عدم تمكين البرجوازية من استعمالها ») ومراءات هي في حقيقة الامر دعم مقنع لبرجوازية الدولة . ان المعارضة الجذرية للديمقراطية ، في التحليل الاخير ، معارضة لاستيقاظ الوعي لدى الجماهير وبروزها على المسرح السياسي كقوة منظمة ومستقلة .

المراة : زوجة وأم

ان الفصول المتعلقة بالمرأة الجزائرية (صفحة ونصف من 190 صفحة) قد أرسلت ارسالا تحليل الاسباب العميق للوضع الادنى المخصص لنصف السكان الجزائريين . أن يقال بسرعة ان النساء يتعرضن أحيانا لاستغلال « فئة من العناصر المناهضة للمجتمع » من شأنه أن يمكن من عدم الكلام عن الصلة القائمة بين استعباد المرأة والنماذج الاجتماعي المترجح علينا ، ذلك المجتمع الذي يعتبر فيه الانصياع للسلطة (الدولة) بمثابة فضيلة . ان السلطة المطلقة للدولة ، والحزب الوحيد ، والنقابة الوحيدة ، والمجتمع المتدرج البيروقراطي الكلياني ، كل هذا يسير جنبا إلى جنب مع جميع أشكال القهر . وهذا ما أحس به جيدا محررو « الميثاق » طالما أن المرأة في نظرهم يجب فقط أن تصل « إلى ممارسة حقوقها المعترف بها كزوجة وأم ، وإلى أنها المادي والمعنوي » . ان المسألة بالنسبة « للميثاق » لا تتعلق بالكلام عن حقوقها كمواطنة بل بوضع القيد لها ، فهو يحدد أن اتحاد النساء « عليه أن يدرك كل الادراك بأن تحرير المرأة ليس معناه التخلص عن الأخلاق التي ما فتئ شعبنا متمسكا بها بقوه واصرار » . ما هي الأخلاق المقصودة ؟ انها بدون شك تلك التي تزيد السلطة أن تلقن الشعب ايها . فها هو على أي حال ما يكفي لتبرير جميع الاضطهادات .

على سبيل الخاتمة .

« نحن ، أبناء الشهداء ، مات أباونا من أجل حرية نحن أولو المحرمين منها . فمن أجل أي مثل أعلى مات أبي ، اذا كانت أمي واخوتي وأنا لا زلنا نعيش في بؤس أشد من السابق » . ابن شهيد في « النقاش » .

تؤخذ خصوصيات الجزائر والاختيارات الاقتصادية بعين الاعتبار . وهكذا لا يمنح الشبان المغاربة أية فرصة للعمل لأن اللغة المهيمنة ، لغة السلطة ، اللغة التي تسمح بالوصول إلى السوق العالمية (التي تقرر وفقها كل السياسة الحالية للبلاد) لا تزال هي الفرنسية (أو الانجليزية والروسية والالمانية) . والحال ، من هم هؤلاء الشبان المغاربة ؟ انهم أساسا أبناء طبقات الشعب أي أبناء العمال وال فلاحين الذين لم يتمكنوا من الوصول إلى تعليم مزدوج اللغة . وهكذا تنتهي السلطة بحجة اللغة الوطنية سياسة طبقية تقيم حواجز يصعب اجتيازها أكثر فأكثر بين نخبة مزدوجة اللغة متأثرة بالغرب وقادمة على زمام الحكم ، وجمهور الجزائريين المحصورين بذرائع التعریب في ثقافة بالتخفيض مغلقة امام أي تأثير ثوري .

هناك حاجز آخر يظهر على مستوى العربية نفسها . فالعربية الرسمية هي عربية الشرق الأوسط المعتبرة أكثر نقاوة . وهي لا تأخذ بعين الاعتبار العربية التي يتكلّمها الجزائريون ، والتي هي حصيلة ثقافتهم وتطورهم التاريخي . وإذا كان صحّا أن العربية المنطوقة تمثل ثغرات وأنه يجب اثارتها ، فالصحيح أيضا أن هذا الانتقال يجب أن يتم تدريجيا ، بالحافظة على أصله لغة كلامنا وعدم خلق قطيعة بين الأطفال المدرسين وبائهم .

لقد أسررت هذه السياسة عن نتيجة مجحة تتجلى بوجه خاص في استيلاء قلق عميق على الشبان المغاربيين الذين تحولوا إلى قوة مناصرة للديماغوجيين .

وفيما يختص بمسألة البربرية لم يقل « الميثاق » ولو كلمة واحدة فما هو اذا نص يعتبر نفسه وطنيا ويتجنب تماما مشكلة يتأثر لها المغاربة من الجزائريين ، على الرغم من أنها قد طرحت مرات عديدة أثناء « النقاش » . وفي كل مرة كان الحكم يجب كعادته ، بالاحتقار .

والحال أن اللغة البربرية موجودة ، فهي اللغة الام لجزء من الجزائريين ، يجب الاعتراف بها والمحافظة عليها وتطويرها كجزء لا يتجزأ من تراثنا الوطني . واثرها ، وانتقالها إلى الشكل المكتوب ، وتعليمها ونشرها ، كل هذا يجب أن يكون مضمونا . ذلك أنه ليس هناك من تناقض بين الدفاع عن البربرية وتطوير اللغة العربية ، ليس هناك من تعارض اذا فهمنا الوحدة على أنها تنتهي على التنوع ، وليس باعتبارها وحدانية ، وتمثلا ، واحتكارا .

ان حزب الثورة الاشتراكية يرى أن العربية يجب أن تكون اللغة الوطنية ، ولكن :

ـ من جهة ، يجب على مضمونها أن يأخذ بعين الاعتبار الواقع الجزائري وتاريخنا ونضالاتنا وتعلمنا إلى مجتمع أفضل ، ولا يكون وسيلة اضافية للبقاء علينا في التخلف والظلم .

ـ ومن جهة أخرى ، لا يعني هذا خنق مختلف المركبات الأخرى لثقافتنا ، والتأحيد ، والكلامية الثقافية . ان مسألة اللغة في الواقع لا يمكن طرحها بمعزل عن مسألة الديمقراطية .

تحيا الديمقراطية

من البديهي أن يكون افتقار محري « الميثاق » إلى الخيال أشد ما يكون في الفصل المتعلق بالحريات والديمقراطية . ذلك أن « النظرة الجذرية للديمقراطية » المترددة علينا هي « أرقى حميم الاشكال المعروفة للديمقراطية البرجوازية » . ان هذا يذكرنا بشكل غريب « بالديمقراطية الاستبدادية » لبينوسكي ، الزعيم السماوي الآخر . ومع ذلك لا ينبغي علينا أن نعرف ما هي حقوقنا وحرياتنا ؟ أنها ليست كثيرة على ما يظهر ، ومقصود « الميثاق » يبيّن أنه يريد قبل كل شيء أن يحدد لنا واجبات .

أمام القطع الشديد للحرية والديمقراطية الذي عبرت عنه جميع فئات الشعب الجزائري ، ترد السلطة بفقد للديمقراطية البرجوازية معارضة اياما بديمقراطية اشتراكية مزعومة تنتفي الحريات الأساسية ، وتفرض الحزب الوحيد « دليل الثورة والقوة المسيرة للمجتمع » ، وتقيم نقابة « لم تعد وسيطة لمحاربة دولة مستغلة بل أصبحت جزءا لا يتجزأ من السلطة القائمة » .

هناك تشكيك في المطالبة بالديمقراطية واعتبارها مثيلا للمطالبة بمجتمع لبيهالي سوف تكون فيه البرجوازية الخاصة هي المسيطرة ، مع أن الاختيار في الجزائر ليس بين الليبرالية والاشتراكية بل بين الدكتاتورية والديمقراطية .

تجيدها « في الأوساط الأكثر تنوعا : الناضلين السياسيين ، والنقابيين ، والعسكريين ، والمتقين » والذين يطلق عليهم المناسبة اسم « طليعة »، بهدف تشيد نظام يشبه بشكل غريب الرأسمالية لانه اذا كان يؤمن بهذه الأخيرة « بروز البروليتاريا » فإنه يؤمن في الوقت ذاته بروز البرجوازية . يضاف إلى ذلك أن « اشتراكية بومدين » ، مثلها مثل كل رأسمالية ، لا تطلب من البروليتاريا الا « التزاما بتعكس أولا وقبل كل شيء في تحسين الانتاجية » .

بيد أن اتجاهًا معتبرا من الجزائريين الاشتراكيين الرافضين « لاشتراكية » السلطة ظهر بجلاء أثناء النقاشات ، رافضا المطابقة بين التدويل (مشتق من دولة) والاشتراكية ، بين دكتاتورية البرجوازية الصغيرة ودكتاتورية البروليتاريا ، بين الاشتراكية قولا والاشتراكية فعلا . مما اضطر عمال السلطة إلى القيام برد فعل عنيف ضد ما أسموه « بالعملية » و « اليسارية » أي في الواقع ضد كل أولئك الذين كانوا يريدون تنظيمًا مستقلًا للمستغلين .

اشتراكية أم لبرالية أم رأسمالية الدولة ؟

لقد كان أحد أهداف المشروع التمهيدي « للميثاق » تجريم القطاع الخاص تماشيا مع الخط المرسوم من طرف بومدين الذي رد على حركة المطالبة بالديمقراطية بشن هجوم على الليبرالية الاقتصادية . وتعليق السلطة هو كالتالي : القطاع الخاص قطاع مستقل ، بالمعارضة مع قطاع الدولة إذ أن « ملكية الدولة هي أعلى أشكال الملكية الاجتماعية » ، وهو يعني الليبرالية الاقتصادية . ومكذا يتهم بالليبرالية كل المطالبين بالديمقراطية ، وهم بالتالي مستغلو القطاع الخاص .

بهذه الصورة تتصدى السلطة لطالية الديمقراطية بالطالية بالاشتراكية معارضة هذه بذلك من خلال استعادة فكرة رجعية معادية لاشتراكية تقوم على المطابقة بين الاشتراكية وغياب الديمقراطية . أن هذا المخطط لا يمتصلة للاشتراكية كما نتصورها نحن . بل هو بالضبط على ارتباط وثيق بالنظرية البيروقراطية السائدة في الاتحاد السوفيتي .

وفيما عدا بعض التدخلات الوجهة لم تتبع الجماهير السلطة في هذا الاستدلال ، حيث أن معظم الانتقادات كانت موجهة ضد الدولة (من دولة) والبيروقراطية والمركزية . وإذا كان النقاش قد أظهر اتجاهًا عاما على مستوى الجماهير الشعبية ، فهو اتجاه في صالح الديمقراطية والحربيات .

لقد فهمت الجماهير جيدا لعبه هذا النقاش . السلطة تريث نفسها بطلان نموذج اجتماعي تسميه اشتراكية واضعة اياه في تناقض شديد مع الليبرالية والرأسمالية . والحقيقة أن النظام الاقتصادي والاجتماعي الذي يريد بومدين وصحابه أن يفرضه على شعبنا هو نظام تستعمل فيه طفمة بيروقراطية الثروة الوطنية لاغراض شخصية على النحو الذي يرافق لها . فهي تنشئ احتكارات قوية ، وتمرر بقرارات حكومية رؤوس الأموال بدون حاجة من أجل هذا إلى المزور بتصنيص وسائل الانتاج (تحويلها إلى ملكية خاصة) . ان البرجوازية الجديدة ترفض الرأسمالية الليبرالية والتزاحمية لأنها تريث جملة واحدة ان تبني رأسمالية احتكارية ، رأسمالية استبدادية ، رأسمالية دولة .

ورأسمالية الدولة ، على حد تعبير انجلس ، هي « الرأسمالية المدفوعة إلى النهاية » . وهذا هو بالتحديد ما تريده البرجوازية الجديدة الملهفة للثروات السهلة دافعة « إلى النهاية » استغلال العمال ، والهيمنة الأجنبية ، ونهب الموارد الطبيعية .

إذا كان البرجوازي الخاص ، من أجل ابتزاز قيمة زائدة ، مضطرا إلى انتاج وبيع منتجاته أي مضطرا إلى مواجهة سوق ومحاصرة ، فإن برجوازي الدولة قد تمكن من فصل عملية تراكم الرأسمال عن ضرورة صنع منتجات قابلة للتحقيق في السوق . ذلك أن البرجوازية الجديدة تفتقر عن طريق ابتزاز الضرائب من المواطنين ، ومصادر الريع الفلاحية والبترولي ، واللجوء إلى الديون الخارجية .

ان مركزية الرأسمال في الرأسمالية الليبرالية نتيجة لقانون التراكم ، أي نتيجة لصراع ممرين بين الرأسماليين بغية الزيادة من القيمة الزائدة عن طريق تشديد العمل (القيمة الزائدة المطلقة) ورفع الانتاجية بادخال التحسينات الفنية (القيمة الزائدة النسبية) . وفي الرأسمالية التزاحمية منطق النظام هو الربح مع توفر انتاج وخلق سوق كنتيجة لذلك ، أي فعالية من وجهة نظر تطور القوى المنتجة .

اما في رأسمالية الدولة ، بال مقابل ، فإن تركيز الرأسمال يتم بقرارات

الاسلام والتعريب : جواد المعركة

بيد أن جوانب « الميثاق » المفرقة في الرجعية تتجلى عند تناول المسائل الاديولوجية والثقافية . ففي هذه المجالات يتتأكد بصورة ساطعة الطابع الكلياني للاديولوجية الرسمية ، وذلك برفض التنوع ، والارهاب الفكري ، والتعصب الذي جعل منه نظام حكم . ان الهدف المنشود هو كبت الاحتجاج ، وقتل المبادرة الخلاقية ، وخلق السلبية عن طريق فرض امتنالية فكرية يدان وينبذ باسمها كل ما هو خارج القاعدة المضبوطة من طرف السلطة .

فيما يتعلق بالدين ، لم يكن الاسلام في المشروع التمهيدي معتبرا كذلك للدولة . غير أن الفصل العني بلغ من اللؤم درجة جعلت منه هدفا لانتقادات عديدة ، حيث أعلن القسم الأكبر من المواطنين بدون التباس عن تأييدهم لبقاء الاسلام في حقل الشؤون الخاصة . ذلك أنه اذا كان الجزائريون مؤمنين ، فإن غالبيتهم العظمى معادية لاستغلال الدين استغلالا سياسيا في صالح جماعة أو فئة ما .

وقد بينت قضية أئمة وهران ان الاوساط الدينية نفسها معارضة لغزو المساجد من طرف الدعاية الحكومية . الا أن تيارا يدعى « الاخوان المسلمين » متبلورا حول جبهة التحرير الوطني اتخذ من الدين فرسان لمعركته مستخدما الاسلام كسلاح للقيام بهجوم منظم ضد اعضاء « حزب الطبيعة الاشتراكية » ، المتمهين بالالحاد . وقد كانت احدى النتائج الرئيسية « للنقاش » هي بالتحديد تجمع وتدعيم هذا التيار الساعي إلى استئصال الشعب بتحريك رأيه الدين . ويسجل النص النهائي ، مع عدم بنته في الامر بشكل جذري ، تراجعا بينا في مواقف انصار « حزب الطبيعة الاشتراكية » حول هذه النقطة .

وفي هذا الشأن يؤكّد حزب الثورة الاشتراكية من جديد على الموقف المبدئي ل برنامجه الادنى معلنًا عن مناصرته لقيام دولة علمانية من خلال « الغاء تدخل الدولة في أمور العبادة والتلاعب بالدين لاغراض سياسية » و « ضمان عدم تدخل الدين في شؤون الدولة » (الجريدة ، العدد ١٧) . وفيما يتعلق باللغة الوطنية ، يفهم التعريب الذي ينظر اليه بشكل عدواني كجهاد ضد قوى مناهضة للعربية . والهدف من ذلك هو خلق جو ارهاب ثقافي ملائم لبث ايديولوجية محافظة ورجعية بحجة محاربة الافكار الأجنبية . ان طرح المشكلة على هذا النحو الذي يعبر عن الاستبداد الثقافي لهو تلاعب فقط من شأنه أن يحول دون طرح المشكلات الحقيقة . اذ ليس هناك من ينفي ضرورة التعريب ، ودور العربية كلّة وطنية . الا أنه من حق الجميع أن يتساءلوا عن محتوى هذا التعريب وعلاقته باللغة المحكية أي العربية الشعبية والبربرية . فالتعريب الديماغوجي الذي باشرته السلطة تم القيام به من دون أن

لاعتبارات أخلاقية . فالخراب الذي ألحق بمئات الآلاف من النساء والرجال هو الذي أرغمهن على بيع قوة عملهم لرب عمل يستغلهم . ففي هذا العقد مصلحة رب العمل أن يطلب من العامل أقصى مقدار من العمل وأن يدفع له أرخص ثمن ممكن ، ومصلحة العامل هي أن يبيس قوة عمله بأغلى سعر ممكن وأن يقدم أقل مقدار ممكن من العمل . فلابد الواجب في ظل هذه الظروف ؟ اللهم إذا كان وسيلة للبرجوازية الجزائرية لتكثيف استغلالها . ولقد سبق لها الاستغلال أن بلغ أقصى حدوده ، ففي معظم الأحوال لاتدفع قوة العمل بقيمتها . وهكذا ، بذرية التعاون والاشتراكية يتلقى المستفيدون من « الثورة الزراعية » وعمال « التسيير الذاتي » أدنى الأجر (أقل من المستوى الضروري لعادة انتاج قوة العمل) ، مما يؤدي إلى تفاقم الهجرة من الريف . الا أن السلطة ذهبت إلى أبعد من هذا ، وذلك باللجوء إلى العمل المجاني كما هي الحال في استخدام العاملين بحجة « الرفع من مغناطيسيتهم بواسطة العمل » ولا سيما الخدمة الوطنية حيث يشتغل شبان متلقون ويدويون طيلة عامين ونصف للدولة بدون مقابل . أخيرا هناك استخدام « التطوع » الذي يبتز من الموظفين عملا مجانيا بذرية التضامن ، بينما هناك الآف الأفراد بدون عمل .
يجد أن مقاومة الاستغلال ما انفك تتطور سواء في شكل اضراب عن الانتاج أم اضراب عن الانتاجية (الامبالاة ، التغيب ، رفض الاعمال الشاقة) . وعلاوة على ذلك ، يمثل الرجوع إلى « الاشتراكية » والقيم الأخلاقية جزءا من العتاد الذي يستخدمه البرجوازية لضرب كفاحية العمال . وهكذا يبدو « الميثاق » بمثابة أداة للقمع . ان محرريه لم يأتوا بجديد ولم يكن عليهم إلا أن يغفروا من تجارب الانظمة الفاشية .
ان التأكيد على أن « العمل هو الذي يعطي للإنسان كرامته ، والفراغ هو الذي يؤدي به إلى الانحطاط » لهو بكل بساطة تأكيد سخيف في نظام حيث يختل « الفارعون » مركز الصدارة ، وحيث يعتبر عدم الاستغلال يدويا من مؤشرات النجاح الاجتماعي .

اشتراكية ديمagogie معادية للبروليتاريا .

ان اشتراكية « الميثاق » اشتراكية نوعية يعني أنها الشكل المخالف للاشتراكية البرجوازية التي لا تناهى لا رأس المال ولا منطق الاستغلال . فالمجتمع الجزائري كما يعرضه لنا النص مجتمع مثالى ، اتحادي ، خال من علاقات النزاع . ويتبغض انكار صراع الطبقات في جملة يوميين الآتية : المواطنون « فهموا أن مصيرهم واحد وأن الجزائري تقدم بوصفها أمة وكل ، وليس بوصفها طبقات أو أفرادا أو جماعات » . فهذه الرؤية هي التي جعلت من « الثورة الزراعية » نتاج « التضامن الوطني » ، وقادت إلى تزوير الانتخابات ، والاقتراعات بـ ٩٩٪ ، وأثبتت اشتراكية صادرة عن الفضة ومتبربة كتصرف انساني من طرف الإثرياء والاقوياء ازاء البسطاء والقراء . وفي هذا السياق ، ألغت مناقشة الصلة بين الاشتراكية والاسلام الاوضاء على طبيعة « الاشتراكية الجزائرية » التي تستمد من « القيم الأخلاقية » ، الها ما يفوق بكثير ما تستمد من التحليل المأمور للوضع المأمور .

ان نبذ الاشتراكية العلمية ينجم عنه نبذ البروليتاريا باعتبارها الطبقة القائدة لتشييد الاشتراكية : « ان الطبقة العمالية الكادحة في البلدان الحديثة الاستقلال لا وجود لها على العموم الا بصورة بدائية ثم ان وعيها الطبقي متاخر في أغلب الاحيان بالإضافة إلى أنها ليست دائما أكثر الفئات الاجتماعية اضطهادا » . والقوى الاشتراكية « تقدومها طيعة تتكون من مجموع الوطنيين الثوريين » . ويدعى « الميثاق » بعدها جدا : « الطبقة الكادحة ليست هي المؤسسة للاشتراكية ۰۰۰ بل ان تشييد الاشتراكية الذي لا يختلف في شيء عن تشييد صرح الامة وتصنيعها وتحديثها هو الذي سوف يمكن من بروز الطبقة الكادحة » .

إذا كان صحيحا أن البروليتاريا في البلدان الخاضعة ضعيفة عدديا وأن الفلاحين في هذه البلدان يعانون من تهديم بنوي وافقار يجعل منهم الطبقة الاشد حرمانا ، فإنه لا يقل صحة أن المسؤول عن هذا الوضع هو النظام الرأسمالي . ولهذا السبب لا يمكن أن يكون هناك الا اشتراكية واحدة وهي التي تتبني تحت قيادة البروليتاريا (الطبقة الناقضة للبرجوازية) وعلى أساس البرنامج العمال . أما نظرة السلطة فانها بالعكس تندع إلى اغراق البروليتاريا وسط جموع من العمال ، الامر الذي يؤدي إلى طمس كل فرق بين برجوازى الدولة وعامل الدولة (كلاما عاملان بمفهوم « الميثاق ») .
ويتعهد بقيادة « الثورة » إلى نخبة برجوازية وبرجوازية صغيرة يتم

يشملون الرؤساء المديرين العامين والكتاب على حد سواء) ، اذ من شأنهما أن يتركوا الباب مفتوحا أمام كل المسامرات والمصالح ويكشفان وبالتالي عن الطابع الانتهازي لهذا التحليل الذي يعود إلى « نفي الطابع البرجوازي للدولة الجزائرية والطابع العادل للتناقض القائم بين البرجوازية والطبقة الكادحة » و « تأكيد ضرورة تعاون الطبقات الذي يعني عمليا خضوع البروليتاريا للبرجوازية والقبول بالاستغلال » (الجريدة ، العدد ٤) . انه يخضع تنامي النضالات الداخلية لتطور موازين القوى الخارجية ولا سيما تعزز الاتحاد السوفياتي .

ان حزب الثورة الاشتراكية يرى أن « هدف الثورة في الجزائر هو تدمير دولة البرجوازية » (الجريدة ، العدد ١٠) . وطبيعة التناقض الرئيسي في رأيه لا تقبل أدنى شك .

منذ الاستقلال ، أصبح التناقض بين المستغلين (اي برجوازية الدولة وذيلها المتمثل في البرجوازية الصغيرة البرقاطية ، وبرجوازية القطاع الخاص ، والمالكين العقاريين) والمستغلين (مباشرة : عمال الصناعة والبناء والنقل والتجارة الخ ، وعمال المزارع « المسيرة ذاتيا » ومجندى الخدمة الوطنية ، والمستفيدون من « الثورة الزراعية » والمهاجرين . وغير مباشرة اي الفلاحين والتجار الصغار والحرفيين والبطالين والشبان والنساء) . نقول ان هذا التناقض هو الذي أصبح رئيسيا . انه هو الذي يقرر طابع النضالات الجديدة التي تتخذ من تغيير المجتمع غاية لها .

اما ذوي الامتيازات والاثرياء والمستغلون وكل المستفيدون من النظام الحالي ، فمن مصلحتهم أن ينفوا التناقضات ويخلطوا بين الامور للحيلولة دون الرؤية الواضحة . وكذلك من مصلحتهم أن يفرضوا الحزب الوحديد لمنع المستغلين من التنظم المستقل ، والاستبداد بالنقاوة وترقيتها رسميا إلى دور « تأطير العمال » واعتبار روح المطالبة والاحتجاج خارجا عن القانون .

ومن أجل ترسیم النظام الاستغلياني الجديد ، من مصلحتهم أن يبرروا استغلال العمال بالاحساس بالواجب والوطنية وروح التضحية ، ويحتفظوا بالفترة جبهة التحرير الوطني لايحاء بوجود استمرارية بين كفاح التحرير الوطني والمرحلة الراهنة ، ويفكروا على أن الجزائر اشتراكية .
لقد دفع محررو « الميثاق » خدامهم إلى حد التساؤل « متى بدأت المرحلة الاشتراكية ؟ انه من غير الممكن تحديد تاريخ مضبوط لهذه المرحلة ... » .

وهذا يمكن من تفسير حالة الجزائريين الموضوعية لا بأسباب سياسية (ما هي الطبقة القابضية على سلطة الدولة) بل بمعوقات فنية وأخلاقية : اذا كانت الامور ليست على خير ما يرام ، فذلك يعود لوجود « تصرفات سلبية ومناهضة للمجتمع » و « مماطلات » و « مواقف اجتماعية من رواسب الروح الانتقائية » ، اي « الروح العشائرية والتطفل العائلي والاجتماعي » .

و عمل السلطة الذي يستعمل حتى « الارقام » « سوف يساهم في جعل الفلاحين والعمال والشباب لا مواطنين خاملين ومحظوظين ، قليلي الحرث على الخدمة والتلقاني ومهملين إلى الرضا عن الذات والتطفل والشهوات اللثيمة تجاه أملاك الشعب الموكولة إليهم والموضوعة تحت رعايتهم ، بل منتجين ملثمين بالتناقض » . ان المسالة في غاية الوضوح .
فثورة يوميين تستهدف الجماهير نفسها ، انتاجيتها الضعيفة وعقليتها المتأخرة . « فالمقصود هو جعل الانسان الجزائري مواطنا واعيا في أمة حديثة » . يجب أن يفهم من ذلك جزائرية صالحة للاستغلال وفق مسيرة السلطة ، جزائرية مطينا باسم الاداب الاسلامية والأخلاق « الاشتراكية » .
ويتجلى مشروع البرجوازية الجزائرية (ذو اللون الفاشي الغامق) بمزيد من الوضوح عند تناول النظرة للعمل .

مفهوم فاشي للعمل .

يعتبر « الميثاق » أن « الاشتراكية لا تجعل من العمل حقا فحسب ، بل تجعل منه ايضا واجبا وشرفا » . نجوت يا من لم تسمع ! العمل حق .
نعم ، ذلك أن الدولة التي تجني الضرائب وتنتفى الحقوق الجمركية ، وتقبض الضرائب البترولية ، يجب عليها أن تؤمن الاستخدام الكامل بوضعها مكافحة البطالة في المقام الاول من اهتماماتها . وريثما يتم ذلك يجب عليها أن تدفع اعانت للعمال العاطلين عن العمل . العمل واجب . ما يعني « واجب » في مجتمع تطفى فيه الفوارق الاجتماعية ويسوده نظام العمل المأجور . ان البحث عن العمل لا يمت بصلة

مواصلة طريقها عبر الاستعمار الفرنسي والتحولات العميقه التي تولدت عنه في اقتصادنا ومجتمعنا ، الى غاية حرب التحرير الوطني . وفي هذا المجال الاخير نجد التزيف الفاضح اشد ما يكون ، لذلك فليس من قبيل الصدفة ان يكون مئات المواطنين قد طالبوا بتاريخ كفاح التحرير الوطني والاعداد له . ان هدف محري « الميثاق » هو اقامه صلة تسعفية بين الكفاح الثوري للشعب الجزائري والطبقة الجديدة الحاكمة ، مما يمكن من استعادة يومين لثمار عمل اول نوفمبر ١٩٥٤ . فهو في « الميثاق » مجد تمجيده كافيا ، ذاهبا الى حد اعتبار نفسه الاب الطبيعي « للثورة » ، وضاربا عرض الحائط بل طارحا في « قاذورات التاريخ » على حد تعبير « الماجاهد » بكل اولئك – وهم يعدون بالالاف – الذين ساهموا طيلة ثلاثين عاما من النضالات التاريخية والتضحيات في بناء الحركة الوطنية وايصالها الى غياتها . لكن هذا فيما يبدو تاريخ « فات اوانه » .

الخلط بين المراحل .

ان هذا التصور المخادع (والوهبي) للثورة يقود الى اختصارات اقل ما يقال عنها انها مدهشة . ومكذا يمكن قراءة « ان الاشتراكية في الجزائر تعميق لثورة الاول من نوفمبر ١٩٥٤ ونتيجة منطقية لها » و « تحولت حرب التحرير الوطني الى ثورة كبرى هي الثورة الديموقراطية الشعبية وهذه بدورها تحولت شيئا فشيئا الى حركة اشتراكية واسعة النطاق » . الاشتراكية لا يمكن ان تكون « نتيجة منطقية » لحرب التحرير الوطني . فنحن هنا امام خلط واع بين المراحل من شأنه ان يتتجنب النقطة الاساسية في وصف الدولة غداة الاستقلال وصفا طبقيا . وهذه الرؤية التي تستخرج الاشتراكية من الوطنية وتتنزع وبالتالي الى جعل كل منهما نظيرا للآخر (ليس هناك فرق نوعي بين كفاح التحرير الوطني والكفاح في سبيل الاشتراكية) تعود الى التأكيد على انعدام التناقضات بين مصالح « الوضنيين » في البلدان الحديثة المهد بالاستقلال .

والواقع ان كفاح التحرير الوطني يهدف الى تصفية السيطرة الاستعمارية ، أي نهب الثروات الطبيعية في صالح المتربوبول ، ووضع اليد على الاقتصاد ، والادارة المباشرة من طرف اجانب ، وكذلك عملية نزع الثقافة . في هذا الاطار ، التناقض الرئيسي هو التناقض الذي يعارض المستعمرين بالمستعمرين . المستعمرون يتجمعون بشكل واسع بغض النظر عن التناقضات (الثانوية) التي تقسمهم . واسمنت هذه الوحدة هو الوطنية ، اي البحث عن هوية وطنية (الحصول على الاعتراف بهم) ، والرغبة في انشاء دولة واقتصاد وطني منفصلين عن الدولة الاستعمارية ، والاستمتاع بالسيادة الوطنية . وفي هذا الاطار ، اسكات التناقضات الثانوية (الاقتصادية والاجتماعية والثقافية) لا يعني اختناءها . بل على العكس ، الكفاح من اجل الاستقلال لا يتضمن نفس المحتوى بالنسبة لختلف فئات الحركة الوطنية . فالاستقلال بالنسبة لبعضهم لا يعود كونه وسيلة لاشياع مطامهم السياسي وشهواتهم الاقتصادية التي يحول الاستعمار دون تحقيقها ، والاعتراف بهم « كمحاربين مشروعين » بهدف الوصول مباشرة الى السوق العالمية بغية استرداد آلة الاستقلال لحسابهم الخاص . بكلمات اخرى ، انهم يريدون ان يحلوا محل العمران . أما بالنسبة للبعض الاخر اي الجماهير الواسعة ، فالاستقلال هو بادئه بهذه النهاية الاذلال واستعادة العزة والحرية ، والتغير الاجتماعي .

ان هذه المشاريع المتصاربة هي أساس الصراعات الداخلية في الحركة الوطنية . وهي التي تمكن من فهم الطبيعة المزدوجة لهذه الحركة . لذلك فان تحليل تاريخ جبهة التحرير الوطني والحركة الوطنية أمر جوهرى . وقد سبق أن استعرض حزب الثورة الاشتراكية اجتهاده بهذا الشأن في « الجريدة » .

ان تاريخ الحركة الوطنية في تقديرنا يكشف عن كفاح لا هؤادة فيه بين طريقين يعطيان طبقات وتحالفات طبقية مختلفة .

١) البرجوازية « الوطنية » ونخبة البرجوازية الصغيرة ورجال الاصلاح المسلمين ، الذين أرادوا الحصول على الاستقلال بدون التصدى لنظام اجتماعي يتحقق وصالحهم . جميع هذه الفئات كانت مناصرة لطريق المقاومات الذي من شأنه اقصاء التدخل المباشر للشعب الذي كان يعتبر قاصرا وعجزا عن تسيير نفسه بنفسه . وقد سجلوا لهم (الاتحاد الديموقراطي للبيان الجزائري ، العلماء ، الشبان والشباب والعنابر الديموقراطية) اخفاقات متتالية بسبب تشدد الاستعمار ، مما ساعد على تطور الطريق الثاني .

٢) سلك هذا الطريق جزء من البرجوازية الصغيرة ، والمهاجرون ،

وجماهير الفلاحين ، أي الفئات الاجتماعية الاشد معاناة لاستغلال النظام الاستعماري والتي اختارت التمرد والعملسلح عبر الثامن من ماي ١٩٤٥ والمنظمة الخاصة ثم اول نوفمبر ١٩٥٤ .

ان تحليل جبهة التحرير الوطني يبرر :

١ - ان هذا الطريق الثاني تمكن من فرض نفسه لأن الجماهير استولت على الحركة ودفعتها إلى الامام . والطابع الثوري لاول نوفمبر لا يمكن في اطلاق العمل المسلح بل في مسك الشعب ذاته بزمام مصيره . فرجال اول نوفمبر لم يقوموا بأي شيء سوى تحطيم الهيمنة العقيدة لقيادات متبرجة ، واعادة المبادرة للقاعدة .

٢ - ان جبهة التحرير الوطني لم تعرف (او لم ترد) رسم خط فاصل واضح المعالم بالنسبة للحركات الاصلاحية ، ولم تحدد برنامجهما السياسي ، مما ترك الباب مفتوحا أمام رجوع اعداد كبيرة من الشخصيات السياسية القديمة إلى مناصب القيادة بالتحديد (بعكس ما حدث في فييتنام مثلا) .

٣ - ان مصادرة قيادة جبهة التحرير الوطني من قبل عناصر منحدرة من البرجوازية والبرجوازية الصغيرة مكن من « اختطاف » الاستقلال لصالح هذه الاقليه التي كانت قد أعدت في هدوء كامل خارج التراب الوطني أدوات استيلائها على السلطة (الجهاز الاداري) ، و giois بومدين الذي يقول عنه « الميثاق » بشيء من الوقاحة انه كان القوة الوحيدة المنظمة) .

٤ - ان الجماهير الشعبية التي كانت قد تحملت كل ثقل الحرب وقدمت اضخم التضحيات (مليون ونصف من الشهداء) قد تم اقصاؤها عن طريق العنف والقوة من طرف الائتلاف المركب من بن بلة وبومدين . لقد كانت جبهة التحرير الوطني ، مثلها مثل الحركة الوطنية ، ذات طابع مزدوج . وقد انفجر هذا التناقض بمجرد الوصول إلى الاستقلال ، في أزمة جبهة التحرير الوطني صيف ١٩٦٢ .

ومنذ صيف ١٩٦٢ رأى حزب الثورة الاشتراكية أن جبهة التحرير الوطني « بعد أن اضطاعت بدور الحافز لكل الطاقات الشعبية ابان حرب التحرير الوطني لم يعد في مقدورها ان تدعى بأنها حركة ثورية » (بيان ٢٠ سبتمبر ١٩٦٢) . وبعد نقد جبهة التحرير « بوصفها حزبا وحيدا » و « عاجزة عن مباشرة الثورة الاشتراكية بنجاح » ، والإشارة الى أن الفريق القائد « يمهد الطريق لنظام القمع والدكتاتورية الشخصية والعسكرية » ، قرر المناضلون المتحدون من جيش التحرير الوطني وجبهة التحرير الوطني والاتحاد العام للعمال الجزائريين الذين أسسوا حزب الثورة الاشتراكية ، قرروا « الانسحاب من الجبهة » ودعوا العمال والفالحين والطلاب لكي يشيدوا ، على اساس طبقي ، حزبا خاصا بهم بغاية مواصلة المعركة من أجل تحقيق البرنامج الاشتراكي . اذا فقد كانت الامور بالنسبة لحزب التحرير الاشتراكية بينة خالية من أي غموض ، وهي عدم امكانية خلط كفاح التحرير الوطني بالكفاح في سبيل الاشتراكية . ذلك انه اذا كان وجود جبهة واسعة تضم جميع الطبقات أمر ضروري بالنسبة لل الاول ، فان الثاني يتطلب تنظيمها طبقيا للمستغلين قادرا على الدفاع عن مصالحهم وتحقيق مطامحهم .

ومن المفيد هنا أن نسجل عورتنا على تأويل اخر للمرحلة الراهنة في « الميثاق » الذي يقول : « تحولت حرب التحرير الوطني ضد السيطرة الاجنبية الى ثورة ديموقراطية شعبية . وهذه الثورة ذات مضامين ثلاثة : مناهضة الامبراليه ، ومناهضة الاقطاع ، والمضمون الشعبي » . ويحترس احتراسا شديدا من منحها مضمونا مناهضا للرأسمالية . ان هذا الخط معروف جيدا ، وهو الخط السطري في موسكو سنة ١٩٦٠ والذي يأمر بلدان اسيا وافريقيا وامريكا اللاتينية بانشاء دول « الديموقراطية الوطنية » . ويدافع عنه في الجزائر « حزب الطبيعة الاشتراكية » (الحزب الشيوعي الجزائري سابقا) ، الممثل الطبيع للتحريفية السوفياتية في بلادنا . وفق هذا الخط ، « الطابع النوعي والانتقالى لدولة الديموقراطية الوطنية يعزى الى واقع أنها لن تكون دولة طبقة ، بل ولا حتى طبقتين : العمال والفالحين . . . انها سوف تكون دولة مجسدة لصالح كل القسم الوطني من الامة ، وسوف يكون عليها أن تcumم الطبقات الرجعية المطاح بها . والقيادة السياسية لحياة المجتمع سوف تمارسها كامل الطبقة الوطنية . . . » (الفكر ، العدد ١١٨ ، ١٩٦٤) .

ولسوف « نميز » الالفاظ المستخدمة في « الميثاق » ، وكذلك عددا من مواضيعه ولا سيما موضوع « القوى الاشتراكية للثورة » يعني « العمال سواء كان عملهم يدويا او فكري او فالحون والجنود والشبان والعنابر الوطنية الثورية » . وقد أشير اثناء « النقاش » بشكل واسع الى غموض هذه الركيبة الاخيرة والرجوع بدون المزيد من التحديد الى العمال (الذين

والتنظيم ، والحزب الوحيد ، والنقابة المخضعة ، وتزييف الانتخابات (التصويت بـ ٩٩٪) .

- الجوانب الأيديولوجية والثقافية : الاستخدام على نطاق واسع لوسائل كالاذاعة والتلفزيون والصحافة والملصقات واللافتات لممارسة مطربة أيديولوجية منظمة ، واحتفالات التدشين للتلذيع بالجمهور في اسلوب فاشي محض ، وانتاج ثقافي ضحل وتجهيلي ، وانتقاء الاخبار ، وانشاء نظام تعليم طبقي واطيء المستوى ، والبحث على الشوفينية والقدريّة الدينية وما إلى ذلك .

- الممارسات الممدوحة للطبقة الحاكمة واجهزتها : الامانات : والظلم ، والمعاكستاد الادارية ، وتعيم الرشوة والواسطة ، وعبادة الشخصية ، والاحتقار ازاء الفقراء وافراد الشعب ، والتدور الاخلاقي الخ . كل هذه العناصر قادتنا الى تحديد الطبيعة الطبقية للدولة الجزائرية . اذا فرضنا « الميثاق » هو ابتعاد عن هذا الخط البرجوازي وبنده له .

٢) الاساس الآخر لفرضنا هو بالتحديد تحليل « الميثاق » بوصفه عرضا للتوجيهات السياسية والاقتصادية والاجتماعية التي تتنزع السلطة الى تطبيقها في بلادنا . ذلك أن « الميثاق » يبدو بما فيه الكفاية كبرنامج كل المستفيدين من الوضع القائم والراغبين في استمراره . فأنصار « الميثاق » ، بفرضهم لا ينتظرون نقدى لاعمال الماضية ، هم انصار للمحافظة الاجتماعية وخصوص للتغيير . أما حزب الثورة الاشتراكية الذي يعبر عن رأي الملايين من الجزائريين ، فإنه يريد ان يتغير هذا الوضع ، ولكن ليس بأي اتجاه . لذلك فهو يحدد نفسه بالنسبة لنفسه . « الميثاق » ذاته موضحا موافقه بمزيد من الجلاء .

تاریخ الجزائر : تاریخ مشوه ومبتوّر

لقد عرض تاريخ بلادنا على أنه تتعاقب لدول وزعماء سماوين . وليس هناك من رجوع إلى القوة المحركة لهذا التاريخ اي الشعب . في رأي « الميثاق » ، كل شيء حدث وفق « منطق متواصل » من ماسيسيسا إلى يومدين مروراً بعده القادر . وفيما وراء هذا الاقتراب الميتافيزيقي ، تبدو الغاية المنشودة واضحة . ذلك أن المقصود هو اضفاء شرعية تاريخية على الحكم والسلطة الحاليين باعتبارهما استمراً لدول وسلطات التي سبقتهما .

وتحمل معالجة الفترة العثمانية دلالة واضحة بهذا الصدد : « منذ القرن السادس عشر اخذ نظام الجزائر في تسيير شؤون الدولة والادارة يتعزز » . فدولة الانكشاريين التي كانت تتعرض سيطرتها الوحشية على الجزائريين وتسلبهم عن طريق العنف الجزء الاكبر من ثمار عملهم، استعرضت بصورة ايجابية . صحيح أنه بامكاننا ملاحظة وجوه شبه بين هذه الدولة ببروقراطيتها الطففية ، وجيش المرتزقة الذي كان لديها ، وavarستها المعممة (للبقيش) واحتقار الدولة للتجارة ، و « اعمال » الاوساط الحاكمة ، وبين الدولة الحالية التي تبدو أنها قد احيت بالفعل هذه الدولة النموذجية الطاغية .

اثناء النقاش حول « الميثاق » اشار العديد من المتدخلين الى هذه المعالجة في صالح العهد التركي ، بينما العهد ما قبل الاسلامي لم يك نصيبيه يتجاوز اشارات عابرة . أليس من الواجب أن نرى في هذا الصمت رفضاً لأخذ جزء هام من تاريخنا بعين الاعتبار ، وقبولاً بمقولات الذين يريدون أنه « في الجزائر ليست هناك أمة بل شعب عربي مسلم يمثل جزءاً لا يتجزأ من الأمة العربية » ؟ « الميثاق » في صيغته النهائية، مع هذا الفن البارع من الموضوع الذي هو احدى سماته الخاصة ، يؤكد أن « الشعب الجزائري ينتمي إلى الوطن العربي ويشكل أحد عناصره التي لا تنفصل عنه . الجزائر أمة » .

أن الامة الجزائرية ، على الرغم من انتهاها من حيث التاريخ والدين واللغة . إلى العالم العربي الاسلامي ، لها مميزاتها وثقافتها الخاصة بها . والعمل على محواها باسم أسطورة وحدة الامة العربية يعود بلا قيد ولا شرط إلى العمل على ازالة هذه الثقافة . هل ينبغي التذكير بأن تاريخ سكان الجزائر قد بدأ منذ مئات الآلاف من السنين ، قبل وصول سيدى عقبة بزمان طويل . ان الآثار الغنية العائدة للعهود ما قبل التاريخية لا زال استخراجها يتم باستمرار . وقد شكل الاصل البربرى أساساً هاماً في تكون الشعب الجزائري ، فلماذا يتوجهه « الميثاق » ؟ ان الامة الجزائرية ، حصيلة تاريخ خصب لانه غني بالتضالالت . وإذا كان انضمام الجزائر إلى الحضارة العربية الاسلامية في القرن السابع الميلادي قد ترك اثراً عميقاً على صيرورته بلادنا ، فإن هذا لم يمنعها من

« الميثاق » . وبأنهازهم لعدم قراءة النص بكامله الا من طرف عدد قليل من الجزائريين ، يسعون إلى كسب ثقة الناس في فكرة مفادها أن هذا النص يمكن استعماله لتغيير الوضعية الراهنة المؤلمة . وهكذا يقتن الغضب الشعبي لا ضد السلطة بمجملها، بل ضد اكباس فداء باعتبارهم اعداء « للميثاق » .

ان حزب الثورة الاشتراكية يعتبر أن الامر هنا يتعلق بخداع فعلي من الواجب التشهير به . ولنبدأ قبل كل شيء بازالة الستار عن المسمون الحقيقي للميثاق الوطني المزعم .

ان « الميثاق » الجديد الذي حرر على عجل ، بناء على طلب يومدين وفي صالحه ، من طرف الاختصاصيين الذين سبق لهم أن وفوا لنا « ميثاق الجزائر » (الاشرف ، رضا مالك ، بن يحيى الخ) ، نقول أن هذا الميثاق لا يمكنه بأي حال من الاحوال الادعاء بتمثل اختيارات الجماهير ، ولا حتى اثارة مشاكلها . انه يتغىق على كل الموثيق السابقة بمقدوره على عدم أخذ واقع البلاد والوضع الممدوس بأي اعتبار . فهو يقيم محكمته على مجتمع جزائري متجانس ، اجتماعي ، خال من الطبقات والنزاعات ، أي مجتمع لا وجود له الا في احلام التكثفاطيين . وهو يختصر الى دعاية باطلة حول انجازات الحكم والتملّق للنظام القائم ، ذاهباً دون خشية الى حد التأكيد على أنه « قد بات من المسلمات بأن القيادة الثورية قد وفت بما وعدت به » . وأن « التقدم العظيم الذي حققه الجزائر في جميع اليابان كان بصفة عامة تحدياً للخلف » . ان هذه الكلمات الرنانة الجوفاء لا تخدع اي انسان . فالواقع الموضوعي أشد خطراً من أن يتوصى الى حمل الناس على نسيانه أن تزيح الى المقام الاخير الازمة الاقتصادية والسياسية التي تشهدها بلادنا منذ الاستقلال . وليس بامكانها كذلك تقطيعة الخلافات العميقه وتناقضات مصالح الطبقة الحاكمة . ولهذا فان « الميثاق » مجرد تجميع لعناصر ملفقة ومتناقضه نجد فيها مزيجاً من التقىات المفروضة بصوت علامة وذي وقار مصطنع حول العالم الثالث ، وتمجيداً للرؤية التكثفاطية والدولية (من دولة) للتنمية ، وتبشيرها لفوارق الاجتماعية وتأكيداً مجانيأ لاختيار الاشتراكي الذي لا رجعة فيه . وبقصد هذه النقطة الاخيرة يحل التكرار التعزيمي محل التعليل والتدليل (سجلنا كلمة الثورة ٢٦٨ مرة ، وكلمة الاشتراكية ١١٧ مرة ، و ١٦٩ مرة كلمة اشتراكي او اشتراكية بصيغة النسبة) .

لقد أعلن حزب الثورة الاشتراكية عن معارضته « للميثاق » . وشعارنا « لا ليثاق يومدين » الذي استعادته فئات واسعة من الرأي الوطني يستند الى نقطتين اساسيتين :

١) رفض النظام الرأسمالي بما في ذلك رأسمالية الدولة ، والنظام الكلياني الذي يسعى لتمديد وجوده عن طريق مناورات من نوع النقاش المصطنع والميثاق المنزلي والانتخابات المزورة .

وعلى النقيض من تأكيدات « الميثاق » التي مفادها أن الحكم الحالي هو « التعبير الصادق لتطورات العمال وال فلاجحين » و « المدافع عن الجماهير الشعبية » ، و « الحامي لاستقلال البلاد وحرية المواطنين » ، يعتبر حزب الثورة الاشتراكية أن هذا الحكم هو التعبير عن المصالح الطبقية لحفنة من البرجوازيين (برجوازيي الدولة والقطاع الخاص) المرتبطين أوافقاً الارتباط بالرأسمال العالمي (الذي يزودهم بالاموال) والمتوجهين لسياسة نهب ثروات باطن الأرض في بلادنا . وقد عمد حزب الثورة الاشتراكية الى معالجة دقيقة وموضوعية لكل من :

- السياسة الاقتصادية المندرجة في عقلنة رأسمالية ، والخاضعة لنطاق الربح .

- اختيار الاستثمارات الذي يضحي بالزراعة ، ويهمل القطاعات الجماعية والاجتماعية (النقل ، السكن ، الطرق ، الماء . . .) ليذهب إلى قطاعي البترول والغاز .

- العلاقات مع السوق الرأسمالية العالمية المؤدية الى الحق بلادنا لهذه السوق الحقاً يشتند يوماً بعد يوم ، وتزايد مستمر للتبعية المالية والتكنولوجية والتجارية والغذائية .

- طبيعة العلاقات الاجتماعية : الاستغلال الفظيع للعمال ، والاجور المنخفضة وغياب الحقوق والحماية الاجتماعية واعنانات البطالة للعمال ، وال فلاجحين ، والاجور المرتفعة لاطارات الاقتصاد والادارة والجيش .

- التمايز الاجتماعي الذي ادى الى بروز طبقة اغنياء جدد يعيشون في الرخاء والترف الصارخ ، في حين ان جماهير غفيرة ومتزايدة من الجزائريين تعاني البطالة وارتفاع الاسعار وتترنح تحت آلام البوس .

- المؤسسات السياسية : الغياب الكامل للحرفيات الفردية (التعبير

لسان حزب الشيوعية الاشتراكية ملاحظات انتقادية

«الميثاق» :

التقديميون المزعومون وكأن «الميثاق» انتصار شعبي ، محاولين من خلال هذا الشعار خلق موقف اصلاحي في الحركة الشعبية ، واعادة تطورها المستقل ، وخاصة حصر عمل العمال والشباب والطلاب في اطار تدابير

في اعقاب الاستفتاء الحالي من أي معنى والجاري يوم ٢٧ جوان ، لم تتردد بعض التياريات السياسية في شن حملة كاملة حول موضوع «الميثاق خطوة أولى ، ينبغي الان الفوز بتطبيقه» . ويتصرف هؤلاء

ليتوقف القمع، لنفخ حربة السلطة

طرف رئيس مكتب الحكم العام . ودار الحديث حول عملاء حزب الشعب الجزائري المتربيين وعملاء اخرين متربيين في منظمات تدعى انها ديموقراطية . وهذا الاختلاف بعد أن حاول عبئا تغيير اضطرابات الجوع تمكن من ارادة الدم ٠٠٠ وقد اعتبر الوفد أن هذه الاجراءات (اجراءات العقاب السريع والقاسي للاستقرازيين) المفيدة بدون تأخير قد تساهم في اعادة الهدوء» .

ان حزب الثورة الاشتراكية يسجل هذه التصرفات التي تظهر الطابع الحقيقى لا «حزب الطليعة الاشتراكية» المزعوم الذي اختار مسكنه مسكن الجلادين ضد المقهورين والمستغلين متكلما في الوقت ذاته عن «تجمع التوربيين» .

اذا كان الحكم يجاذب بتلويث الصورة التي يريد أن يعطيها عن نفسه (نظام بدون معارضين وبدون قمع ومن ثم النظام الذي يبيح لنفسه انتقاد بينوشي أو النظام المغربي) ، فذلك لأن خائف أمام تساعد الكفاحات الشعبية التي شهدت اتساعا لا نقاش فيه .

وقد اطلق الاف العمال في عملية مطلبية كفاحية ضد الاستغلال الديولي والاستغلال الخاص. ان العمال ، المتغلبين على الخوف من القمع ، المحطمين للاطار الخافق للاتحاد العام للعمال الجزائريين الحكومي بشنهم لحركات اضرابية تتزايد قوتها اكثر فأكثر (الوكالة النقابية للنقل الجزائري وعمال الموانئ) ، يعبرون عن معارضتهم لسياسة التقشف وعن طموحهم الى مزيد من الحرية والكرامة .

والطلاب ، بعد أن كانوا «أشد طلاب الابيض المتوسط هدوءا» ها هم الان يديرون بأعداد متزايدة اكثر فأكثر ظهورهم الى الوعود المغربية للسلطة التي لا تسعى الا لاخضاعهم ، ويتجرون على القيام بنضالات واسعة منسقة .

والشباب المتروكون في الشوارع ، بدون افق ، بدون تكوين ، بدون عمل ، اخروا يدركون قوتهم ، والتجمعات الكبيرة للجمهور (خاصة مباريات كرة القدم) بالنسبة لهم فرصة لمجابهات عنيفة مع قوات شرطة ومتظاهرات غفوية ضد الحكم

بالاضافة الى هذا هناك الحيرة والغضب اللذان أخذا يتغلغلان بين اغلبية سكان البلاد . البطالة ، اختفاء المواد الغذائية ، غلاء المعيشة ، ازمة السكن ، نقص الماء ، نقص وسائل الواصلات ، وضع صحي رهيب ، مؤس منتمامي في الاريف ، كل هذا أدى ويؤدي الى نقد اكثر فأكثر علانية ضد الحكم المسؤول عن هذا الوضع .

ان القمع ، مثل الوعود الديماغوجية ، ليس بمقدوره أن يلجم تطور الكفاحات ، ذلك أن صدر هذه الكفاحات هو الحال الموضعية التي تعيشها الجماهير العريضة من الجزائريين .

وعلى الرغم من تدعيم السلطة للخمول والاستسلام بأساليب مدرسة، فإن الجزائريين مدعون الى فهم أنهم لا يستطيعون انتظار انقادهم الالعتماد على أنفسهم وان الكفاح وحده يوصل الى النصر .

في ٢٠ جوان ١٩٧٧

وبحسب مصادر أخرى عدد الطلاب المعتقلين خمسة عشر

في الرابع عشر من جوان التي القبض على تسعه طلاب بالجزائر العاصمة . فقام الطلاب الاخرون برد الفعل فورا ، حيث تجمعوا صباح يوم ١٥ جوان أمام المحافظة المركزية (نهج عمروش) لاجل الاطلاع على مصير رفاقهم والمطالبة بتحرييرهم، وعندئذ اطلق سراح طالبي ، بينما لا يزال خمسة اخرون - بعدما أعيدوا الى الحرية المؤقتة - متهمين « بالليل من حرية العمل ، والاغلاق اللاشرعي لكلية العلوم الاجتماعية وضرائب وجروح لمستخدمي الادارة» .

والواقع أن الامر يتعلق بأحداث لها ارتباط باضراب طلاب علم النفس الذين كانوا قد قرروا في جلستهم العامة المنعقدة يوم ١١ جوان ايقاف الوصول الى كلية العلوم الانسانية كرد على تشدد الادارة ازاءهم ، اذا هذه الاعتصامات هي تدخل مباشر من طرف السلطة لضرب الحركة الطلابية . وفي النهاية ما زال طالبان متحججين . وما يؤخذ عليهم هو توزيع منشور بعنوان «لافالين» ، الذي ، بالرغم من أسلوبه الادبي ، ينطوي على دفاع فعلي عن الحرية والحق والعدالة . وقد اتخذ صانعوه من انتظارية وسلبية بعض الطلبة هدفا لهم مفسرين ذلك « بمطرقة ايديولوجية كثيفة» و «خشية مرضية من كل ما يتعلق بالسياسة» ونددوا بكل أولئك الذين ينتظرون « والمعنة في أيديهم » « فتات مأدتهم » (مأدبة الحاكمين) ، وبعد معاينة « انه لم يعد من الممكن البقاء في الخمول واليكم تحت طائلة الموت اختنافا» ، ينتهي هذا المنشور بنداء الى الشبيبة : « لا تغلق عينيك ، ولا تسد اذنيك ، فكر ايضا في تحالف المعيشة وأجر البروليتاري وأشباء البروليتاريين ٠٠٠ انهم يريدون أن يجعلوا منا حاملي الملة القبلين ، وتكثينا مع صورتهم ، فكر فيما يعيشه أو عاشه أبوك ٠٠٠ ان لم يكن هو الذي ستسخنه فسيكون ذلك أخاه أو رفيقه في البؤس» .

وقد أثار هذا النص ترد كلام الحراسة للسلطة وخاصة «حزب الطليعة الاشتراكية» المزعوم ومنافسيه في الجامعة الذين انتهوا الفرصة تحت غطاء « لجان التطوع الجامعي » و « لجان جامعية » اخرى للدعوة الى القمع بدون شفقة ضد صانعي المنشور ، بحجة أن « محتواه الرجعي يشبه الدعايات والاشاعات الهدامة التي تنشرها يوميا اذاعة الرباط . ولقد تم القاء القبض على بعض الاشخاص منهم الطلبة وغير الطلبة الذين اعدوا هذا النشور . ولقد أكدت مجموعة السلطات العليا الذين اتصل بهم الطلبة على أنه تم استغلال المشاكل الشرعية للطلبة من طرف عناصر استقرازية تفريقيا وفوضوية » .

ان هذا الخلط الواقع الخداع بين نضال الطلاب و « الدسائس العدوانية من قبل النظام الملكي المغربي المدعى بأسلحة الامبرالية الفرنسية والرجعية العربية بالإضافة للضغوط الاقتصادية والمالية التي يروجها الغرب ضد بلادنا . وباختصار يندرج ذلك في المخطط الامبرالي الواسع الهدف للنيل من كل الانظمة التقديمية في افريقيا والعالم العربي » . نقول أن هذا الخلط يبين ارتباكم أمام وضع ما انفك يتتجاوزكم أكثر فأكثر ورد فعلهم هذا يذكرنا برد فعل اسلفهم في « الحزب الشيوعي الفرنسي » و « الحزب الشيوعي الجزائري » غداة مجازر ماي ١٩٤٥ : « استقبل وفد مشترك للحزب الشيوعي الفرنسي والحزب الشيوعي الجزائري يوم ١٥ ماي من